



# Bulletin Officiel

N°6430 Lundi 06 Septembre 2021

[www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)26<sup>ème</sup> année

ISSN 0330 – 7174

## AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES  
ARRETES AU 30 JUIN 2021

2

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19

3

## AVIS DES SOCIETES

### AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMERAIRE

AMI ASSURANCES

4

### EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES SUBORDONNES

BH BANK SUBORDONNE 2021-02

10

TUNISIE LEASING ET FACTORING – TLF 2021 SUBORDONNE

18

## ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

## ANNEXE II

Liste indicative des sociétés & organismes faisant appel public à l'épargne (MISE A JOUR EN DATE DU 03/05/2021)

## ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2021

- WIFAK INTERNATIONAL BANK
- BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -BIAT-
- ATTIJARI BANK

**COMMUNIQUE DU CMF**

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE  
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES  
ARRETES AU 30 JUIN 2021**

**Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues**, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, **au plus tard le 31 août 2021**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

**Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.**

**COMMUNIQUÉ DU CMF**

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS  
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

**Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.**

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMERAIRE**

**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2021, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2021. Il doit être, également, accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2021 pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2021. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Société AMI Assurances**

*Société Anonyme au capital de 40 983 736 dinars divisé en 40 983 736 actions  
de nominal 1 dinar entièrement libérées*

*Siège social : Cité des pins, Zone Nord Est les Berges du lac 2 1053 Tunis*

**1. Décision à l'origine de l'opération**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de « AMI Assurances » réunie le **25/12/2020** a décidé d'augmenter le capital social de la société de **46 408 054D** pour le porter de **40 983 736D** à **87 391 790D** par l'émission de **46 408 054** actions nouvelles de nominal **1D** à raison de **77** actions nouvelles pour **68** actions anciennes. Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2021**.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié au Conseil d'Administration tous les pouvoirs nécessaires pour constater et réaliser l'augmentation de capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé, qu'au cas où les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée:

1. d'offrir les actions non souscrites au public
2. de limiter le montant de l'augmentation du capital à celui des souscriptions à condition que celui-ci atteigne les trois-quarts (3/4) au moins de l'augmentation du capital proposée.

**2. But de l'émission**

L'augmentation de capital, objet du présent prospectus, s'insère dans le cadre de la régularisation de la situation des capitaux propres et du respect des dispositions de l'article **388** du Code des Sociétés Commerciales. En effet, l'application de l'article 388 sera réalisée à travers la mise en place d'une restructuration financière permettant d'équilibrer les capitaux propres de la société conformément à la réglementation en vigueur.

Il est à signaler que l'examen du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers arrêtés au 31/12/2020, indique que la Société a enregistré un bénéfice net de **624 641 DT** au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et qu'à cette date, ses capitaux propres sont négatifs de **(64 124 657) DT**.

A cet effet, et dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement et de restructuration financière de la Société, adopté par le Conseil d'Administration, et de l'application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, réunie le 05 juin 2020, a décidé l'émission de titres participatifs d'un montant de 40 000 000 DT, réservée entièrement à la Banque Nationale Agricole (BNA Bank) qui sera réalisée courant le dernier trimestre 2021, et l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, réunie le 25 décembre 2020, a décidé l'augmentation du capital social en numéraire pour un montant global de 92 816 108 DT (réparti à parts égales entre la valeur nominale et la prime d'émission).

Il convient de noter que l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales (CSC) prévoit que : « L'assemblée générale extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution de la société dans l'année qui suit la constatation des pertes, est tenue de... ou procéder à l'augmentation du capital pour un montant égal au moins à celui de ces pertes».

Or, il appert de ce qui précède que l'augmentation de capital envisagée par la société « AMI Assurances » ne permet pas de résorber le montant total des pertes cumulées figurant au niveau des capitaux propres, ni à régulariser la situation des fonds propres au regard des dispositions de l'article 388 sus visé.

**Partant de ce fait, la société AMI Assurances s'engage à convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire le jour de la tenue de son Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers relatifs à l'exercice 2021 et ce, en vue de décider d'une augmentation de capital en numéraire, si la situation financière de la société l'exigerait et si les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales ne seraient pas respectées.**

### **3. Caractéristiques de l'émission**

Le capital social sera augmenté de **46 408 054D** par souscription en numéraire et émission de **46 408 054** actions nouvelles.

**Nombre d'actions à émettre : 46 408 054 actions**

**Valeur nominale des actions : 1 dinar**

**Forme des actions : Nominative**

**Catégorie : Ordinaire**

#### **3.1. PRIX D'EMISSION**

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de **2D**, soit **1D** de valeur nominale et **1D** de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

#### **3.2. DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION**

La souscription aux **46 408 054** actions nouvelles est réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice du droit préférentiel de souscription s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible :** La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de **77** actions nouvelles pour **68** actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. « AMI Assurances » ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible** : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercé à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

### 3.3. JOUISSANCE DES ACTIONS NOUVELLES

Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2021**.

### 3.4. PERIODE DE SOUSCRIPTION

La souscription aux **46 408 054** actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de **(77)** actions nouvelles pour **(68)** actions anciennes, et ce du **22/09/2021 au 14/10/2021** inclus<sup>1</sup>

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions nouvelles non souscrites seront mises à la disposition du public et ce du **18/10/2021 au 22/10/2021** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions publiques seront clôturées, sans préavis dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les  $\frac{3}{4}$  de l'augmentation décidée (soit **34 806 041** actions).

### 3.5. ETABLISSEMENTS DOMICILIATAIRES

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société « AMI Assurances » exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de **2D**, soit **1D** représentant la valeur nominale de l'action et **1D** représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restitués sans intérêts, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant par **(3)** jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de la TUNISIE CLEARING.

Le jour de dénouement de l'augmentation de capital en numéraire, la TUNISIE CLEARING créditera le compte indisponible **03 045 175 0321 000012 72** ouvert sur les livres de la BNA conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

---

<sup>1</sup> Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant les séances de bourse allant du **11/10/2021 au 14/10/2021** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant lesdites séances.

### **3.6. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET REGLEMENT LIVRAISON TITRES CONTRE ESPECES**

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant un bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **14/10/2021 à 16h** à Maxula Bourse.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par Maxula Bourse), via l'Espace Adhérent de TUNISIE CLEARING et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire sera effectué via la compensation interbancaire de TUNISIE CLEARING et ce, à une date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Les demandes de souscription essentiellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le bulletin de souscription en annexe, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

### **3.7. MODALITES ET DELAIS DE DELIVRANCE DES TITRES**

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions souscrites délivrée par Maxula Bourse, Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

### **3.8. MODE DE PLACEMENT**

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des **40 983 736** actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires de droits de souscription en bourse.

## **4. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES TITRES EMIS**

### ***4.1. Droits attachés aux valeurs mobilières offertes***

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq (5) ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la réglementation en vigueur.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

**4.2. Régime de négociabilité:** Les actions sont librement négociables.

### ***4.3. Régime fiscal applicable***

La législation actuelle en Tunisie prévoit :

- L'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 10%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens des sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 10%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

#### **4.4. MARCHE DES TITRES**

Depuis le **10/12/2014**, les actions AMI Assurances sont négociées sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, conformément aux dispositions de l'article 75 du Règlement Général de la Bourse.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur les marchés étrangers.

#### **4.5. COTATION DES TITRES**

##### ***4.5.1. Cotation en bourse des actions anciennes***

Les **40 983 736** actions anciennes composant le capital actuel de la société « AMI Assurances » seront négociées sur le marché hors cote de la Bourse à partir du **22/09/2021**, droits de souscription détachés.

##### ***4.5.2. Cotation en bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire***

Les **46 408 054** actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

##### ***4.5.3. Cotation en bourse des droits de souscription***

Les négociations en bourse des droits de souscription auront lieu du **22/09/2021 au 14/10/2021** inclus<sup>2</sup>  
Il est précisé qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

---

<sup>2</sup> Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant les séances de bourse allant du **11/10/2021 au 14/10/2021** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant lesdites séances.

#### **4.6. TRIBUNAL COMPETENT EN CAS DE LITIGES**

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1.

#### **4.7. PRISE EN CHARGE PAR TUNISIE CLEARING**

Les droits de souscription seront pris en charge par la TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « TN0007680051 » durant la période de souscription préférentielle, soit du **22/09/2021 au 14/10/2021**.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par la TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « **TN0007680069** » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, la TUNISIE CLEARING assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par Maxula Bourse – Intermédiaire en bourse.

**Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'un prospectus visé par le CMF sous le N° 21-1059 en date du 30 Août 2021, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2021 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2021 pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2021.**

**Le prospectus suvisé est mis à la disposition du public, sans frais, au siège social de la société AMI Assurances (*Cité des pins, Zone Nord Est les Berges du lac 2 1053 Tunis*), de BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse (Complexe le Banquier, Avenue Tahar HADDAD Les Berges du lac 1053 Tunis), Maxula Bourse, intermédiaire en Bourse (Rue du Lac Léman, Centre Nawrez 1053 Les Berges du lac, Tunis), sur le site internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn), sur le site de BNA Capitaux: [www.bnacapitaux.com.tn](http://www.bnacapitaux.com.tn) et sur le site de Maxula Bourse: [www.maxulabourse.com.tn](http://www.maxulabourse.com.tn)**

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**

**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021 pour tout placement sollicité après le 31/08/2021. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2021, pour tout placement sollicité après le 20/10/2021. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire Subordonné  
« BH BANK Subordonné 2021-02 »**

**Décisions à l'origine de l'émission**

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BH BANK réunie le 30/06/2020 a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 150 MDT sur une période maximale de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 27/08/2021, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant 50 000 000 dinars susceptible d'être porté à 70 000 000 dinars selon les conditions suivantes :

- Catégorie A : 5 ans dont 1 année de grâce au taux variable de TMM+2,55% ;
- Catégorie B : 5 ans in fine au taux variable de TMM+2,70% ;
- Catégorie C : 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 9,10% ;
- Catégorie D : 7 ans dont 2 années de grâce au taux variable de TMM+2,90%.

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**

**Montant**

L'emprunt obligataire subordonné « BH BANK subordonné 2021-2 » est d'un montant de 50 000 000 dinars, divisé en 500 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à 70 000 000 dinars, divisé en 700 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Période de souscription et de versement**

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **20/09/2021** et clôturées sans préavis au plus tard le **19/10/2021**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (70 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 700 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 50 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **19/10/2021**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 50 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **19/10/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **29/10/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

### **Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public**

Les souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **20/09/2021** aux guichets de la **BH INVEST**, intermédiaire en Bourse sis à l'immeuble BH Assurance–Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed–3<sup>ème</sup> Etage – Centre Urbain Nord 1003 Tunis.

### **But de l'émission**

Le but de la présente émission est de :

- Respecter les indicateurs de gestion prudentielle ;
- Satisfaire les demandes de la clientèle en matière de crédit et réaliser les objectifs prévus ;
- Respecter les nouvelles décisions énoncées par la Banque Centrale en matière de gestion des risques (risques opérationnels et risque de marché) ;
- Se doter des ressources nécessaires pour la réalisation du Business Plan ;
- Renforcer les ressources stables de la banque pour aboutir à un ratio de liquidité supérieur à 90% ;
- Financer le budget d'investissement.

### **CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS**

- **Dénomination de l'emprunt** : « BH BANK Subordonné 2021-02 »
- **Nature des titres** : Titres de créance
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites, délivrée par l'intermédiaire BH INVEST.  
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

### **Prix de souscription et d'émission:**

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

### **Date de jouissance en intérêts :**

Chaque obligation subordonnée souscrite portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **19/10/2021**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **19/10/2021** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

**Date de règlement :**

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

**Taux d'intérêt :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

***Pour la catégorie A de 5 ans dont 1 année de grâce***

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,55%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 255 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

***Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans In Fine***

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,70%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 270 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

***Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :***

- **Taux fixe :** Taux annuel brut de **9,10%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

***Pour la catégorie D d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :***

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,90%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 290 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

**Intérêts**

Les intérêts sont payés à terme échu le **19 octobre** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **19/10/2026** pour la catégorie A et B, pour le **19/10/2028** pour la catégorie C et D.

**Amortissement-remboursement :**

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie A feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un quart de la valeur nominale, soit 25 DT par obligation à partir de la deuxième année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie B feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories C et D feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation à partir de la troisième année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **19/10/2026** pour la catégorie A et B, le **19/10/2028** pour la catégorie C et D.

**Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

**Païement :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **19 octobre** de chaque année.

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts aura lieu le **19/10/2022** et le premier remboursement en capital aura lieu le **19/10/2023**.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **19/10/2022** et le remboursement en capital aura lieu le **19/10/2026**.

Pour la catégorie C et D, le premier paiement en intérêts aura lieu le **19/10/2022** et le premier remboursement en capital aura lieu le **19/10/2024**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

**Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :**

• **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **9,10%** l'an pour la catégorie C.

• **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de juillet 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,313% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,863% pour la catégorie A, de 9,013% pour la catégorie B et de 9,213% pour la catégorie D. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,55%** pour la catégorie A, de **2,70%** pour la catégorie B et de **2,90%** pour la catégorie D et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt subordonné:**

• **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné «BH Subordonné 2021-2» sont émises selon 4 catégories :

- une catégorie A sur une durée de vie totale de 5 ans dont une année de grâce ;
- une catégorie B sur une durée de vie totale de 5 ans In Fine ;
- une catégorie C sur une durée de vie totale de 7 ans dont deux années de grâce ;
- une catégorie D sur une durée de vie totale de 7 ans dont deux années de grâce.

- **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3,5 ans** pour la catégorie **A** et de **5 ans** pour les catégories **B, C** et **D**.

**Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **4,174 années** pour la catégorie **C**.

**Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang**

- **Rang de créance :** En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination). Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30/08/2021 sous le n°21-00. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :** L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

**Garantie :**

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est assorti d'aucune garantie.

**Notation de l'emprunt:**

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

**Notation de la banque :**

Le 03/06/2021, l'agence de notation STANDARDS&POOR'S a révisé à la baisse les notes à long et court terme de la banque soit "CCC+" à long terme, "C." à court terme et des perspectives d'avenir "stables".

**Mode de placement :**

L'emprunt obligataire subordonné «BH Subordonné 2021-2» est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et

les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions et les versements seront reçus aux guichets de BH INVEST, intermédiaire en Bourse sis à l'immeuble BH Assurance–Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed–3<sup>ème</sup> Etage – Centre Urbain Nord 1003 Tunis.

### **Organisation de la représentation des porteurs des obligations**

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

### **Fiscalité des titres**

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales. En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n° 96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances 2017, sont déductible de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (**5 000 dinars**) sans que ce montant n'excède mille dinars (**3 000 dinars**) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

### **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées:**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées à la souscription ) ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « BH BANK Subordonné 2021-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

### **Marché des titres :**

A fin août 2021, il existe 7 emprunts obligataires émis par la BH BANK (6 cotés et 1 non encore coté) sur le marché obligataire de la cote de la BVMT.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie émis par l'émetteur et sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, BH BANK s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « BH INVEST » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt obligataire subordonné « **BH BANK Subordonné 2021-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par Tunisie Clearing :**

BH BANK s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire subordonné «BH BANK Subordonné 2021-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

**Tribunal compétent en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

**Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :**

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

• **Nature du titre :**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que définie dans le paragraphe «Rang de créance»**).

• **Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

• **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

**Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné:**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération «BH BANK Subordonné 2021-02 » visée par le CMF en date du 31/08/2021 sous le numéro 21-1060, du document de référence « BH BANK 2021 » enregistré par le CMF en date du 30/08/2021 sous le numéro 21-003. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021, pour tout placement sollicité après le 31/08/2021. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2021.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de la BH BANK, 18 Avenue Mohamed V, 1080 Tunis, BH INVEST, Immeuble BH Assurance – Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed – 3ème Etage – Centre Urbain Nord 1003 Tunis, , tous les intermédiaires en Bourse et sur le site internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn).

Les états les financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2021 et les indicateurs d'activités relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2021 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 31/08/2021 et le 20/10/2021.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE**
**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021 pour tout placement sollicité après le 31/08/2021. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2021.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

## Emprunt Obligataire Subordonné « TLF 2021 Subordonné »

**Décisions à l'origine de l'émission**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING ET FACTORING réunie le **26/06/2020** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires subordonnés d'un montant total ne dépassant pas 30 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **14/12/2020** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné «**TLF 2021-Subordonné**» d'un montant de 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à 20 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,20% brut l'an au minimum et TMM+3,50% brut l'an au maximum pour le taux variable, et entre 9,00% brut l'an au minimum et 12,00% brut l'an au maximum pour le taux fixe. Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

La Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit : 9,80% brut l'an et/ou TMM+3,00% sur 5 ans.

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**
**Montant :**

L'emprunt obligataire subordonné « **TLF 2021 Subordonné** » est d'un montant de 15 Millions de dinars susceptible d'être porté à 20 Millions de dinars, divisé en 150 000 obligations subordonnées susceptibles d'être portés à 200 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt subordonné « **TLF 2021 Subordonné** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Période de souscription et de versement**

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **14/09/2021** et clôturées au plus tard le **28/10/2021**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/10/2021**, les souscriptions à cet emprunt subordonné seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/10/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **11/11/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

### **Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public**

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **14/09/2021** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

### **But de l'émission**

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie.

A ce titre, cet emprunt subordonné permettra à la société de renforcer davantage ses fonds propres nets au vu de la réglementation bancaire.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

### **CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS**

- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Dénomination de l'emprunt** : «TLF 2021 Subordonné»
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.

### **Prix de souscription et d'émission:**

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

### **Date de jouissance en intérêts :**

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28/10/2021**, seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la négociation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **28/10/2021** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

**Date de règlement :**

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

**Taux d'intérêt :**

Les obligations subordonnées « **TLF 2021 Subordonné** » seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés comme suit :

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +3,00% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.
- Taux fixe : Taux annuel brut de 9,80% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

**Amortissement-remboursement :**

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **28/10/2026**.

**Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

**Paiement :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **28 octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **28/10/2022**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

**Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :**

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **9,80%** l'an.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de juillet 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,313% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,313%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3,00%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**

• **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné « **TLF 2021 Subordonné** » sont émises sur une durée de **5 ans**.

• **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

• **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,666 années**.

**Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :**

• **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 11 août 2021 sous le numéro 21/002. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

• **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

**Garantie :**

Le présent emprunt subordonné ne fait aucune mention de garantie.

**Notation de la société :**

En date du **20 juillet 2021**, Fitch Ratings a confirmé de nouveau la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring à **BBB (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme à F3 (tun).

**Notation de l'emprunt:**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BB+ (tun)** à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **25 août 2021**.

**Mode de placement :**

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'opération, est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues aux guichets de Tunisie Valeurs (Tunis Centre Urbain Nord, Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

### **Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées**

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

### **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt obligataire subordonné) ainsi que la tenue de registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « **TLF 2021-Subordonné** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.

### **Marché des titres**

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt subordonné « **TLF 2021-Subordonné** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

### **Prise en charge par Tunisie Clearing :**

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage dès la clôture de l'emprunt subordonné « **TLF 2021-Subordonné** » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

### **Tribunaux compétents en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

### **Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :**

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que définie dans le paragraphe « Rang de créance »**)

- **Qualité de crédit de l'émetteur:**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

**Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 30 août 2021 sous le numéro **21-1058**, du document de référence « **TLF 2021** » enregistré par le CMF en date du **11/08/2021** sous le n°**21-002**, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021 pour tout placement sollicité après le 31/08/2021 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2021.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn)

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021 et les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2021 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 31/08/2021 et le 20/10/2021.

2021- AS -1056

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

[www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)  
email : [cmf@cmf.tn](mailto:cmf@cmf.tn)  
Le Président du CMF  
**M. Salah ESSAYEL**

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL		
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>							
<i>SICAV OBLIGAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	198,834	205,468	205,548		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/04/07	135,663	140,556	140,616		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	117,403	117,449		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	126,013	126,072		
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	122,733	122,772		
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	121,902	121,964		
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	117,918	117,962		
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	47,855	47,868		
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	34,276	34,289		
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	116,242	116,293		
<i>FCP OBLIGAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	18,127	18,137		
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	128,998	129,028		
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,189	1,188		
14 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	123,257	123,305		
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	11,970	11,974		
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	172,763	172,842		
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	11,931	11,935		
18 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (1)	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	98,301	98,342		
19 ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21		100,157	100,211		
<i>FCP OBLIGAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
20 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,916	1,918		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
21 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	63,361	65,080	65,101		
22 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	25/04/94	132,598	137,459	137,398		
23 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	11/11/01	105,737	109,810	109,511		
24 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	109,328	109,374		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
25 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	142,088	142,055		
26 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	540,181	540,139		
27 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	136,977	136,701		
28 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE **	MAXULA BOURSE	15/10/08		En liquidation	En liquidation		
29 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE **	MAXULA BOURSE	15/10/08		En liquidation	En liquidation		
30 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	174,739	174,613		
31 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,444	97,770	97,633		
32 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	125,190	129,682	129,543		
33 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	174,131	173,989		
34 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	153,220	153,030		
35 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,000	23,536	23,495		
36 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	90,103	90,060		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
37 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2234,620	2238,939		
38 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	131,007	131,224		
39 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	219,895	220,989		
40 AIRLINES FCP VALEURS CEA**	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	En liquidation	En liquidation		
41 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	3,013	3,048		
42 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,704	2,723		
43 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	66,144	65,975		
44 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,299	1,323		
45 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,304	1,305		
46 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,245	1,251		
47 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,226	1,233		
48 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	112,156	113,056		
49 AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	CGF	25/02/08	133,188	En dissolution	En dissolution		
50 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1142,671	1242,942	1238,710		
51 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,388	13,484		
52 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	06/11/17	9,852	10,576	10,630		
53 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		10,371	10,567		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>							
54 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	91,531	91,232		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGAIRES</i>							
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,386	108,099	108,133
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	100,933	100,120	100,155
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	111,327	111,373

58	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	104,918	103,232	103,276
59	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,234	104,934	104,986
60	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,726	108,017	108,064
61	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,230	104,632	104,678
62	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	03/02/97	18/05/21	4,821	103,279	101,788	101,828
63	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	102,962	102,341	102,362
64	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	105,204	105,249
65	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	107,013	107,063
66	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	105,929	104,717	104,745
67	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	104,856	103,914	103,947
68	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	103,610	103,654
69	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,509	103,057	103,089
70	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,296	102,297	102,341
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,815	105,794	105,823
72	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,496	102,848	102,894
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	104,153	101,306	101,338
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/21	4,222	107,259	106,200	106,060
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	101,895	101,930
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	108,188	107,935	107,983
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	105,789	104,383	104,426
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	107,316	106,957	107,005
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,811	108,770	108,847
<b>SICAV MIXTES</b>								
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	63,589	66,277	65,979
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	91,816	97,003	96,724
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	17,942	17,952
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	295,563	295,994
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2222,734	2336,888	2333,779
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	75,191	69,808	69,790
86	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	56,836	54,966	54,964
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,354	106,403
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,629	11,896	11,864
89	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	13,786	15,163	15,118
90	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,165	16,413	16,323
91	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	13,508	14,294	14,244
92	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/21	4,392	149,845	144,136	144,155
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,793	9,744
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	9,059	100,201	100,128
95	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	79,550	79,407
96	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	80,118	79,710
97	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	99,851	101,181	101,195
98	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	96,034	95,680
99	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,802	10,751
100	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	105,261	105,501
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	15/01/07	24/05/21	1,001	140,968	153,053	152,419
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
102	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	98,185	108,751	109,530
103	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	115,856	119,463	119,279
104	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	122,371	122,284
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	189,900	193,460	194,582
106	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	174,320	177,637	178,766
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	166,989	170,955	171,800
108	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	23,320	23,250	23,368
109	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	139,903	141,636
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	157,402	156,928
111	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346			
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5502,235	5515,282
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND ****	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5896,728	
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	85,641	90,735	91,845
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	31/05/21	105,254	4570,396	4652,624	4675,355
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,471	10,495
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	165,461	167,390	167,574
118	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/05/16	24/05/21	106,138	10549,752	11178,418	11222,764
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	137,347	125,224	125,077

(1) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE

(2) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT

\* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

\*\* FCP en liquidation anticipée

\*\*\* FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC

\*\*\*\* FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société -UIB ASSURANCES- et l'ouverture au public des fonds « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA », « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100

68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

## II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-		73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
56. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998

62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98 Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

## III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (2)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011-1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
39	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
43	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
64	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeubles Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (6)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts  
(2) FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC  
(3) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT  
(4) FCP en liquidation anticipée  
(5) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE  
(6) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 <sup>ème</sup> étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

## LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**

**Wifak International Bank**

**Siège social :** Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

Wifak International Bank publie ci -dessous, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021 accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Fethi NEJI et Mr Rachid NECHI.

**Etats Financiers au 30/06/2021**

---

## BILAN

Arrêté au 30 Juin 2021

					En DT
Désignation		30-juin-21	30-juin-20	31-déc-20	31 décembre 2020 (*)
<b>AC01</b>	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	124 001 593	55 007 632	71 377 256	71 377 256
<b>AC02</b>	Créances sur les établissements bancaires et financiers	118 697 568	190 244 847	167 527 382	167 527 382
<b>AC03</b>	Créances sur la clientèle	565 646 440	413 524 037	482 629 803	480 189 777
<b>AC04</b>	Portefeuille titres commercial	40 176	39 498	40 176	40 176
<b>AC05</b>	Portefeuille d'investissement	21 716 747	21 131 571	21 830 080	21 830 080
<b>AC06</b>	Valeurs immobilisées	54 047 184	56 942 878	55 353 390	55 353 390
<b>AC07</b>	Autres actifs	42 054 226	39 658 540	28 434 103	28 434 103
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>926 203 934</b>	<b>776 549 004</b>	<b>827 192 190</b>	<b>824 752 164</b>
<b>PA01</b>	Banque Centrale,CCP	105 022 359	68 380 272	84 238 187	84 238 187
<b>PA02</b>	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	1 400 931	21 555 434	699 579	699 579
<b>PA03</b>	Dépôts de la clientèle	547 948 287	450 469 403	487 130 302	487 130 302
<b>PA04</b>	Dettes de financements et Ressources spéciales	37 613 518	29 990 668	41 846 709	41 846 709
<b>PA05</b>	Autres passifs	81 328 691	50 302 676	60 154 512	60 654 512
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>773 313 786</b>	<b>620 698 454</b>	<b>674 069 289</b>	<b>674 569 289</b>
<b>CP01</b>	Capital	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000
<b>CP02</b>	Réserves	20 542 419	20 542 419	20 542 419	20 542 419
<b>CP03</b>	Actions propres	-694 663	-694 663	-694 663	-694 663
<b>CP04</b>	Autres capitaux propres	16 111 706	16 107 999	16 110 456	16 110 456
<b>CP05</b>	Résultats reportés	-35 775 337	-26 959 780	-27 459 779	-27 959 779
<b>CP06</b>	Résultat de l'exercice	2 706 023	-3 145 425	-5 375 532	-7 815 558
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES 3</b>		<b>152 890 148</b>	<b>155 850 550</b>	<b>153 122 901</b>	<b>150 182 875</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>926 203 934</b>	<b>776 549 004</b>	<b>827 192 190</b>	<b>824 752 164</b>

(\*) Colonne retraitée à des fins de comparabilité.

## ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 30 Juin 2021

		En DT			
Désignation	Notes	30-juin- 2021	30-juin 2020	31-décembre 2020	
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>					
<b>HB 01-</b>	Cautions, Avals et autres garanties données	4-1	8 603 235	10 284 909	9 686 138
<b>HB 02-</b>	Crédits documentaires	4-2	10 415 351	11 645 287	23 509 625
<b>HB 03-</b>	Actifs donnés en garantie		-	-	-
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>			<b>19 018 586</b>	<b>21 930 197</b>	<b>33 195 763</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>					
<b>HB 04-</b>	Engagements de financement donnés	4-3	106 025 162	74 049 188	70 094 533
<b>HB 05-</b>	Engagements sur titres		-	-	-
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>			<b>106 025 162</b>	<b>74 049 188</b>	<b>70 094 533</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>					
<b>HB 06-</b>	Engagements de financement reçus		-	-	-
<b>HB 07-</b>	Garanties reçues	4-4	336 371 922	278 015 785	314 519 944

## ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 30 Juin 2021

En DT

Désignation	30-juin-21	30-juin-2020	31-déc-20	31 décembre 2020 (*)
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>	<b>39 691 666</b>	<b>27 589 787</b>	<b>60 663 708</b>	<b>58 223 68</b>
R01 Marges et revenus assimilés	30 530 971	21 303 383	46 850 358	44 410 33
R02 Commissions en produits	7 865 641	4 474 066	10 341 004	10 341 00
R03 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	1 004 922	1 565 681	2 389 358	2 389 35
R04 Revenus du portefeuille d'investissement	290 132	246 657	1 082 988	1 082 98
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>	<b>-16 036 119</b>	<b>-14 354 234</b>	<b>-28 937 711</b>	<b>-28 937 71</b>
H01 Marges encourus et charges assimilées	-15 553 106	-13 798 047	-27 760 435	-27 760 43
H02 Commissions encourues	-483 013	-556 187	-1 177 276	-1 177 27
H03 Perte sur portefeuille titres commerciales et opérations financiers	-	-	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>23 655 547</b>	<b>13 235 553</b>	<b>31 725 997</b>	<b>29 285 97</b>
R05/ Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur	-2 526 809	-1 162 267	-6 351 182	-6 351 18
H04 créances, hors bilan et passif				
R06/ Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur	-335 251	-130 960	-171 097	-171 09
H05 portefeuille d'investissement				
R07 Autres produits d'exploitation	10 315	80	24 558	24 55
H06 Frais de personnel	-11 592 424	-8 623 143	-18 335 426	-18 335 42
H07 Charges générales d'exploitation	-4 302 097	-3 568 166	-7 554 236	-7 554 23
H08 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-2 148 598	-2 646 883	-4 633 390	-4 633 39
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 760 683</b>	<b>-2 895 784</b>	<b>-5 294 776</b>	<b>-7 734 80</b>
R08/ Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	22 548	-190 140	64 281	64 28
H09				
C01011 Impôt sur les bénéfices	-75 000	-57 000	-139 737	-139 73
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>2 708 231</b>	<b>-3 142 924</b>	<b>-5 370 232</b>	<b>-7 810 25</b>
R09/ Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	-2 208	-2 500	-5 300	-5 30
C01010				
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>2 706 023</b>	<b>-3 145 425</b>	<b>-5 375 532</b>	<b>-7 815 55</b>
Modification comptable	-2 940 026		-500 000	-500 00
<b>RESULTAT NET APRES MODIFICATION</b>	<b>-234 003</b>	<b>-3 145 425</b>	<b>-5 875 532</b>	<b>-8 315 55</b>

(\*) Colonne retraitée à des fins de comparabilité.

## ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 30 juin 2021

En DT

Désignation	30-juin-2021	30-juin-2020	31-déc-2020
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)	42 543 031	20 751 717	58 705 30
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-16 351 637	-13 344 764	-30 029 20
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-85 868 002	-6 594 444	-80 108 91
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	61 431 801	96 220 642	135 554 64
Titres de placements	-	-	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-11 779 300	-9 357 770	-19 374 03
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	-2 384 405	5 194 206	16 596 04
Impôt sur le bénéfice	-77 208	-59 500	-145 03
	-	-	-
<b><u>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</u></b>	<b>-12 485 720</b>	<b>92 810 088</b>	<b>81 198 79</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
	-	-	-
Profits et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	-228 169	-186 657	-959 05
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	341 502	137 210	211 09
Acquisition / cessions sur immobilisations	-788 375	-418 603	-744 38
	-	-	-
<b><u>FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</u></b>	<b>-675 042</b>	<b>-468 050</b>	<b>-1 492 33</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Rachat d'actions	-	-	-
Encaissement d'emprunt obligataire	-	-	15 000 00
Remboursement d'emprunt obligataire	-2 054 567	-	-2 790 49
Remboursement d'emprunts	-2 476 923	-6 460 557	-7 386 17
Dividendes versés et autres distributions	-	-	-
Mouvements sur fond social et de retraite	1 250	2 469	4 92
<b><u>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</u></b>	<b>-4 530 240</b>	<b>-6 458 089</b>	<b>4 828 26</b>
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période</b>	<b>-17 691 002</b>	<b>85 883 948</b>	<b>84 534 72</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en début de période</b>	<b>154 007 047</b>	<b>69 472 322</b>	<b>69 472 32</b>
<b><u>LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE</u></b>	<b>136 316 045</b>	<b>155 356 270</b>	<b>154 007 04</b>

**Notes aux Etats Financiers au 30/06/2021**

---

## PRESENTATION DE LA BANQUE

---

« **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « **EL WIFAK Leasing** ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et a décidé la conversion de la société en une banque universelle et ce, sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie.

Notons que la société « **EL WIFAK LEASING** » a été créée le 28 Juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de Leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

L'activité de la banque est régie par la loi 2016-048.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2021 à la somme de 150.000.000 DT divisé en 30.000.000 actions de 5 DT chacune.

La société « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun.

### **I. REFERENTIEL COMPTABLE D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :**

Les états financiers de « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises.
- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25) ;
- La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41).

#### **1- Créances sur la clientèle**

##### **1-1 Règle de présentation des créances sur la clientèle :**

Les financements de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des profits décomptés d'avance et non encore échus.

Les financements à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des profits courus et non échus.

Les financements à moyen terme utilisés progressivement par tranche, sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les profits réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actifs correspondants de manière soustractive.

## **1-2 Classification et évaluation des créances :**

Les provisions sur engagement sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

### **A- Actifs courants :**

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

### **B- Actifs classés :**

#### **B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier**

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

#### **B2 : Actifs incertains**

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

#### **B3 : Actifs préoccupants**

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de perte éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

#### **B4 : Actifs compromis**

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert, sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance crédit, ainsi que des garanties réelles titrées et expertisées.

Pour les financements IJARA, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en IJARA comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

#### **A- Les provisions collectives :**

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle qu'ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012 et modifiée par le circulaire 2021-01 du 11 janvier 2021, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dite « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par « WIFAK INTERNATIONAL BANK ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA, sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012 telle que modifiée par l'annexe III à la circulaire n°2021-01 du 11 janvier 2021. Cette méthodologie prévoit :

i. Le regroupement du portefeuille par segment de clientèle et par secteur d'activité :

Engagements sur les professionnels du secteur privé :

- Agriculture
- Industries mécaniques et électriques
- Oléifacteurs
- Industries agroalimentaires
- Industries pharmaceutiques
- Autres industries
- BTP
- Tourisme
- Agences de voyages
- Agences de location de voitures
- Promotion immobilière
- Exportateurs d'huile d'olive
- Commerce
- Santé
- Télécom et TIC
- Autres services

Contreparties publiques :

- Entreprises opérant dans des secteurs concurrentiels
- Autres organismes publics

Particuliers :

- Particuliers du secteur privé : crédits logements
- Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- Particuliers du secteur public : crédits logements
- Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 5 derniers exercices.

iii. Majoration des taux de migrations historiques.

iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances.

**B- Les provisions additionnelles :**

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4 ;

N : année d'arrêté des comptes ;

M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

## **2- Portefeuille titres**

### **2.1 Présentation du portefeuille titres**

Les titres sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées, sont les suivantes :

#### ***A- Portefeuille-titres commercial :***

##### **A1 : Titres de transaction**

Il s'agit des titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par la Banque avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu variable.

##### **A2 : Portefeuille d'investissement**

###### **- Titres d'investissements**

Les titres présentés sous cette rubrique, sont les titres que la Banque a la capacité et l'intention de conserver de façon durable, en principe jusqu'à leurs échéances, ainsi que les parts des revenus courus et non échus qui leur sont rattachées.

###### **- Titres de participation**

Présentant les actions et autres titres détenus par la Banque et qui sont destinés à une activité de portefeuille consistant à investir dans des titres pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante et s'exerçant sans intervention dans la gestion des entreprises dans lesquelles les titres sont détenus, ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

###### **- Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées**

Il s'agit des actions et parts de capital, détenues dans les entreprises filiales, les entreprises sur lesquelles la Banque exerce une influence notable ou un contrôle conjoint ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

## 2.2 Evaluation du portefeuille titres

### **a. Date d'acquisition :**

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées, sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

### **b. Date d'arrêté :**

#### **- Titres de transaction**

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

#### **- Titres d'investissement**

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres

## **3- Prise en compte des produits**

Les profits et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 30 juin 2021 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les revenus provenant des contrats IJARA, sont comptabilisés conformément à la norme comptable 4 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 Janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature, sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux concepts charaiques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque, sont portés dans un compte de passif « Nafaa El aam ».

#### 4- Valeurs immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société, figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
<b>Logiciels et Licences</b>	<b>33%</b>
<b>Construction</b>	
<i>Agences</i>	5%
<i>Centre d'affaire et siège</i>	2%
<b>Global Bancaire</b>	<b>10%</b>
<b>Agencement et aménagement des constructions</b>	<b>10%</b>
<b>Installations générales, Agencement et aménagement Divers</b>	<b>10%</b>
<b>Matériel de transport</b>	<b>20%</b>
<b>Matériel informatique</b>	<b>16,66%</b>
<b>DAB &amp; GAB</b>	<b>20%</b>
<b>Equipements de bureau</b>	<b>10%</b>
<b>Autres Immobilisations corporelles</b>	<b>10%</b>

#### 5- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds.

#### 6- *Impôt sur les bénéfices*

« **WIFAK BANK** » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 35%.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de IJARA, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

#### 7- *Taxe sur la valeur ajoutée*

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA, sont soumis à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

## 8- Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel qu stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée, correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'années de travail dans la société.

## 9- Unité monétaire

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT).

## 10- Faits saillants de la période :

Le premier semestre de 2021 a été principalement marqué par :

- Les produits d'exploitation bancaires ont enregistré une hausse de 44% par rapport à la même période de l'année 2020,
- Les charges d'exploitation bancaires ont augmenté de 12% par rapport au 30 Juin 2020,
- Le PNB a enregistré une augmentation de 14,420 MDT, soit une hausse de 79% par rapport au 30 Juin 2020.
- Les encours des financements à la clientèle ont enregistré une augmentation de 152,1 MDT, soit une hausse de 37% par rapport au 30 Juin 2020.
- Les dépôts et avoirs de la clientèle ont enregistré une progression de 22% par rapport au 30 Juin 2020.
- L'expansion du réseau de la banque par l'ouverture d'une nouvelle agence « Bir Ali Ben Khelifa ».

## 11- Modification comptable :

Au cours de l'exercice 2021, il a été procédé aux modifications comptables ci-dessous :

- Suite à la communication du redressement fiscal partiel pour les exercices 2017-2018-2019, la banque a constitué une provision pour risque fiscal estimé à 500 KDT. Ce montant a été porté en « Modifications Comptables » en ajustant les capitaux propres d'ouverture et la colonne comparative a été retraitée en conséquence.

Rubrique	En D		
	2020 Approuvé	Retraitement	2020 Retraité
PA 5- Autres Passifs	60 154 512	500 000	60 654 512
CP 5- Résultats Reportés	(27 459 779)	(500 000)	(27 959 779)

- Conformément à l'avis n° 2020-A du 30 décembre 2020 du comité auxiliaire du Conseil National de la Comptabilité relatif au traitement comptable, par les institutions financières et des IMF, de modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie du COVID 19 de la comptabilité, la banque a procédé à l'annulation des compléments des profits sur les financements objet de cet avis, calculés afin de revenir au niveau des profits avant rééchelonnement pour une valeur de 2 440 KDT.

## **12- Note sur le contrôle fiscal.**

### *12.1 Exercices 2015-2016 :*

En date du 30 décembre 2020, les services compétents de l'administration fiscale ont adressé à la banque la notification des résultats du contrôle des exercices précités pour un montant global et principal et pénalités estimé à 1 122 KDT. Cette notification a fait l'objet d'une opposition en date du 12 février 2021.

L'administration fiscale a répondu en date du 7 mai 2021 après suppression de quelques chefs de redressement.

La banque a adressé à la mission de réconciliation, une nouvelle opposition en date du 21 mai 2021.

### *12.2 Exercices 2017-2018-2019 :*

En date du 19 avril 2021, les services compétents de l'administration fiscale ont adressé à la banque, la notification des résultats du contrôle des exercices précités pour un montant global et principal et pénalités estimés à 3 862 KDT et une réduction du report d'impôt (IS et TVA) de 2 135 KDT.

En date du 02 Juin 2021, la banque a formulé une opposition appuyée par les justificatifs nécessaires.

La banque est en attente de la réponse de l'administration sur l'opposition.

## II. NOTES EXPLICATIVES

### (1) Notes explicatives sur le bilan- Actifs

#### Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2021 à 124 001 593 DT contre 55 007 632 DT au 30 juin 2020 enregistrant ainsi une augmentation de 125%.

Description	30-06-2021	30-06-2020	31 déc. 2020	Variation	En DT %
Caisse en dinars et monnaies étrangères	4 738 342	6 253 666	6 361 045	-1 515 324	-24%
BCT, CCP et TGT	119 319 919	48 753 966	65 072 879	70 565 953	145%
Provision sur incident de caisse	-56 668	-	-56 668	-56 668	100%
<b>Total</b>	<b>124 001 593</b>	<b>55 007 632</b>	<b>71 377 256</b>	<b>68 993 961</b>	<b>125%</b>

#### Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements Bancaires et financiers ont totalisé 118 697 568 DT au 30 juin 2021 contre 190 244 847 DT enregistré au 30 juin 2020.

Description	Note	30-juin-21	30-juin-20	31 déc. 2020	Variation	En DT %
Créances sur les établissements Bancaires	1.2.1	62 772 074	124 705 877	136 399 962	-61 933 803	-50%
Créances sur les établissements Financiers	1.2.2	55 925 494	65 538 970	31 127 420	-9 613 476	-15%
<b>Total</b>		<b>118 697 568</b>	<b>190 244 847</b>	<b>167 527 382</b>	<b>-71 547 279</b>	<b>-38%</b>

##### **Note 1.2.1 Créances sur les établissements Bancaires**

Le solde de cette rubrique s'élève, au 30 juin 2021, à 62 772 074 DT et se détaille comme suit :

Description	30-juin-21	30-juin-20	31 déc. 2020	Variation	En DT %
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	1 117 078	628 325	648 003	488 753	78%
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-68 498	-225 042	-68 498	156 544	-70%
Placements MOUDHARABA interbancaire	61 708 725	124 176 650	135 753 550	-62 467 925	-50%
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	14 769	125 944	66 907	-111 175	-88%
<b>Total créances sur les établissements bancaires</b>	<b>62 772 074</b>	<b>124 705 877</b>	<b>136 399 962</b>	<b>-61 933 803</b>	<b>-50%</b>

##### **Note 1.2.2 Créances sur les établissements financiers**

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2021 à 55 925 494 DT et se détaille comme suit :

Description	30-juin-21	30-juin-20	31 déc. 2020	Variation	En DT %
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-
Prêts aux les établissements financiers	55 833 333	65 333 333	31 000 000	-9 500 000	-15%
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	92 161	205 637	127 420	-113 477	-55%
<b>Total créances sur les établissements financiers</b>	<b>55 925 494</b>	<b>65 538 970</b>	<b>31 127 420</b>	<b>-9 613 477</b>	<b>-15%</b>

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale de Tunisie et ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

En D'

Description						En D'	
	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans Maturité	Total	
<b>Etablissements bancaires</b>	<b>61 723 494</b>	-	-	-	<b>1 048 580</b>	<b>62 772 074</b>	
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	1 117 078	1 117 078	
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	-68 498	-68 498	
Placements MOUDHARABA interbancaire	61 708 725	-	-	-	-	61 708 725	
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	14 769	-	-	-	-	14 769	
<b>Etablissements financiers</b>	<b>55 925 494</b>	-	-	-	-	<b>55 925 494</b>	
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-	-	
Prêts aux établissements financiers	55 833 333	-	-	-	-	55 833 333	
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	92 161	-	-	-	-	92 161	
<b>Total</b>	<b>117 648 988</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 048 580</b>	<b>118 697 568</b>	

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation, se présente comme suit :

En D'

RUBRIQUES	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
<b>Etablissements bancaires</b>	-	-	<b>62 772 074</b>	<b>62 772 074</b>
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	-	-	1 117 078	1 117 078
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-68 498	-68 498
Prêts aux établissements bancaires	-	-	61 708 725	61 708 725
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	-	-	14 769	14 769
<b>Etablissements financiers</b>	-	-	<b>55 925 494</b>	<b>55 925 494</b>
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	-	-	55 833 333	55 833 333
Créances rattachées sur les avoirs et les prêts aux établissements financiers	-	-	92 161	92 161
<b>Total</b>	-	-	<b>118 697 568</b>	<b>118 697 568</b>

### Note 1.3: Créances sur la clientèle

Les financements à la clientèle ont passé de 565 646 440 DT au 30 juin 2020 à 413 524 037 DT au 30 juin 2021 enregistrant ainsi une augmentation de 36.8 %

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

En DT

Description	30-juin-21	30-juin-20	31-déc-20	31/12/2020 (*)	Variation	%
<b>Kardh Hassan</b>	<b>3 637 696</b>	<b>2 130 156</b>	<b>2 623 420</b>	<b>2 623 420</b>	<b>1 507 540</b>	<b>71%</b>
<b>Autres concours à la clientèle / ressources ordinaires (1)</b>	<b>562 008 744</b>	<b>411 393 881</b>	<b>480 006 383</b>	<b>477 566 357</b>	<b>150 614 863</b>	<b>37%</b>
<b>Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars</b>	<b>562 008 744</b>	<b>399 167 777</b>	<b>472 151 161</b>	<b>469 711 135</b>	<b>162 840 967</b>	<b>41%</b>
Financement Mourabaha	299 778 410	146 101 039	218 080 511	216 783 406	153 677 371	105%
Financement Ijara	302 582 200	284 720 019	291 006 909	289 863 988	17 862 181	6%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	-35 811 866	-28 368 179	-33 285 057	-33 285 057	-7 443 687	26%
Profits réservés sur créances	-4 540 000	-3 285 102	-3 651 202	-3 651 202	-1 254 898	38%
<b>Portefeuille sur ressources ordinaires en devises</b>	-	<b>7 232 981</b>	<b>7 855 222</b>	<b>7 855 222</b>	<b>-7 232 981</b>	<b>-100%</b>
<b>Produits à recevoir sur financements rééchelonnés</b>	-	<b>4 993 122</b>	-	-	<b>-4 993 122</b>	<b>-100%</b>
<b>Total</b>	<b>565 646 440</b>	<b>413 524 037</b>	<b>482 629 803</b>	<b>480 189 777</b>	<b>152 122 403</b>	<b>37%</b>

Une partie des créances sur la clientèle sont refinançables auprès de la Banque Centrale de Tunisie.

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle se détaille comme suit :

En DT

Description	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Kardh Hassan	-	-	3 637 696	3 637 696
Autres concours à la clientèle	-	-	562 008 744	562 008 744
<b>Total</b>	-	-	<b>565 646 440</b>	<b>565 646 440</b>

(1) Le détail des autres concours à la clientèle sur les ressources ordinaires se présente comme suit :

Description	En D'					
	30-juin-21	30-juin-20	31-déc-20	31/12/2020 (*)	Variation	%
<b>Autres concours à la clientèle en dinars</b>	<b>562 008 744</b>	<b>404 160 900</b>	<b>472 151 161</b>	<b>469 711 135</b>	<b>157 847 844</b>	<b>39%</b>
<b>Portefeuille Ijara*</b>	<b>302 582 200</b>	<b>284 720 019</b>	<b>291 006 909</b>	<b>289 863 987</b>	<b>17 862 181</b>	<b>6%</b>
Encours financiers	267 745 168	258 731 134	260 483 083	260 483 083	9 014 034	3%
Impayés et autres facturations	36 351 828	26 735 000	31 465 178	31 465 178	9 616 828	36%
Produits rattachés aux Financements Ijara	-1 514 796	-746 115	-941 352	-2 084 274	-768 681	103%
<b>Portefeuille Mourabaha*</b>	<b>299 778 410</b>	<b>146 101 039</b>	<b>218 080 511</b>	<b>216 783 407</b>	<b>153 677 372</b>	<b>105%</b>
<b>Mourabaha Court terme</b>	<b>121 042 604</b>	<b>74 794 607</b>	<b>93 522 555</b>	<b>93 374 847</b>	<b>46 247 997</b>	<b>62%</b>
Encours financiers	105 250 941	55 721 270	72 866 799	72 866 799	49 529 671	89%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha	1 030 501	1 025 052	1 247 499	1 099 791	5 449	1%
Impayés sur Financement Mourabaha	14 761 162	18 048 285	19 408 257	19 408 257	-3 287 123	-18%
<b>Mourabaha Moyen terme</b>	<b>144 937 407</b>	<b>46 205 794</b>	<b>95 590 360</b>	<b>94 512 691</b>	<b>98 731 613</b>	<b>214%</b>
Encours financiers	142 668 260	43 462 689	92 933 203	92 933 203	99 205 571	228%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Moyen Terme	1 404 507	1 125 803	2 457 040	1 379 371	278 704	25%
Impayés sur Financement Mourabaha Moyen Terme	864 640	1 617 303	200 117	200 117	-752 663	-47%
<b>Mourabaha Long terme</b>	<b>33 798 399</b>	<b>25 100 637</b>	<b>28 967 596</b>	<b>28 895 869</b>	<b>8 697 762</b>	<b>35%</b>
Encours financiers	33 250 780	24 374 596	28 142 348	28 142 348	8 876 184	36%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Long Terme	497 783	333 492	576 161	504 434	164 291	49%
Impayés sur Financement Mourabaha Long Terme	49 836	392 549	249 087	249 087	-342 713	-87%
<b>Provisions sur créances douteuses et litigieuses</b>	<b>-35 811 866</b>	<b>-28 368 179</b>	<b>-33 285 057</b>	<b>-33 285 057</b>	<b>-7 443 687</b>	<b>26%</b>
<b>Profits réservés sur créances</b>	<b>-4 540 000</b>	<b>-3 285 102</b>	<b>-3 651 202</b>	<b>-3 651 202</b>	<b>-1 254 898</b>	<b>38%</b>
<b>Autres concours à la clientèle en devises</b>	<b>-</b>	<b>7 232 981</b>	<b>7 855 222</b>	<b>7 855 222</b>	<b>-7 232 981</b>	<b>-100%</b>
Encours financiers	-	7 247 016	7 814 008	7 814 008	-7 247 016	-100%
Produits à recevoir	-	-14 035	41 214	41 214	14 035	-100%
<b>Produits à recevoir sur financements rééchelonnés*</b>	<b>-</b>	<b>4 993 122</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-4 993 122</b>	<b>-100%</b>
<b>Total</b>	<b>562 008 744</b>	<b>411 393 881</b>	<b>480 006 383</b>	<b>477 566 357</b>	<b>150 614 863</b>	<b>37%</b>

(\*) Les encours financiers des financements IJARA au 30 juin 2021, présentent un solde de 267 745 168 DT contre 258 731 134 DT au 30 juin 2020 enregistrant ainsi une évolution de 3.5 % se détaillant comme suit :

Description	En D'		
	Financement	Capital amorti	Encours financier
<b>Solde 31-12-2020</b>	<b>1 343 044 280</b>	<b>1 079 309 503</b>	<b>263 734 777</b>
<b>Capital Amorti des anciens contrats</b>	<b>-</b>	<b>42 628 756</b>	<b>-42 628 756</b>
<b>Ajouts de la période</b>	<b>58 730 937</b>	<b>9 043 692</b>	<b>49 687 245</b>
Investissement	57 834 520	8 985 812	48 848 708
Relocation	896 417	57 880	838 537
Consolidation	-	-	-
<b>Retraits de la période</b>	<b>19 667 069</b>	<b>16 618 971</b>	<b>3 048 098</b>
Cession de la valeur Résiduelle	10 284 769	10 284 572	19
Cession anticipée	6 741 229	4 751 730	1 989 499
Transferts (Cession)	739 681	402 018	337 663
Relocation	1 901 390	1 180 651	720 739
<b>Solde 30-06-2021</b>	<b>1 382 108 148</b>	<b>1 114 362 980</b>	<b>267 745 168</b>

Le stock des provisions et profits réservés au 30 juin 2021, se présente comme suit :

Description	En D'				
	30-juin-21	30-juin-20	31-déc-20	Variation	%
<b>Provisions sur créances (AC 03)</b>	<b>-35 811 866</b>	<b>-28 368 179</b>	<b>-33 285 057</b>	<b>-7 443 687</b>	<b>26%</b>
Provisions individuelles	-28 782 000	-25 493 357	-27 373 548	-3 288 643	13%
Provisions collectives	-6 035 357	-2 390 590	-5 535 358	-3 644 767	152%
Provisions additionnelles	-994 509	-484 231	-376 151	-510 278	105%
<b>Total provisions sur créances</b>	<b>-35 811 866</b>	<b>-28 368 179</b>	<b>-33 285 057</b>	<b>-7 443 687</b>	<b>26%</b>
Profits réservés	-4 540 000	-3 285 102	-3 651 202	-1 254 898	38%
<b>Total profits réservés</b>	<b>-4 540 000</b>	<b>-3 285 102</b>	<b>-3 651 202</b>	<b>-1 254 898</b>	<b>38%</b>
<b>Total général des provisions et profits réservés</b>	<b>-40 351 866</b>	<b>-31 653 281</b>	<b>-36 936 259</b>	<b>-8 698 585</b>	<b>27%</b>

Les mouvements nets des créances douteuses sur la clientèle ainsi que des provisions correspondantes au cours de l'exercice, se détaillent comme suit :

Description	En D'				
	30-juin-21	30-juin-20	31-déc-20	Variation	%
<b>Montant brut de la créance classée</b>	<b>81 673 886</b>	<b>63 364 525</b>	<b>70 741 813</b>	<b>18 309 361</b>	<b>28.90%</b>
<b>Provisions au 31/12/N-1</b>	<b>-33 285 058</b>	<b>-27 299 840</b>	<b>-27 205 912</b>	<b>-5 985 218</b>	<b>21.92%</b>
Dotation de l'exercice	-6 752 044	-4 691 841	-9 876 076	-2 060 203	43.91%
Reprise de l'exercice	4 225 236	3 623 502	3 796 930	601 734	16.61%
Perte sur Créances Radiées	-	-	-	0	
<b>Provision au 30/06/N</b>	<b>-35 811 866</b>	<b>-28 368 179</b>	<b>-33 285 058</b>	<b>-7 443 687</b>	<b>26.24%</b>
<b>Total net de la créance</b>	<b>45 862 020</b>	<b>34 996 346</b>	<b>37 456 755</b>	<b>10 865 674</b>	<b>31.05%</b>

Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont constatés parmi les produits de l'exercice que lors d'une baisse des engagements suite à l'encaissement effectif, se présente comme suit :

Description	En D'				
	30-juin-21	30-juin-20	31-déc-20	Variation	%
<b>Montant brut de la créance classée</b>	<b>81 673 886</b>	<b>63 364 525</b>	<b>70 741 813</b>	<b>18 309 361</b>	<b>29%</b>
<b>Profits réservés au 31/12/N-1</b>	<b>-3 651 202</b>	<b>-2 633 000</b>	<b>-2 633 001</b>	<b>-1 018 202</b>	<b>39%</b>
Dotation aux profits réservés	-888 798	-652 101	-1 018 201	-236 697	36%
Reprise profits réservés de l'exercice	-	-	-	-	
Profits réservés sur financements radiés	-	-	-	-	
<b>Total des Profits réservés au 30/06/N</b>	<b>-4 540 000</b>	<b>-3 285 102</b>	<b>-3 651 202</b>	<b>-1 254 898</b>	<b>38%</b>

	A	B1	B2	B3	B4	TOTAL
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	au 30-06-
Encours en principal	372 986 024	137 767 796	8 207 622	10 601 006	21 467 065	551 029 53
Impayés	15 293	11 108 825	1 847 637	5 394 666	29 137 038	47 503 49
Autres débits	249 751	1 149 920	160 578	344 306	5 461 006	7 365 51
Règlements non affectés	-2 798 107	-	-41 887	-	-1 684 663	-4 524 67
PAR	1 068 940	498 465	50 704	41 925	113 735	1 773 79
Débits de compte	2 814 290	242 970	187 269	126 473	259 406	3 630 48
<b>Engagements bilanciaux</b>	<b>374 336 191</b>	<b>150 767 976</b>	<b>10 411 923</b>	<b>16 508 376</b>	<b>54 753 587</b>	<b>606 778 03</b>
<b>Engagements hors bilan</b>	<b>112 160 075</b>	<b>8 883 673</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>121 043 78</b>
<b>Total engagements clientèle</b>	<b>486 496 266</b>	<b>159 651 649</b>	<b>10 411 923</b>	<b>16 508 376</b>	<b>54 753 587</b>	<b>727 821 81</b>
<b>Total engagements bancaires &amp; établissements financiers</b>	<b>45 416 667</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>45 416 67</b>
<b>Total engagements cumulés</b>	<b>531 912 933</b>	<b>159 651 649</b>	<b>10 411 923</b>	<b>16 508 376</b>	<b>54 753 587</b>	<b>773 238 48</b>
<b>Dont Créances Classées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10 411 922</b>	<b>16 508 376</b>	<b>54 753 587</b>	<b>81 673 85</b>
Agios réservés	-	-	-278 926	-879 987	-3 381 087	-4 540 00
Provisions sur engagements bilanciaux douteux	-	-	-632 771	-2 178 433	-25 970 796	-28 782 00
Provisions sur engagements extra-bilanciaux douteux	-	-	-	-	-	-
Provision additionnelle 2013-21	-	-	-	-	-994 509	-994 59
Provisions collectives	-6 035 358	-	-	-	-	-6 035 38
<b>Total de la couverture</b>	<b>-6 035 358</b>	<b>0</b>	<b>-911 697</b>	<b>-3 058 420</b>	<b>-30 346 392</b>	<b>-40 351 87</b>
<b>Engagements nets</b>	<b>480 460 908</b>	<b>159 651 649</b>	<b>9 500 226</b>	<b>13 449 956</b>	<b>24 407 195</b>	<b>687 469 94</b>
<b>Ratio des actifs non performants (b2, b3 et b4) - tous engagements confondus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1.35%</b>	<b>2.13%</b>	<b>7.08%</b>	<b>-</b>
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8.76%</b>	<b>18.53%</b>	<b>55.42%</b>	<b>-</b>

En DT

#### Note 1.4 : Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titre commercial se compose principalement des actions cotées détenues à des fins de transaction et dont le montant s'élève au 30 juin 2021 à 40 176 DT. Le détail des titres de transaction détenus par la Banque au 30 juin 2021, se présente comme suit :

Description	30-juin-21	30-juin-20	31-déc-20	Variation	En DT %
<b>Titres de transaction</b>	<b>40 176</b>	<b>39 498</b>	<b>40 176</b>	<b>678</b>	<b>1.72%</b>
<b>Titres cotés</b>	<b>40 176</b>	<b>39 498</b>	<b>40 176</b>	<b>678</b>	<b>1.72%</b>
Titres Ami	7 280	7 982	7 280	-702	-8.79%
Titres Unimed	17 940	16 621	17 940	1 319	7.94%
Titres SAH	14 956	14 895	14 956	61	0.41%
<b>Titres non cotés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Titres de placement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>40 176</b>	<b>39 498</b>	<b>40 176</b>	<b>678</b>	<b>1.72%</b>

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

Description					En D'	
	Organismes publics	Entreprises liées	Entreprises associés	Autres	Total	
<b>Titres de transaction</b>	-	-	-	40 176	40 176	
<b>Titres cotés</b>	-	-	-	40 176	40 176	
Titres Ami	-	-	-	7 280	7 280	
Titres Unimed	-	-	-	17 940	17 940	
Titres SAH	-	-	-	14 956	14 956	
<b>Titres non cotés</b>	-	-	-	-	-	
<b>Titres de placement</b>	-	-	-	-	-	
<b>Total</b>	-	-	-	40 176	40 176	

### Note 1.5 : Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 30 juin 2021 un solde de 21 716 747 D' contre 21 131 571 DT au 30 juin 2020 enregistrant ainsi une augmentation de 3 %.

Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description					En D'	
	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020	Variation	%	
Titres d'investissement (1)	19 187 294	18 602 118	19 334 377	585 176	3%	
Titres de participation (2)	69 453	69 453	69 453	0	0%	
Parts dans les entreprises liées (3)	900 000	900 000	900 000	0	0%	
Titres participatifs	1 560 000	1 560 000	1 526 250	0	0%	
<b>Total</b>	<b>21 716 747</b>	<b>21 131 571</b>	<b>21 830 080</b>	<b>585 176</b>	<b>3%</b>	

#### (1) Titres d'investissement

Le détail comparatif relatif aux titres d'investissement entre 30 juin 2021 et 30 juin 2020, se présente comme suit :

Description	30-juin-21	30-juin-20	31-déc-20	Variation	En DT
					%
<b>Fonds Gérés</b>	<b>19 187 294</b>	<b>18 556 980</b>	<b>19 293 051</b>	<b>630 314</b>	<b>3.40%</b>
<b>Fonds Gérés Sodis Sicar</b>	<b>490 000</b>	<b>490 000</b>	<b>490 000</b>	-	<b>0.00%</b>
Fonds Gérés Sodis Sicar 2003	154 000	154 000	154 000	-	0.00%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2004	102 000	102 000	102 000	-	0.00%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2005	234 000	234 000	234 000	-	0.00%
<b>Provisions sur fonds gérés Sodis Sicar</b>	<b>-210 000</b>	<b>-210 000</b>	<b>-210 000</b>	-	<b>0.00%</b>
<b>Fonds Gérés Wifak Sicar</b>	<b>15 300 000</b>	<b>15 300 000</b>	<b>15 300 000</b>	-	<b>0.00%</b>
Fonds Gérés Wifak Sicar 2009	500 000	500 000	500 000	-	0.00%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2012	1 000 000	1 000 000	1 000 000	-	0.00%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2013	2 000 000	2 000 000	2 000 000	-	0.00%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2014	1 400 000	1 400 000	1 400 000	-	0.00%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2015	1 400 000	1 400 000	1 400 000	-	0.00%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2016	4 500 000	4 500 000	4 500 000	-	0.00%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2017	4 500 000	4 500 000	4 500 000	-	0.00%
<b>Provisions sur fonds gérés Wifak Sicar</b>	<b>-738 534</b>	<b>-363 145</b>	<b>-403 282</b>	<b>-375 389</b>	<b>103.37%</b>
<b>Revenus des fonds gérés</b>	<b>4 345 828</b>	<b>3 340 125</b>	<b>4 116 333</b>	<b>1 005 703</b>	<b>30.11%</b>
Revenus du Fonds Gérés Wifak Sicar 2009	90 198	70 225	85 282	19 973	28.44%
Revenus du Fonds Gérés Wifak Sicar 2012	54 934	41 612	51 358	13 322	32.01%
Revenus du Fonds Gérés Wifak Sicar 2013	791 427	373 694	756 332	417 733	111.78%
Revenus du Fonds Gérés Wifak Sicar 2014	371 913	91 018	345 267	280 895	308.62%
Revenus du Fonds Gérés Wifak Sicar 2015	227 525	75 921	104 206	15 160.	199.69%
Revenus du Fonds Gérés Wifak Sicar 2016	487 136	431 105	470 897	56 031	13.00%
Revenus du Fonds Gérés Wifak Sicar 2017	756 821	690 677	737 117	66144	9.58%
Revenus sur les Fonds Gérés	1 565 873	1 565 873	1 565 873	-	0.00%
<b>Titres d'investissement hors Fonds gérés</b>	-	<b>45 139</b>	<b>41 326</b>	<b>-45 139</b>	<b>-100.00%</b>
Montants bruts	-	40 000	40 000	-40 000	-100.00%
Créances rattachées	-	5 139	1 326	-5 139	-100.00%
<b>Total</b>	<b>19 187 294</b>	<b>18 602 118</b>	<b>19 334 377</b>	<b>585 176</b>	<b>3.15%</b>

## (2) Titres de participation

Le détail relatif à cette sous- rubrique se présente comme suit :

Description	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020	Variation	En DT
					%
Titres de participation	169 453	169 453	169 453	-	-
Provisions sur titres de participation	-100 000	-100 000	-100 000	-	-
<b>Total</b>	<b>69 453</b>	<b>69 453</b>	<b>69 453</b>	-	-

Le détail des titres de participation :

Titre	% de détention	30.06.2021	Provision 30.06.2021	30.06.2020	En DT
					Provision 30.06.2021
SIBTEL	0,62%	69 353	-	-	-
Med Food SA	3,33%	100 000	(100 000)	100 000	(100 000)
Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers	0,00%	100	-	100	-
<b>Total</b>		<b>169 453</b>	<b>(100 000)</b>	<b>100 100</b>	<b>(100 000)</b>

### (3) Parts dans les entreprises liées

Au 30 Juin 2021, cette sous rubrique se détaille comme suit :

Description	30.06.2021	30.06.2020	Variation	En DT
Parts dans les entreprises liées	900 000	900 000	-	-
<b>Total</b>	<b>900 000</b>	<b>900 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Titre	% de détention	30.06.2021	Provision 30.06.2021	30.06.2020	Provision 30.06.2021	En DT
Wifak Sicar	97,83%	900 000	-	900 000	-	-
<b>Total</b>		<b>900 000</b>	<b>-</b>	<b>900 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

#### Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 30 juin 2021 un solde de 54 047 184 DT contre un solde de 56 942 878 DT au 30 juin 2020 et se détaillent comme suit :

Description	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020	Variation	En DT
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 134 334</b>	<b>4 785 878</b>	<b>4 497 025</b>	<b>-825 531</b>	<b>-17%</b>
Immobilisations incorporelles	7 525 400	7 428 901	7 525 400	96 499	1%
Amortissement des immobilisations incorporelles	-3 391 066	-2 643 023	-3 028 375	-748 043	28%
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>48 690 370</b>	<b>51 531 045</b>	<b>50 067 077</b>	<b>-1 620 737</b>	<b>-3%</b>
Immobilisations corporelles	63 018 502	62 616 374	62 682 319	402 128	1%
Amortissement des immobilisations corporelles	-14 328 132	-11 085 329	-12 615 242	-3 242 803	29%
<b>Immobilisations encours</b>	<b>1 222 480</b>	<b>625 955</b>	<b>789 288</b>	<b>-467 990</b>	<b>-75%</b>
Immobilisations encours	1 222 480	625 955	789 288	596 525	95%
<b>Total</b>	<b>54 047 184</b>	<b>56 942 878</b>	<b>55 353 390</b>	<b>-2 914 258</b>	<b>-5%</b>

Au 30 juin 2021, le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Description				En D				
	Valeur Brute 31-12-2020	Acquisitions	Cessions & Transferts	Valeur Brute 30/06/2021	Amort. cumulé 31-12-2020	Dotation	Amort. cumulés	V.C.N
<b>1) Immobilisations Incorporelles</b>	<b>7 525 400</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>7 525 401</b>	<b>-3 028 375</b>	<b>-362 691</b>	<b>-3 391 066</b>	<b>4 134 33</b>
* Licence	1 029 756	1	-	1 029 757	-887 970	-59 861	-947 831	81 92
* Logiciels	6 488 443	-	-	6 488 443	-2 136 085	-302 115	-2 438 200	4 050 24
* Site web	7 201	-	-	7 201	-4 320	-715	-5 035	2 16
<b>2) Immobilisations Corporelles</b>	<b>62 682 319</b>	<b>355 183</b>	<b>-19 000</b>	<b>63 018 502</b>	<b>-12 615 242</b>	<b>-1 712 889</b>	<b>-14 328 131</b>	<b>48 690 37</b>
<b>Immobilisations d'exploitation</b>	<b>52 066 960</b>	<b>147 229</b>	<b>-</b>	<b>52 214 189</b>	<b>-6 855 646</b>	<b>-973 998</b>	<b>-7 829 644</b>	<b>44 384 54</b>
* Terrains d'exploitation	9 510 611	-	-	9 510 611	-	-	-	9 510 61
* Bâtiments	29 742 855	-	-	29 742 855	-2 952 476	-340 447	-3 292 923	26 449 93
* Aménagements de bâtiments	12 813 494	147 229	-	12 960 723	-3 903 170	-633 551	-4 536 721	8 424 00
<b>Mobiliers et Matériel de Bureau</b>	<b>1 722 527</b>	<b>3 309</b>	<b>-</b>	<b>1 725 836</b>	<b>-635 757</b>	<b>-78 919</b>	<b>-714 676</b>	<b>1 011 16</b>
<b>Matériels de Transport</b>	<b>1 003 003</b>	<b>185 400</b>	<b>-19 000</b>	<b>1 169 403</b>	<b>-607 635</b>	<b>-84 853</b>	<b>-692 488</b>	<b>476 91</b>
<b>Matériels Informatique</b>	<b>6 909 504</b>	<b>5 339</b>	<b>-</b>	<b>6 914 843</b>	<b>-3 926 666</b>	<b>-485 611</b>	<b>-4 412 277</b>	<b>2 502 56</b>
<b>Machines DAB et GAB</b>	<b>886 161</b>	<b>13 907</b>	<b>-</b>	<b>900 068</b>	<b>-588 627</b>	<b>-89 288</b>	<b>-677 915</b>	<b>222 15</b>
<b>Coffres Forts</b>	<b>93 182</b>	<b>-1</b>	<b>-</b>	<b>93 181</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>93 18</b>
<b>Autres Immobilisations</b>	<b>982</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>982</b>	<b>-911</b>	<b>-220</b>	<b>-1 131</b>	<b>-14</b>
<b>3) Immobilisation en cours</b>	<b>789 288</b>	<b>433 190</b>	<b>-</b>	<b>1 222 478</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 222 47</b>
Immobilisations corporelles en cours.	643 362	36 141	-	679 503	-	-	-	679 50
Immobilisations incorporelles en cours .	145 926	397 049	-	542 975	-	-	-	542 97
<b>TOTAUX</b>	<b>70 997 007</b>	<b>788 374</b>	<b>-19 000</b>	<b>71 766 381</b>	<b>-15 643 617</b>	<b>-2 075 580</b>	<b>-17 719 197</b>	<b>54 047 18</b>

### Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 30 juin 2021, un montant de 42 054 226 DT contre un montant de 39 658 540 DT au 30 juin 2019 et se détaillent comme suit :

Description					En D	
	30-juin-21	30-juin-20	31-déc-20	Variation	%	
<b>Comptes d'attente et de régularisation</b>	<b>-956 090</b>	<b>4 313 496</b>	<b>4 669 058</b>	<b>-5 269 586</b>	<b>-122.17</b>	<b>%</b>
<i>Comptes d'attente</i>	<b>-1 295 874</b>	<b>2 542 527</b>	<b>3 979 863</b>	<b>-3 838 401</b>	<b>-150.97</b>	<b>%</b>
Comptes d'attente de la salle de marché	85 406	653 809	125 275	-568 403	-86.94	%
Comptes d'attente de la compensation	-1 381 280	1 888 718	3 854 588	-3 269 998	-173.13	%
<i>Comptes de régularisation</i>	<b>339 784</b>	<b>1 770 969</b>	<b>689 195</b>	<b>-1 431 185</b>	<b>-80.81</b>	<b>%</b>
<b>Autres</b>	<b>43 010 316</b>	<b>35 345 044</b>	<b>23 765 045</b>	<b>7 665 272</b>	<b>21.69</b>	<b>%</b>
<b>Stock de matière, fourniture et timbres</b>	<b>233 073</b>	<b>272 573</b>	<b>400 904</b>	<b>-39 500</b>	<b>-14.49</b>	<b>%</b>
Tickets restaurant et bons d'essence en stock	0	2 547	3 474	-2 547	-100.00	%
Cartes et imprimés en stock	233 073	270 026	397 430	-36 953	-13.68	%
<i>Matériels en stock ( Murabaha et Ijara)</i>	<b>24 588 593</b>	<b>18 855 217</b>	<b>9 000 513</b>	<b>5 733 376</b>	<b>30.41</b>	<b>%</b>
<i>Etat, impôts et taxes</i>	<b>4 383 277</b>	<b>5 245 720</b>	<b>3 359 080</b>	<b>-862 443</b>	<b>-16.44</b>	<b>%</b>
<i>Dépôts et cautionnements</i>	<b>22 775</b>	<b>17 775</b>	<b>22 775</b>	<b>5 000</b>	<b>28.13</b>	<b>%</b>
<i>Opérations avec le personnel</i>	<b>8 683 706</b>	<b>8 074 628</b>	<b>8 459 317</b>	<b>609 078</b>	<b>7.54</b>	<b>%</b>
<i>Autres créances sur l'Etat</i>	<b>3 298 700</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 298 700</b>	<b>100</b>	<b>%</b>
<i>Débiteurs divers</i>	<b>294 229</b>	<b>311 588</b>	<b>598 395</b>	<b>-17 359</b>	<b>-5.57</b>	<b>%</b>
<i>Charges à répartir</i>	<b>46 547</b>	<b>171 806</b>	<b>100 564</b>	<b>-125 259</b>	<b>-72.91</b>	<b>%</b>
<i>Autres</i>	<b>1 459 416</b>	<b>2 395 737</b>	<b>1 823 497</b>	<b>-936 321</b>	<b>-39.08</b>	<b>%</b>
<b>Total</b>	<b>42 054 226</b>	<b>39 658 540</b>	<b>28 434 103</b>	<b>2 395 686</b>	<b>6.04</b>	<b>%</b>

## (2) Notes explicatives sur le bilan- Passifs

### Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie & C.C.P

L'encours de la rubrique Banque Centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 105 022 359 DT au 30 juin 2021 contre un solde de 68 380 272 DT au 30 juin 2020, se détaillant comme suit :

Description	En DT				
	30-juin-21	30-juin-20	31 déc. 2020	Variation	%
Compte Ordinaire chez BCT	-	28 432	-	-28 432	-100.00%
Wakala Bel Istithmar auprès de la BCT	105 000 000	68 000 000	84 000 000	37 000 000	54.41%
Dettes rattachées sur wakala bel Istithmar auprès de la BCT	22 359	351 840	238 187	-329 481	-93.65%
<b>Total</b>	<b>105 022 359</b>	<b>68 380 272</b>	<b>84 238 187</b>	<b>36 642 087</b>	<b>53.59%</b>

### Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 30 juin 2021, un solde de 1 400 931 DT contre 21 555 434 DT au 30 juin 2020, enregistrant ainsi une baisse de 93.50%. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	En DT				
	30-juin-21	30-juin-20	31 déc. 2020	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	1 400 931	21 555 434	699 579	-20 154 503	-93.50%
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1 400 931</b>	<b>21 555 434</b>	<b>699 579</b>	<b>-20 154 503</b>	<b>-93.50%</b>

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

Description	En DT				
	30-juin-21	30-juin-20	31 déc. 2020	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	1 400 931	434 473	699 579	966 458	222.44%
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	-	21 120 961	-	-21 120 961	-100.00%
<b>Dépôts et avoirs des établissements bancaires</b>	<b>1 400 931</b>	<b>21 555 434</b>	<b>699 579</b>	<b>-20 154 503</b>	<b>-93.50%</b>

La ventilation des dépôts et des avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle, est présentée dans le tableau ci-dessous :

Description	En DT				
	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Etablissements bancaires</b>	<b>1 400 931</b>	-	-	-	<b>1 400 931</b>
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	1 400 931	-	-	-	1 400 931
Moudharaba sur les établissements bancaires en dinars	-	-	-	-	-
Moudharaba sur les établissements bancaires en devises	-	-	-	-	-
Dettes rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	-	-	-	-	-
<b>Etablissements financiers</b>	-	-	-	-	-
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1 400 931</b>	-	-	-	<b>1 400 931</b>

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

Description	En DT			
	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total

Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	-	1 400 931	1 400 931
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	-
<b>Dépôts et avoirs des établissements bancaires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 400 931</b>	<b>1 400 931</b>

### Note 2.3: Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 30 juin 2021 un solde de 547 948 287 DT contre 450 469 403 DT au 30 juin 2019 et se décomposent comme suit :

Description	30-juin-21	30-juin-20	31 déc. 2020	Variation	En DT
					%
<b>Dépôts à vue</b>	<b>212 391 485</b>	<b>214 370 276</b>	<b>201 224 742</b>	<b>-1 978 791</b>	<b>-0.92%</b>
Dépôts à vue	211 082 505	213 767 411	200 452 255	-2 684 906	-1.26%
Dettes rattachées sur dépôts à vue	1 308 980	602 864	772 487	706 116	117.13%
<b>Autres dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>335 556 802</b>	<b>236 099 127</b>	<b>285 905 560</b>	<b>99 457 675</b>	<b>42.13%</b>
<b>Tawfir</b>	<b>162 634 363</b>	<b>108 720 506</b>	<b>146 883 957</b>	<b>53 913 857</b>	<b>49.59%</b>
Tawfir	162 534 530	107 469 640	145 311 678	55 064 890	51.24%
Dettes rattachées sur tawfir	99 833	1 250 866	1 572 279	-1 151 033	-92.02%
<b>Istithmar</b>	<b>106 053 967</b>	<b>117 039 411</b>	<b>80 231 910</b>	<b>-10 985 444</b>	<b>-9.39%</b>
Istithmar en dinars	97 922 758	103 131 500	71 811 986	-5 208 742	-5.05%
Dettes rattachées sur istithmar en dinars	2 367 024	5 131 071	2 060 884	-2 764 047	-53.87%
Istithmar en devises	5 698 571	8 633 266	6 309 422	-2 934 695	-33.99%
Dettes rattachées sur istithmar en devises	65 614	143 574	49 618	-77 960	-54.30%
<b>Autres sommes dues à la clientèle</b>	<b>66 868 472</b>	<b>10 339 210</b>	<b>58 789 693</b>	<b>56 529 262</b>	<b>546.75%</b>
<b>Total</b>	<b>547 948 287</b>	<b>450 469 403</b>	<b>487 130 302</b>	<b>97 478 884</b>	<b>21.64%</b>

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

Description	En DT				
	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	211 082 505	-	-	-	211 082 505
Tawfir	162 534 530	-	-	-	162 534 530
Istithmar	56 264 991	41 075 030	6 281 308	-	103 621 329
Autres sommes dues à la clientèle	66 868 472	-	-	-	66 868 472
Dettes rattachées	3 841 451	-	-	-	3 841 451
<b>Total</b>	<b>500 591 949</b>	<b>41 075 030</b>	<b>6 281 308</b>	<b>-</b>	<b>547 948 287</b>

### Note 2.4: Dettes de financement et ressources spéciales

Au 30 juin 2021, le solde de cette rubrique s'élève à 37 613 518 DT contre un montant de 29 990 668 DT au 30 juin 2020 et se détaille comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2021	30 juin 2020	31 déc 2020	Variation	%
Emprunts Matérialisés (1)	12 020 398	17 539 058	14 529 378	(5 518 660)	-31.5%
Emprunts obligataires (2)	25 593 120	12 451 610	27 317 331	13 141 510	105.5%
<b>Total</b>	<b>37 613 518</b>	<b>29 990 668</b>	<b>41 846 709</b>	<b>7 622 850</b>	<b>25.4%</b>

(1) Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit :

Description	En DT			
	30 juin 2021	30 juin 2020	31 déc. 2020	Variation
Emprunts Matérialisés	11 861 539	17 318 646	14 338 462	(5 457 107)
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	158 859	220 413	190 916	(61 554)
<b>Total</b>	<b>12 020 398</b>	<b>17 539 058</b>	<b>14 529 378</b>	<b>(5 518 661)</b>

Au 30 juin 2021, le tableau des mouvements des emprunts matérialisés hors dettes rattachées se détaille comme suit :

En DT				
Banque	Montant du Crédit	Solde en début de période	Remboursement 2021	Solde 30/06/2021
AB38	2 000 000	71 430	71 430	0
AB39	2 000 000	142 858	142 858	0
AB40	2 000 000	142 858	142 858	0
AB41	2 000 000	142 858	142 858	0
	<b>8 000 000</b>	<b>500 003</b>	<b>500 003</b>	<b>0</b>
MOURABHA ZITOUNA 1	25 700 000	13 838 459	1 976 920	11 861 539
	<b>25 700 000</b>	<b>13 838 459</b>	<b>1 976 920</b>	<b>11 861 539</b>
<b>TOTAL</b>	<b>33 700 000</b>	<b>14 338 462</b>	<b>2 476 923</b>	<b>11 861 539</b>

Au 30 juin 2021, la ventilation des emprunts, matérialisés hors dettes rattachées selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

En DT				
Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an	Total
MOURABAHA ZITOUNA	988 462	2 965 385	7 907 692	11 861 539
<b>Total</b>	<b>988 462</b>	<b>2 965 385</b>	<b>7 907 692</b>	<b>11 861 539</b>

(2) Le Solde des emprunts obligataires se subdivise comme suit :

En DT					
Description	30 juin 2021	30 juin 2020	31 déc 2020	Variation	%
Emprunts obligataires	24 661 120	12 451 610	26 715 687	12 209 510	98.1%
Dettes rattachées sur emprunt obligataires	932 000	-	601 644	932 000	-
<b>Total</b>	<b>25 593 120</b>	<b>12 451 610</b>	<b>27 317 331</b>	<b>13 141 510</b>	<b>105.5%</b>

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales par nature de la relation, se présente comme suit :

En DT				
Description	Entreprises Liées	Entreprises associées	Autres	Total
Emprunts Matérialisés	-	-	12 020 398	12 020 398
Ressources Spéciales	-	-	-	-
Emprunts obligataires	-	-	25 593 120	25 593 120
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>37 613 518</b>	<b>37 613 518</b>

### Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 30 juin 2021 et au 30 juin 2020 :

Description	30-juin-21	30-juin-20	31-déc-20	31 déc 2020 (*)	En DT	
					Variation	%
Provisions pour passifs et charges	4 327 196	2 888 448	3 559 545	4 059 545	1 438 748	49.80%
<b>Provisions pour passifs et charges</b>	<b>4 327 196</b>	<b>2 888 448</b>	<b>3 559 545</b>	<b>4 059 545</b>	<b>1 438 748</b>	<b>49.80%</b>
<b>Comptes d'attente et de régularisation</b>	<b>77 001 495</b>	<b>47 414 227</b>	<b>56 594 967</b>	<b>57 094 967</b>	<b>29 587 268</b>	<b>62.40%</b>
<i>Comptes d'attente</i>	3 837 405	8 650 352	7 174 869	7 174 869	-4 812 947	-55.60%
<i>Comptes de régularisation</i>	10 831 162	1 299 634	10 578 852	10 578 852	9 531 528	733.40%
<b>Créditeurs divers</b>	<b>53 202 115</b>	<b>31 909 529</b>	<b>33 436 549</b>	<b>33 436 549</b>	<b>21 292 586</b>	<b>66.70%</b>
Fournisseurs	50 785 387	30 150 430	31 484 848	31 484 848	20 634 957	68.40%
Dépôts du personnel	664 584	546 368	627 071	627 071	118 216	21.60%
Prestataire de services	1 752 144	1 212 731	1 324 630	1 324 630	539 413	44.50%
<b>Etat, impôts et taxes</b>	<b>3 711 588</b>	<b>1 240 763</b>	<b>2 545 134</b>	<b>2 045 134</b>	<b>2 470 825</b>	<b>199.10%</b>
<b>Autres</b>	<b>5 419 225</b>	<b>4 313 950</b>	<b>2 859 563</b>	<b>2 859 563</b>	<b>1 105 275</b>	<b>25.60%</b>
<b>Total</b>	<b>81 328 691</b>	<b>50 302 676</b>	<b>60 154 512</b>	<b>60 654 512</b>	<b>31 026 015</b>	<b>61.70%</b>

(\*) Colonne retraitée à des fins de comparabilité.

### **(3) Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres**

Les capitaux propres de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » ont atteint 152 890 148 DT au 30 Juin 2021 contre 153 122 901 DT au 31 décembre 2020 enregistrant ainsi une diminution de 1.89%.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserve légale	Réserve statutaire	Réserves facultatives	Autres Réserves	Actions Propres	Réserve pour fonds spécial	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Modification comptable	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres 31 décembre 2020	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	-694 663	673 457	15 436 999	-25 942 000	-1 517 779	-5 375 532	153 122 001
Affectation résultat AGO du 30-04-2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-5 375 532	-	5 375 532	
Modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-2 940 025	-	-2 940 025
Variation 2021	-	-	-	-	-	-	1 249	-	-	-	-	1 249
Résultat de la période.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 706 023	2 706 023
<b>Capitaux Propres au 30.06.2021</b>	<b>150 000 000</b>	<b>1 867 419</b>	<b>30 000</b>	<b>1 615 000</b>	<b>17 030 000</b>	<b>-694 663</b>	<b>674 706</b>	<b>15 436 999</b>	<b>-31 317 532</b>	<b>-4 457 804</b>	<b>2 706 023</b>	<b>152 890 148</b>

#### (4) Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

##### Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2021 à un solde de 8 603 235 DT contre un montant de 10 284 909 DT au 30 juin 2020 et se décompose comme suit :

Description	30-juin-21	30-juin-20	31-déc-20	Variation	En DT	
						%
Cautions (1)	8 193 235	10 263 909	7 998 704	-2 070 674		-20%
Avals (2)	410 000	21 001	1 687 434	388 999		1852%
<b>Total</b>	<b>8 603 235</b>	<b>10 284 909</b>	<b>9 686 138</b>	<b>-1 681 675</b>		<b>-16%</b>

(1) L'encours des cautions se détaille, au 30 juin 2021, comme suit :

Description	30 juin 2021	30 juin 2020	31 déc 2020	E DT	
				Variation	%
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	8 193 235	10 263 909	7 998 704	(2 070 674)	-20%
<b>Total</b>	<b>8 193 235</b>	<b>10 263 909</b>	<b>7 998 704</b>	<b>(2 070 674)</b>	<b>-20%</b>

La ventilation des cautions par nature de relation, se présente comme suit :

Rubriques	Entreprises			Autres	En DT	
	Liées	Associées			Total	%
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	-	-	8 193 235	8 193 235	8 193 235	
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 193 235</b>	<b>8 193 235</b>	<b>8 193 235</b>	

(2) L'encours des avals se détaille, au 30 juin 2021, comme suit :

Description	30 juin 2021	30 juin 2020	31 déc 2020	En DT	
				Variation	%
Avals en faveur de la clientèle	410 000	21 001	1 687 434	388 999	1852%
<b>Total</b>	<b>410 000</b>	<b>21 001</b>	<b>1 687 434</b>	<b>388 999</b>	<b>1852%</b>

La ventilation des avals par nature de la relation se détaille comme suit :

Rubriques	Entreprises			Autres	En DT	
	Liées	Associées			Total	%
Avals en faveur de la clientèle	-	-	410 000	410 000	410 000	
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>410 000</b>	<b>410 000</b>	<b>410 000</b>	

##### Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires présentent un solde de 10 415 351 DT au 30 juin 2021, se détaillant comme suit :

Description	30 juin 2021	30 juin 2020	31 déc 2020	En DT	
				Variation	%
Crédits documentaires Import	10 415 351	11 645 287	23 509 625	(1 229 936)	-11%
<b>Total</b>	<b>10 415 351</b>	<b>11 645 287</b>	<b>23 509 625</b>	<b>(1 229 936)</b>	<b>-11%</b>

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se détaille comme suit :

Rubriques	En DT			
	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Crédits documentaires Import	-	-	10 415 351	10 415 351
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 415 351</b>	<b>10 415 351</b>

#### **Note 4.3: Engagements donnés**

Les engagements donnés s'élèvent, au 30 juin 2021 à 106 025 162 DT contre 74 049 188 DT au 30 juin 2020 enregistrant ainsi une diminution de 20 % et se détaillent comme suit :

Description	En DT				
	30-juin-21	30-juin-20	31-déc-20	Variation	%
<b>Engagements de financement donnés</b>	<b>106 025 162</b>	<b>74 049 188</b>	<b>74 094 533</b>	<b>31 975 974</b>	<b>43%</b>
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	106 025 162	74 049 188	74 094 533	31 975 974	43%
<b>Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle</b>	<b>102 025 162</b>	<b>69 049 188</b>	<b>70 094 533</b>	<b>32 975 974</b>	<b>48%</b>
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	74 374 725	48 188 317	60 529 585	26 186 408	54%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	27 650 437	20 860 871	9 564 948	6 789 566	33%
<b>Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers</b>	<b>4 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>4 000 000</b>	<b>-1 000 000</b>	<b>-20%</b>

#### **Note 4.4: Garanties Reçues**

L'encours des garanties reçues s'élève au 30 juin 2021 à 336 371 922 DT contre 278 015 785 DT au 30 juin 2020.

Le solde de cette rubrique se détaille au 30 juin 2021, comme suit :

Description	En DT				
	30-juin-21	30-juin-20	31-déc-20	Variation	%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	563 789	1 008 909	618 392	-445 120	-44.12%
Garanties reçues de la clientèle	335 808 133	277 006 876	313 901 552	58 801 257	21.23%
<b>Total</b>	<b>336 371 922</b>	<b>278 015 785</b>	<b>314 519 944</b>	<b>58 356 137</b>	<b>20.99%</b>

### **(5) Notes explicatives sur l'état de résultat**

#### **Note 5.1: Marges et revenus assimilés**

Les marges et revenus assimilés s'élèvent à 30 530 971 DT au 30 juin 2021. Leur détail se présente comme suit :

Description	30-juin-21	30-juin-20	31-déc-20	31 déc 2020 (*)	Variation	En DT	
							%
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>	<b>4 946 845</b>	<b>2 929 621</b>	<b>8 171 374</b>	<b>5 731 348</b>	<b>2 017 224</b>	<b>68.86</b>	<b>%</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>25 584 126</b>	<b>18 373 761</b>	<b>38 678 984</b>	<b>38 678 984</b>	<b>7 210 365</b>	<b>39.24</b>	<b>%</b>
Portefeuille Murabaha	11 694 104	6 173 104	12 910 601	12 910 601	5 521 000	89.44	%
Portefeuille Ijara	15 658 235	13 544 360	27 310 448	27 310 448	2 113 875	15.61	%
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires	120 144	124 259	266 169	266 169	-4 115	-3.31	%
Devises							
Profits réservés	-1 888 357	-1 467 962	-1 808 234	-1 808 234	-420 395	28.64	%
Autres Marges et revenus assimilés	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>30 530 971</b>	<b>21 303 383</b>	<b>46 850 358</b>	<b>44 410 332</b>	<b>9 227 589</b>	<b>43.32</b>	<b>%</b>

### Note 5.2: Commissions en produits

Les commissions en produits, totalisant au 30 juin 2021 un montant 7 865 641 DT enregistrant ainsi une augmentation de 3 391 575 DT par rapport au 30 juin 2020 et se présentent comme suit :

Description	30-juin-21	30-juin-20	31 déc. 2020	Variation	En DT	
						%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte	2 410 920	1 686 022	3 775 682	724 898	42.99	%
Commissions sur engagements par signature en TND	189 144	15 253	39 682	173 891	1140.04	%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	408 166	295 973	668 483	112 193	37.91	%
Monétiques	486 754	400 367	940 746	86 387	21.58	%
Commissions de Gestion, études et Engagement	3 526 699	1 541 845	4 032 299	1 984 854	128.73	%
Commissions de Banque Directe	119 781	79 155	169 567	40 626	51.32	%
Bancassurance	589 750	373 282	500 555	216 468	57.99	%
Autres commissions	134 427	82 169	213 990	52 258	63.60	%
<b>Total</b>	<b>7 865 641</b>	<b>4 474 066</b>	<b>10 341 004</b>	<b>3 391 575</b>	<b>75.81</b>	<b>%</b>

### Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit au 30 juin 2021 et 2020 :

Description	30-juin-21	30-juin-20	31 déc. 2020	Variation	En DT	
						%
Plus-value de cession sur titres de transaction	-	-	7	-	-	
Plus-value de réévaluation sur titres de transaction	-	2 304	4 298	-2 304	-100.00	%
Moins-value de réévaluation sur titres de transaction	-	-620	-1 937	620	-100.00	%
Dividendes Reçus sur titres de transaction	280	-	182	280	100.00	%
Gain/Perte net sur opérations de change	1 004 642	1 563 997	2 386 808	-559 355	-35.76	%
<b>Total</b>	<b>1 004 922</b>	<b>1 565 681</b>	<b>2 389 358</b>	<b>-560 759</b>	<b>-35.82</b>	<b>%</b>

### Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé au 30 juin 2021, un montant de 290 132 DT contre 246 657 DT au 30 juin 2020. Leur détail se présente comme suit :

Description	30-juin-21	30-juin-20	31-déc-20	Variation	En DT	
						%
<b>Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement</b>	<b>230 132</b>	<b>186 657</b>	<b>962 988</b>	<b>43 475</b>	<b>23.2</b>	<b>%</b>
Fonds Gérés	229 494	184 170	960 378	45 324	24.6	%
Crédances sur l'état	638	2 487	2 610	-1 849	-74.3	%
<b>Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations</b>	<b>60 000</b>	<b>60 000</b>	<b>120 000</b>	<b>-</b>	<b>0.0</b>	<b>%</b>
<b>Total</b>	<b>290 132</b>	<b>246 657</b>	<b>1 082 988</b>	<b>43 475</b>	<b>17.6</b>	<b>%</b>

### Note 5.5: Marges encourues et charges assimilées

Les marges encourues et charges assimilées ont totalisé au 30 juin 2021, un montant de 15 553 106 DT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30-juin-21	30-juin-20	31 déc. 2020	Variation	En DT	
						%
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>	<b>-3 113 797</b>	<b>-2 216 513</b>	<b>-5 211 701</b>	<b>-897 284</b>	<b>40.48%</b>	
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>-10 017 930</b>	<b>-9 471 554</b>	<b>-18 311 744</b>	<b>-546 376</b>	<b>5.77%</b>	
Marges sur dépôts à vue	-2 808 166	-902 837	-2 453 698	-1 905 329	211.04%	
Marges sur comptes Tawfir	-4 064 456	-2 419 402	-5 375 456	-1 645 054	67.99%	
Marges sur dépôts Isthithmar	-3 145 308	-6 149 315	-10 482 590	3 004 007	-48.83%	
<b>Emprunt et ressources spéciales</b>	<b>-2 395 432</b>	<b>-2 093 646</b>	<b>-4 175 358</b>	<b>-301 786</b>	<b>14.41%</b>	
<b>Autres Marges et charges</b>	<b>-25 947</b>	<b>-16 334</b>	<b>-61 632</b>	<b>-9 613</b>	<b>58.85%</b>	
<b>Total</b>	<b>-15 553 106</b>	<b>-13 798 047</b>	<b>-27 760 435</b>	<b>-1 755 059</b>	<b>12.72%</b>	

### Note 5.6 : Commissions Encourues

Les commissions encourues par la Banque ont baissé de 73 174 DT par rapport au 30 juin 2020 pour se situer à un montant de 483 013 DT au 30 juin 2021 :

Description	30-juin-21	30-juin-20	31 déc. 2020	Variation	En DT	
						%
Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD	-303 342	-385 495	-865 418	82 153	-21.31%	
Commissions Encourues sur FONDS GERES	-116 897	-118 382	-236 500	1 485	-1.25%	
Commissions Encourues sur SIBTEL	-57 079	-47 070	-64 735	-10 009	21.26%	
Autres commissions Encourues	-5 695	-5 240	-10 623	-455	8.68%	
<b>Total</b>	<b>-483 013</b>	<b>-556 187</b>	<b>-1 177 276</b>	<b>73 174</b>	<b>-13.16%</b>	

### Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au 30 juin 2021 un montant de 2 526 809 DT, enregistrant une augmentation de 1 364 542 DT par rapport au 30 juin 2020. Son détail se présente comme suit :

Description	30-juin-21	30-juin-20	31-déc-20	Variation	En DT	
						%
Dotation aux provisions sur créances douteuses	-5 633 686	-4 441 841	-6 322 033	-1 191 845	27%	
Dotation aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	-500 000	-250 000	-3 394 767	-250 000	100%	
Dotation aux provisions pour impôts	-	-	-	-	-	
Dotation aux provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	-618 358	-159 276	-159 276	-459 082	288%	
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	-	-	-428 580	-	-	
<b>Total dotations</b>	<b>-6 752 044</b>	<b>-4 851 117</b>	<b>-10 304 656</b>	<b>-1 900 927</b>	<b>39%</b>	
Perte sur créances	-	-	-	-	-	
<b>Total des dotations et des pertes sur créances</b>	<b>-6 752 044</b>	<b>-4 851 117</b>	<b>-10 304 656</b>	<b>-1 900 927</b>	<b>39%</b>	
Reprise sur provisions sur créances douteuses	4 225 235	3 623 502	3 623 502	601 733	17%	
Reprise sur provisions collectives	-	-	-	-	-	
Reprise sur provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	-	65 349	173 428	-	-	
Reprise sur provisions sur créances cédées et radiées	-	-	-	-	-	
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	-	-	156 544	-	-	
<b>Total reprises</b>	<b>4 225 235</b>	<b>3 688 850</b>	<b>3 953 474</b>	<b>536 385</b>	<b>15%</b>	
Recouvrement des créances radiées	-	-	-	-	-	
<b>Total des reprises et des récupérations sur créances</b>	<b>4 225 235</b>	<b>3 688 850</b>	<b>3 953 474</b>	<b>536 385</b>	<b>15%</b>	
<b>Total</b>	<b>-2 526 809</b>	<b>-1 162 267</b>	<b>-6 351 182</b>	<b>-1 364 542</b>	<b>117%</b>	

### Note 5.8: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement se présente comme suit :

Description	En DT				
	30-juin-21	30-juin-20	31-déc-20	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	-335 251	-130 960	-184 963	-204 291	155.99%
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-335 251</b>	<b>-130 960</b>	<b>-171 097</b>	<b>-204 291</b>	<b>155.99%</b>

### Note 5.9 : Autres Produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 30 juin 2021 à 10 315 DT contre 80 DT au 30 juin 2020, soit une augmentation de 12 794%.

Description	En DT				
	30-juin-21	30-juin-20	31 déc. 2020	Variation	%
Autres produits reçues	10 315	80	24 558	10 235	12 794%
<b>Total</b>	<b>10 315</b>	<b>80</b>	<b>24 558</b>	<b>10 235</b>	<b>12 794%</b>

### Note 5.10: Les frais de personnel :

Les frais de personnel ont totalisé au 30 juin 2021, un montant de 11 592 424 DT, enregistrant ainsi une diminution de 2 969 281 DT par rapport au 30 juin 2020. Leur détail se présente comme suit :

Description	En DT				
	30-juin-21	30-juin-20	31-déc-20	Variation	%
Rémunération du personnel titulaire	-8 946 540	-6 906 272	-13 865 512	-2 040 268	29.54%
Primes allouées	-55 238	-49 621	-160 671	-5 617	11.32%
Impôts et taxes sur salaires	-229 859	-184 942	-400 398	-44 917	24.29%
Charges sociales	-1 672 682	-1 390 910	-2 990 387	-281 772	20.26%
Frais de formation	-122 367	-31 983	-141 665	-90 384	282.60%
Autres charges liées au personnel	-565 738	-59 414	-776 793	-506 324	852.20%
<b>Total</b>	<b>-11 592 424</b>	<b>-8 623 143</b>	<b>-18 335 426</b>	<b>-2 969 282</b>	<b>34.43%</b>

### Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation :

Quant aux charges générales d'exploitation, elles ont enregistré une augmentation de 20.57 % pour se situer à un montant 4 302 097 DT au 30 juin 2021 contre de 3 568 166 DT au 30 juin 2020. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	En DT				
	30-juin-21	30-juin-20	31 déc. 2020	Variation	%
<b>Frais d'exploitation non bancaires</b>	<b>-3 278 742</b>	<b>-2 643 026</b>	<b>-5 317 530</b>	<b>-635 718</b>	<b>24.05%</b>
Loyer	-868 283	-573 384	-1 283 429	-294 899	51.43%
Entretiens et réparations confiés à des tiers	-1 268 002	-928 298	-1 897 170	-339 704	36.59%
Travaux et façons exécutés par des tiers	-53 018	-34 380	-79 539	-18 638	54.21%
Primes d'assurance	-56 580	-159 024	-189 068	102 444	-64.42%
Frais d'abonnement	-873 703	-511 404	-1 218 263	-362 299	70.84%
Frais postaux de télécommunications et de transmission	-159 156	-436 534	-650 061	277 378	-63.54%
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>-1 023 355</b>	<b>-625 140</b>	<b>-2 236 706</b>	<b>-98 214</b>	<b>15.71%</b>
Impôts et taxes	-24 702	-44 934	-56 653	20 232	-45.03%
Fournitures et produits énergétiques consommables	-290 383	-186 699	-454 413	-103 684	55.54%
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	-299 212	-430 472	-843 500	131 260	-30.49%
Transport et déplacement	-48 949	-41 515	-100 657	-7 434	17.91%
Frais divers de gestion	-360 109	-221 521	-781 483	-138 588	62.50%
<b>Total</b>	<b>-4 302 097</b>	<b>-3 568 166</b>	<b>-7 554 236</b>	<b>-733 931</b>	<b>20.57%</b>

### **Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :**

Au 30 juin 2021, les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une baisse de 498 285 DT pour se situer à un niveau 2 148 598 DT et qui se détaillent comme suit :

Description	30-juin-21	30-juin-20	31 déc. 2020	Variation	En DT %
Dotations aux amortissements des Logiciels	-302 116	-310 459	-641 296	8 343	-2.9%
Dotations aux amortissements des Constructions	-340 446	-337 782	-690 967	-2 664	0.9%
Dotations aux amortissements Matériels et Equipements de Bureaux	-78 920	-78 828	-159 059	-92	0.2%
Dotations aux amortissements Matériels Informatiques	-485 611	-544 965	-822 277	59 354	-10.9%
Dotations aux amortissements du Matériels de Transports	-103 853	-81 691	-174 332	-22 162	27.3%
Dotations aux amortissements DES DAB, GAB et Automates	-89 288	-87 916	-177 231	-1 372	1.6%
Dotations aux amortissements des Immobilisations de faible valeurs	-220	-188	-57	-32	17.2%
Dotations aux amortissements Droit d'usage	-59 860	-61 926	-115 715	2 066	-3.4%
Dotations aux amortissements des Agencements et aménagements	-633 551	-619 702	-1 257 062	-13 849	2.3%
Dotations au Résorption des frais préliminaires	-54 019	-522 712	-593 954	468 693	-89.7%
Dotations aux amortissements Site Web	-714	-714	-1 440	0	0.0%
<b>Total</b>	<b>-2 148 598</b>	<b>-2 646 883</b>	<b>-4 633 390</b>	<b>498 285</b>	<b>-18.3%</b>

### **Note 5.13 : Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments ordinaires**

Au 30 juin 2021, le Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments ordinaires enregistre une augmentation de 212 688 DT pour se situer à un niveau de 22 548 DT, et qui se détaillent comme suit :

Description	30-juin-21	30-juin-20	31 déc. 2020	Variation	En DT %
Perte ordinaire	-2 752	-190 972	16 294	188 220	-98.56%
Autres		0	47 155	0	
Plus-Value sur cession d'immobilisation	15 300	0	-	15 300	100.00%
Plus-value sur cession d'actifs récupérable	10 000	832	832	9 168	1101.92%
<b>Total</b>	<b>22 548</b>	<b>-190 140</b>	<b>64 281</b>	<b>212 688</b>	<b>-111.86%</b>

### **Note 5.14 : Impôts sur les bénéfices**

L'impôt sur les bénéfices présente un solde de 75 000 DT au 30 juin 2021.

### **Note 5.15 : Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments extraordinaires**

Le Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments extraordinaires présente un solde de 2 208 DT au 30 juin 2021.

## **(6) Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie**

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 154 007 047 DT à 136 316 045 DT enregistrant une diminution de 17 691 002 DT ou 11.5%. Cette diminution est expliquée par des flux de trésorerie négatifs affectés à des activités d'exploitation à hauteur de 12 485 720 DT et par des flux de trésorerie négatifs affectés à des activités d'investissement pour 675 042 DT et de financement à hauteur de 4 530 240 DT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

### **Note 6.1 : Flux de trésorerie affectés à des activités d'exploitation**

Le flux de trésorerie net provenant aux activités d'exploitation est établi à 12 485 720 DT au 30 juin 2021. Il s'explique notamment par :

#### **Flux nets positifs :**

- Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 42 543 031 DT,
- La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour 61 431 801 DT,

#### **Flux nets négatifs :**

- Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour 11 779 300 DT.
- Des charges d'exploitation bancaires décaissées de 16 351 637 DT
- La variation des prêts à la clientèle nette de remboursement pour 85 868 002 DT ;
- Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 2 461 613 DT

### **Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :**

Les flux trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à 675 042 DT et sont inhérents notamment à l'acquisition de titres d'investissement et des immobilisations et partiellement compensée par la perception des profits et dividendes encaissés.

### **Note 6.3 : Flux de trésorerie affectés des activités de financement.**

Ce flux de trésorerie négatifs net de 4 530 240 DT provient principalement par le remboursement d'emprunts pour 2 476 923 DT.

### **Note 6.4 : Liquidités et équivalents de liquidités**

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30 juin 2021 à 136 316 045 DT contre 155 356 270 DT au 30 juin 2020.

# **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2021**

**Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la « WIFAK INTERNATIONAL BANK »**

## **Introduction :**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la « WIFAK INTERNATIONAL BANK », comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 30 juin 2021, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 926 203 934 dinars et un résultat déficitaire net après modification comptable de la période s'élevant à 234 003 dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément aux normes comptables tunisiennes. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

## **Etendue de l'examen limité :**

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité".

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à assembler des informations et des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi que dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes internationales d'audit (ISA) et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

## **Conclusion :**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » arrêtés au 30 juin 2021, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la banque, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## **Paragraphe d'observation :**

1. La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait l'objet, courant l'exercice 2019, d'un contrôle social approfondi mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1er janvier 2016 au 31 déc 2018. Les résultats de ce contrôle social ne sont pas encore notifiés à la banque. Aucune provision pour risque n'a été constituée à ce titre.
2. En date du 30 déc 2020, l'administration fiscale a notifié à la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » les résultats partiels du contrôle fiscal approfondi pour la période allant du 01 janvier 2015 au 31 déc 2016, mentionnant un redressement pour un montant de 1 122 118 DT en principal et pénalités.

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait opposition au redressement dans les délais légaux, conformément aux dispositions de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux. A ce titre, une provision pour risque fiscal a été constituée pour un montant de 500 000 DT et a été imputée au niveau des capitaux propres d'ouverture (modification comptable) au 31 déc 2020.

En date du 07 Mai 2021, la banque a reçu la réponse de l'administration fiscale qui a révisé le redressement à la baisse à un montant de 856 435 DT. En date du 21/05/2021, la banque a adressé une deuxième opposition à l'administration fiscale conformément aux dispositions légales.

3. En date du 19 Avril 2021, l'administration fiscale a notifié à la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » les résultats complémentaires du contrôle fiscal approfondi pour la période allant du 01 janvier 2017 au 31 déc 2019, mentionnant un redressement pour un montant de 3 862 331 DT en principal et pénalités conjugué à une révision vers la baisse du report de TVA et celui de l'impôt sur les sociétés pour des montants respectifs de 1 979 189 DT (6 030 634 DT au lieu de 8 009 823 DT) et de 156 359 DT (575 511 DT au lieu de 731 870 DT), constatés au 31 déc 2019.

En date du 2 juin 2021, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait opposition au redressement dans les délais légaux, conformément aux dispositions de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux.

Sur la base des informations mises à notre disposition à ce jour, l'impact définitif de cette situation et de celle relative à la période ultérieure, ne peut pas être estimé de façon précise.

Pour faire face à ce risque fiscal, une provision a été constituée pour un montant de 500 000 DT et a été imputée au niveau des capitaux propres d'ouverture (modification comptable).

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 30 Août 2021

### **Les Co-commissaires aux comptes**

**CABINET NEJI FETHI**

**FETHI NEJI**

**UNIVERS AUDIT**

**RACHID NACHI**

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

#### **BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -BIAT-**

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba Tunis

La Banque Internationale Arabe de Tunisie publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mme Kalthoum BOUGUERRA et Mr Walid BEN SALAH.

**BILAN**  
 Arrêté au 30 Juin 2021  
 (En Milliers de dinars)

	Note	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<b><u>ACTIFS</u></b>				
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	III-1	1 701 814	1 305 528	1 745 226
Créances sur les établissements bancaires et financiers	III-2	1 087 749	966 025	1 444 915
Créances sur la clientèle	III-3	11 610 447	10 865 409	11 340 970
Portefeuille-titres commercial	III-4	2 364	23 364	8 022
Portefeuille d'investissement	III-5	2 920 739	2 399 107	2 662 720
Valeurs immobilisées	III-6	240 507	209 503	230 874
Autres actifs	III-7	449 907	433 892	441 691
<b>Total des actifs</b>		<b>18 013 527</b>	<b>16 202 828</b>	<b>17 874 418</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>				
Banque Centrale et CCP	IV-1	1 377	2 132	780
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	IV-2	489 394	1 006 940	606 999
Dépôts et avoirs de la clientèle	IV-3	14 945 118	12 846 369	14 786 831
Emprunts et ressources spéciales	IV-4	392 443	340 153	328 188
Autres passifs	IV-5	497 851	433 319	397 694
<b>Total des passifs</b>		<b>16 326 183</b>	<b>14 628 913</b>	<b>16 120 492</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>				
Capital		178 500	178 500	178 500
Réserves		925 950	757 616	757 916
Autres capitaux propres		3	3	3
Résultats reportés		471 156	535 664	535 665
Résultat de l'exercice		111 735	102 132	281 842
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>V</b>	<b>1 687 344</b>	<b>1 573 915</b>	<b>1 753 926</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b>18 013 527</b>	<b>16 202 828</b>	<b>17 874 418</b>

## ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 30 Juin 2021

(En Milliers de dinars)

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<b><u>PASSIFS EVENTUELS</u></b>			
<b>Cautions, avals et autres garanties données</b>	<b>2 377 569</b>	<b>2 351 252</b>	<b>2 384 847</b>
a- En faveur d'établissements bancaires et financiers	678 571	701 885	720 351
b- En faveur de la clientèle	1 698 998	1 649 367	1 664 497
<b>Crédits documentaires</b>	<b>887 213</b>	<b>561 570</b>	<b>648 474</b>
a- En faveur de la clientèle	824 292	505 838	588 616
b- Autres	62 921	55 732	59 858
<b>Total des passifs éventuels</b>	<b>3 264 782</b>	<b>2 912 822</b>	<b>3 033 321</b>
<b><u>ENGAGEMENTS DONNES</u></b>			
<b>Engagements de financements donnés</b>	<b>1 034 352</b>	<b>785 699</b>	<b>1 003 913</b>
b- En faveur de la clientèle	1 034 352	785 699	1 003 913
<b>Engagements sur titres</b>	<b>4 813</b>	<b>36 838</b>	<b>37 166</b>
a- Participation non libérées	4 803	36 818	36 818
b- Titres à recevoir	10	20	348
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>1 039 165</b>	<b>822 537</b>	<b>1 041 079</b>
<b><u>ENGAGEMENTS REÇUS</u></b>			
<b>Garanties reçues</b>	<b>4 670 836</b>	<b>4 628 159</b>	<b>4 914 394</b>
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>4 670 836</b>	<b>4 628 159</b>	<b>4 914 394</b>

## ETAT DE RESULTAT

Période du 1er Janvier au 30 Juin 2021

(En Milliers de dinars)

	Note	1er Semestre 2021	1er Semestre 2020	Exercice 2020
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>				
Intérêts et revenus assimilés	VII-1-1	481 792	503 135	996 797
Commissions (en produits)	VII-1-2	107 043	97 105	215 546
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	VII-1-3	60 640	58 690	113 700
Revenus du portefeuille d'investissement	VII-1-4	107 717	62 493	126 335
<b>Total des produits d'exploitation bancaire</b>	<b>VII-1</b>	<b>757 192</b>	<b>721 423</b>	<b>1 452 378</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>				
Intérêts encourus et charges assimilées	VII-2-1	(258 671)	(253 634)	(507 808)
Commissions encourues	VII-2-2	(1 939)	(1 490)	(3 731)
<b>Total des charges d'exploitation bancaire</b>		<b>(260 610)</b>	<b>(255 124)</b>	<b>(511 539)</b>
<b>Produit Net Bancaire</b>		<b>496 582</b>	<b>466 299</b>	<b>940 839</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	VII-3	(81 271)	(61 511)	(133 819)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	VII-4	(5 548)	(6 733)	(15 604)
Autres produits d'exploitation	VII-5	5 615	5 941	11 752
Frais de personnel	VII-6	(123 064)	(113 664)	(217 202)
Charges générales d'exploitation	VII-7	(80 004)	(72 872)	(154 312)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	VII-8	(18 533)	(17 257)	(36 500)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>193 777</b>	<b>200 203</b>	<b>395 154</b>
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(458)	121	263
Impôt sur les bénéfices	VII-9	(81 584)	(73 077)	(84 898)
<b>Résultat des activités ordinaires</b>		<b>111 735</b>	<b>127 247</b>	<b>310 519</b>
Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		-	(25 115)	(28 677)
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>111 735</b>	<b>102 132</b>	<b>281 842</b>
Modification comptable affectant le résultat reporté		-	-	-
<b>Résultat net de l'exercice après modifications comptables</b>		<b>111 735</b>	<b>102 132</b>	<b>281 842</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
Période du 1er Janvier au 30 Juin 2021  
(En Milliers de dinars)

Note	1er Semestre 2021	1er Semestre 2020	Exercice 2020
<b><u>ACTIVITE D'EXPLOITATION</u></b>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)	632 516	676 382	1 357 443
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(254 334)	(241 756)	(510 603)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	93 239	88 337	114 254
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(316 551)	(571 714)	(1 133 510)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès de la clientèle	180 801	(115 563)	1 835 781
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(186 598)	(180 229)	(344 342)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	29 667	28 380	16 808
Impôts sur les sociétés	(20 227)	(57 655)	(121 633)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>158 513</b>	<b>(373 818)</b>	<b>1 214 198</b>
<b><u>ACTIVITE D'INVESTISSEMENT</u></b>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	69 798	64 348	118 477
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	(225 662)	(353 534)	(653 127)
Acquisitions / cessions d'immobilisations	(49 210)	(19 871)	(51 859)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>	<b>(205 074)</b>	<b>(309 057)</b>	<b>(586 509)</b>
<b><u>ACTIVITE DE FINANCEMENT</u></b>			
Emission / Remboursement d'emprunts	48 883	114 775	84 046
Augmentation / diminution ressources spéciales	(632)	(2 140)	3 567
Dividendes versés	(178 500)	-	-
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</b>	<b>(130 249)</b>	<b>112 635</b>	<b>87 613</b>
Effet du reclassement du portefeuille BTA sur les liquidités et équivalents de liquidités	-	(36 779)	-
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités <b>IX-1</b>	(22 143)	(33 467)	(28 868)
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice</b>	<b>(198 953)</b>	<b>(640 486)</b>	<b>686 434</b>
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	2 241 131	1 554 697	1 554 697
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice</b> <b>IX-2</b>	<b>2 042 178</b>	<b>914 211</b>	<b>2 241 131</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**  
**ARRETEES AU 30 JUIN 2021**

**Note I – Respect des Normes Comptables Tunisiennes**

Les états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi n°96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25-03-1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

**Note II – Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués et présentation des états financiers**

Les états financiers sont arrêtés au 30-06-2021 en appliquant les principes et conventions comptables prévues par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires. Parmi ces principes, nous décrivons ci-après les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges, les règles d'évaluation des créances et des titres et les règles de conversion des opérations en devises.

**II-1. Les règles de prise en compte des produits**

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions sont pris en compte dans le résultat du 30-06-2021 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1er janvier au 30 Juin 2021. Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 30 Juin 2021 ne sont pas pris en considération dans le résultat du 1er semestre 2021 et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables. Les produits courus et non échus au 30-06-2021 sont en revanche inclus dans le résultat.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 30-06-2021 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2021 sont en revanche inclus dans le résultat du 30-06-2021.

**II-2. Les règles de prise en compte des charges**

Les charges d'intérêts, les commissions encourues, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte en diminution du résultat du 30-06-2021 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1er janvier au 30 Juin 2021. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 30-06-2021 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

Les charges qui se rapportent à la période concernée par cette situation et qui n'ont pas été décaissées jusqu'au 30-06-2021 sont diminuées du résultat.

### **II-3. Les règles d'évaluation des créances**

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation de l'ensemble des créances de la Banque a été effectuée sur la base de la situation arrêtée au 30-06-2021 et compte tenu des événements postérieurs à cette date.

Cette évaluation a été accompagnée d'une appréciation de l'ensemble des garanties déductibles au sens de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles.

Ces deux opérations ont conduit la Banque à déterminer un montant de provisions requises, un montant de la dotation aux provisions relative au premier semestre 2021 et un montant des produits réservés.

### **II-4. Les règles d'évaluation des titres**

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation des titres détenus par la Banque a été effectuée au 30-06-2021. Cette évaluation a permis de déterminer un montant de provisions requises sur ces titres et un montant de la dotation aux provisions pris en considération dans l'arrêté des états financiers du 30-06-2021.

Cette évaluation a été arrêtée sur la base du dernier cours boursier du mois de Juin 2021 pour les titres cotés et de la situation financière des sociétés émettrices pour les titres non cotés.

Les plus-values latentes déterminées pour les titres de placement, les titres de participations, les parts dans les entreprises liées ou coentreprises ne sont pas prises en compte dans le résultat du 30-06-2021.

Les moins-values latentes sur l'ensemble de ces catégories de titres sont par contre constatées sous forme de provisions sur titres.

### **II-5. Les règles de conversion des opérations en devises**

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de Juin 2021. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30/06/2021.

### **II-6. Présentation des états financiers**

Les états financiers arrêtés et publiés par la BIAT au titre du premier semestre 2021, comportent aussi bien les données relatives à l'année 2020 que celles relatives au premier semestre 2020.

### Note III – Actif du bilan

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

L'actif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- AC1 : Caisse et avoirs auprès de la Banque Centrale, Centre de chèques postaux et Trésorerie Générale de Tunisie ;
- AC2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers ;
- AC3 : Créances sur la clientèle ;
- AC4 : Portefeuille titres commercial ;
- AC5 : Portefeuille titres d'investissement ;
- AC6 : Valeurs immobilisées ;
- AC7 : Autres actifs.

#### III-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le volume de ce poste a enregistré une hausse entre Juin 2020 et Juin 2021 de 396 286 mD en passant d'une période à une autre de 1 305 528 mD à 1 701 814 mD. Il se détaille comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Encaisses	159 270	99 256	125 458	60 014
Avoirs chez la BCT	1 542 455	1 206 183	1 619 679	336 272
Avoirs chez la CCP	89	89	89	-
<b>Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</b>	<b>1 701 814</b>	<b>1 305 528</b>	<b>1 745 226</b>	<b>396 286</b>

#### III-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le volume de ce poste a enregistré une hausse entre Juin 2020 et Juin 2021 de 121 724 mD en passant d'une période à une autre de 966 025 mD à 1 087 749 mD. Il se détaille comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Créances sur les établissements bancaires (A)	820 070	773 767	1 101 047	46 303
Créances sur les établissements financiers (B)	267 679	192 258	343 868	75 421
<b>Total Créances sur les établissements bancaires et financiers</b>	<b>1 087 749</b>	<b>966 025</b>	<b>1 444 915</b>	<b>121 724</b>

Cette variation provient de :

(A) L'augmentation du volume de nos créances sur les établissements bancaires de 46 303 mD qui est passé de 773 767 mD au 30/06/2020 à 820 070 mD au 30/06/2021. Cette variation concerne les postes suivants :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Comptes de prêts à la BCT	499 572	426 502	594 927	73 070
Comptes de prêts du marché interbancaire	269 419	308 997	436 989	(39 578)
Créances rattachées sur prêts	2 042	2 855	2 605	(813)
Comptes correspondants NOSTRI	24 819	21 098	51 314	3 721
Comptes correspondants LORI	3 896	1 018	18	2 878
Valeurs non imputées	20 322	13 297	15 194	7 025
<b>Total</b>	<b>820 070</b>	<b>773 767</b>	<b>1 101 047</b>	<b>46 303</b>

(B) L'augmentation du total de nos créances sur les établissements financiers à hauteur de 75 421 mD qui sont passées de 192 258 mD en Juin 2020 à 267 679 mD en Juin 2021. L'augmentation est principalement imputable à la hausse de nos concours en faveur des sociétés de leasing ainsi que nos concours en faveur des autres établissements financiers. Cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Crédits accordés aux sociétés de leasing	225 772	164 308	259 084	61 464
Crédits accordés aux autres établissements financiers	34 089	23 260	80 571	10 829
Créances et dettes rattachées	7 818	4 690	4 213	3 128
<b>Total</b>	<b>267 679</b>	<b>192 258</b>	<b>343 868</b>	<b>75 421</b>

### III-3. Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle sont composées des comptes débiteurs courants et classés, des autres concours courants et classés et des crédits sur ressources spéciales courants et classés.

Les créances douteuses brutes (classées) ainsi que les provisions requises couvrant les actifs classés sont déterminées conformément aux dispositions prévues aussi bien par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles que par les normes comptables applicables aux Etablissements Bancaires.

Le total net des créances sur la clientèle est passé de 10 865 409 mD en Juin 2020 à 11 610 447 mD en Juin 2021 enregistrant ainsi une hausse de 745 038 mD . Il est ventilé comme suit :

		30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Comptes débiteurs de la clientèle	(1)	1 199 546	1 234 700	1 126 265	(35 154)
Autres concours à la clientèle	(2)	11 023 156	10 179 973	10 771 387	843 183
Crédits sur ressources spéciales	(3)	61 883	57 470	65 656	4 413
<b>Total Brut</b>		<b>12 284 585</b>	<b>11 472 143</b>	<b>11 963 308</b>	<b>812 442</b>
Provisions sur crédits à la clientèle		(406 834)	(390 320)	(367 838)	(16 514)
Agios réservés		(158 434)	(145 789)	(145 418)	(12 645)
Provisions collectives		(108 870)	(70 625)	(109 082)	(38 245)
<b>Total Net</b>		<b>11 610 447</b>	<b>10 865 409</b>	<b>11 340 970</b>	<b>745 038</b>

#### (1) Comptes débiteurs de la clientèle

Les comptes débiteurs de la clientèle ont enregistré d'une période à une autre une diminution de 35 154 mD en passant de 1 234 700 mD en Juin 2020 à 1 199 546 mD en Juin 2021. Ces comptes sont ventilés comme suit :

		30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Comptes débiteurs courants		1 106 208	1 125 093	1 048 428	(18 885)
Comptes débiteurs douteux		89 312	100 136	69 332	(10 824)
Avances sur dépôts à terme		3 635	8 912	7 755	(5 277)
Créances rattachées sur comptes de la clientèle		391	559	750	(168)
<b>Total</b>		<b>1 199 546</b>	<b>1 234 700</b>	<b>1 126 265</b>	<b>(35 154)</b>

Le montant brut des comptes débiteurs douteux, s'élevant à 89 312 mD, est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

		30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Classe 2		11 711	20 040	8 365	(8 329)

Classe 3	17 036	26 254	19 521	(9 218)
Classe 4	60 565	53 842	41 446	6 723
<b>Total</b>	<b>89 312</b>	<b>100 136</b>	<b>69 332</b>	<b>(10 824)</b>

## (2) Autres concours à la clientèle

Les autres concours à la clientèle ont enregistré d'une période à une autre une augmentation de 843 183 mD en passant de 10 179 973 mD en Juin 2020 à 11 023 156 mD en Juin 2021. Ces comptes sont ventilés comme suit :

		30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Autres concours courants	(a)	10 263 124	9 420 655	10 086 557	842 469
Autres concours douteux	(b)	760 032	759 318	684 830	714
<b>Total</b>		<b>11 023 156</b>	<b>10 179 973</b>	<b>10 771 387</b>	<b>843 183</b>

(a) Les autres concours courants sont répartis comme suit :

		30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Crédits commerciaux et industriels		6 686 265	6 171 674	6 461 765	514 591
Crédits immobiliers, promoteurs		64 393	81 259	71 067	(16 866)
Crédits immobiliers, acquéreurs		3 040 000	2 697 322	3 009 617	342 678
Crédits agricoles		368 317	376 735	460 591	(8 418)
Compte courant associés		2 900	2 900	2 900	-
<b>Portefeuille escompte</b>		<b>10 161 875</b>	<b>9 329 890</b>	<b>10 005 940</b>	<b>831 985</b>
Valeurs non imputées		569	666	1 022	(97)
Créances rattachées sur autres concours courants		120 114	115 465	102 963	4 649
Créances rattachées sur compte courant associés		908	676	793	232
Intérêts perçus d'avance (en moins)		(20 342)	(26 042)	(24 161)	5 700
<b>Total autres concours courants</b>		<b>10 263 124</b>	<b>9 420 655</b>	<b>10 086 557</b>	<b>842 469</b>

(b) Le montant brut des autres concours douteux, s'élevant à 760 032 mD, est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

		30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Classe 2		42 397	43 400	19 819	(1 003)
Classe 3		75 854	74 633	46 719	1 221
Classe 4		641 781	641 285	618 292	496
<b>Total</b>		<b>760 032</b>	<b>759 318</b>	<b>684 830</b>	<b>714</b>

### (3) Crédits sur ressources spéciales

Les crédits sur ressources spéciales ont enregistré d'une période à une autre une augmentation de 4 413 mD en passant de 57 470 mD en Juin 2020 à 61 883 mD en Juin 2021. Ces comptes sont ventilés comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Crédits sur ressources spéciales courants	41 770	40 224	48 916	1 546
Créances rattachées sur crédits sur ressources spéciales	265	260	226	5
Crédits sur ressources spéciales douteux	19 848	16 986	16 514	2 862
<b>Total</b>	<b>61 883</b>	<b>57 470</b>	<b>65 656</b>	<b>4 413</b>

Le montant brut des crédits sur ressources spéciales douteux, s'élevant à 19 848 mD, est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Classe 2	26	297	9	(271)
Classe 3	2 687	617	195	2 070
Classe 4	17 135	16 072	16 310	1 063
<b>Total</b>	<b>19 848</b>	<b>16 986</b>	<b>16 514</b>	<b>2 862</b>

Compte tenu de ce qui précède, les créances sur la clientèle sont récapitulées ainsi :

#### (i) Créances courantes

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Créances courantes hors engagements par signature	11 313 488	10 504 120	11 111 039	809 368
Valeurs non imputées	569	666	1 022	(97)
Créances rattachées	121 678	116 960	104 732	4 718
Intérêts perçus d'avance (en moins)	(20 342)	(26 042)	(24 161)	5 700
<b>Total</b>	<b>11 415 393</b>	<b>10 595 704</b>	<b>11 192 632</b>	<b>819 689</b>
Engagements par signature courants	2 496 920	2 125 343	2 225 559	371 577
<b>Total</b>	<b>13 912 313</b>	<b>12 721 047</b>	<b>13 418 191</b>	<b>1 191 266</b>

#### (ii) Créances douteuses brutes

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Créances douteuses hors engagements par signature	869 193	876 439	770 676	(7 246)
Engagements par signature douteux	26 370	29 862	27 554	(3 492)
<b>Total</b>	<b>895 563</b>	<b>906 301</b>	<b>798 230</b>	<b>(10 738)</b>

Le montant brut des créances douteuses, s'élevant à 895 563 mD, est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Classe 2	54 667	64 703	28 450	(10 036)
Classe 3	96 474	103 134	67 153	(6 660)
Classe 4	744 422	738 465	702 627	5 957
<b>Total</b>	<b>895 563</b>	<b>906 301</b>	<b>798 230</b>	<b>(10 738)</b>

Les provisions et agios réservés couvrant les créances classées du bilan qui ont été constituées pour un montant de 558 442 mD ont été imputées sur le montant des créances classées sus mentionnées.

Les provisions constituées pour la couverture des engagements hors bilan figurent au passif du bilan pour un montant de 13 999 mD.

Ainsi, les provisions et agios réservés qui ont été constitués pour la couverture des créances classées sur la clientèle totalisent 572 441 mds ventilés comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Agios réservés sur créances classées	151 608	138 832	137 798	12 776
Provisions pour créances classées du Bilan	406 834	390 320	367 838	16 514
Provisions sur engagements hors bilan	13 999	15 835	14 557	(1 836)
<b>Total</b>	<b>572 441</b>	<b>544 987</b>	<b>520 193</b>	<b>27 454</b>

Les provisions et agios réservés qui ont été constitués pour la couverture des créances non classées sur la clientèle totalisent 115 696 mD ventilés comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Agios réservés sur créances non classées	6 826	6 957	7 620	(131)
Provision collective	108 870	70 625	109 082	38 245
<b>Total</b>	<b>115 696</b>	<b>77 582</b>	<b>116 702</b>	<b>38 114</b>

Il y a lieu de noter, que, dans le cadre de l'analyse et de l'appréciation des créances sur la clientèle, les provisions requises au titre des créances classées ont été déterminées compte tenu uniquement des garanties déductibles au sens de la circulaire BCT n°91-24. Ainsi, ont été exclues de ce calcul les garanties non déductibles telles que les nantissements sur les fonds de commerce, les hypothèques sur les réquisitions d'immatriculation, les hypothèques maritimes, les hypothèques sur les actes sous seing privés, les nantissements sur les matériels fixes, les nantissements de marchés, les nantissements sur le matériel roulant, les nantissements marchandises, les cautions personnelles et solidaires des personnes physiques et morales, les avals des personnes physiques et morales, les assurances vie, les domiciliations de salaires, des loyers et de marchés.

### III-4. Portefeuille titres commercial

Le volume de ce poste est passé entre Juin 2020 et Juin 2021 de 23 364 mD à 2 364 mD, enregistrant ainsi une diminution de 21 000 mD.

Cette variation provient d'une diminution du volume des titres de transactions de 21 000 mD due aux différentes opérations de souscriptions et de remboursements effectuées durant la période allant du 30 juin 2020 au 30 juin 2021.

Le mouvement des titres ainsi que leur répartition entre les titres cédés à la clientèle et les titres gardés en portefeuille sont détaillés ci-après :

		30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Titres de transaction	(1)	61	21 061	5 719	(21 000)
Titres de placement	(2)	2 303	2 303	2 303	-
<b>Total Portefeuille-titres commercial</b>		<b>2 364</b>	<b>23 364</b>	<b>8 022</b>	<b>(21 000)</b>

Le mouvement des titres ainsi que leur répartition entre les titres cédés à la clientèle et les titres gardés en portefeuille sont détaillés ci-après :

#### (1) Titres de transaction

a) Les titres de transaction souscrits et non encore remboursés sont ventilés comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Bons de trésor assimilables	318 518	314 250	315 110	4 268
Bons de trésor à court terme	27 100	43 000	50 610	(15 900)

<b>Sous-total des titres de transaction en principal</b>	<b>345 618</b>	<b>357 250</b>	<b>365 720</b>	<b>(11 632)</b>
Créances et dettes rattachées	1	14	172	(13)
<b>Total</b>	<b>345 619</b>	<b>357 264</b>	<b>365 892</b>	<b>(11 645)</b>

b) Les titres de transactions sont répartis entre les titres gardés en portefeuille de la banque et les titres cédés à la clientèle et sont présentés pour leur valeur comptable en mD au 30/06/2021 comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>Variation</b>
1) Titres gardés en portefeuille de la banque				
Bons de trésor assimilables	61	2 439	5 426	(2 378)
Bons de trésor à court terme	-	18 608	121	(18 608)
Créances et dettes rattachées	-	14	172	(14)
<b>Total des titres gardés en portefeuille</b>	<b>61</b>	<b>21 061</b>	<b>5 719</b>	<b>(21 000)</b>
2) Titres cédés à la clientèle				
Client : Bons de trésor assimilables	318 458	311 811	309 684	6 647
Client : Bons de trésor à court terme	27 100	24 392	50 489	2 708
<b>Total des titres cédés à la clientèle</b>	<b>345 558</b>	<b>336 203</b>	<b>360 173</b>	<b>9 355</b>
<b>Total Général</b>	<b>345 619</b>	<b>357 264</b>	<b>365 892</b>	<b>(11 645)</b>

## (2) Titres de placement

Les titres de placement qui sont composés par des titres SICAV accusent un solde de 2 303 mD au 30/06/2021, contre le même solde au 30/06/2020.

	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>Variation</b>
Titres SICAV	2 303	2 303	2 303	-
<b>Total</b>	<b>2 303</b>	<b>2 303</b>	<b>2 303</b>	<b>-</b>

### III-5. Portefeuille titres d'investissement

Le total de ce poste qui est composé principalement des titres d'investissement, des titres de participation, des parts dans les entreprises associés et les co-entreprises, des parts dans les entreprises liées, des fonds gérés et des titres en portage est passé de 2 399 107 mD en Juin 2020 à 2 920 739 mD en Juin 2021, soit une augmentation de 521 632 mD.

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Encours brut des titres d'investissement	2 885 525	2 404 856	2 662 789	480 669
Créances rattachées sur titres d'investissements	101 351	53 447	63 142	47 904
Provisions et agios réservés pour dépréciation du portefeuille d'investissement	(66 137)	(59 196)	(63 211)	(6 941)
<b>Total Portefeuille d'investissement</b>	<b>2 920 739</b>	<b>2 399 107</b>	<b>2 662 720</b>	<b>521 632</b>

Cette augmentation se détaille comme suit :

	30/06/2021
Nouvelles acquisitions autres que les bons de trésors	41 607
Acquisitions /cessions des Bons de trésors	287 034
Cession ou perte sur titres de participation	(4 258)
Remboursement des emprunts Nationaux	(8 115)
Libération / Rétrocession et ou pertes sur Fonds gérés	164 400
Dotation aux provisions sur titres d'investissement	(6 989)
Reprise de provisions sur titres d'investissement	885
Intérêts réservés sur portefeuille d'investissements	(837)
Variation des créances rattachées et de la part de dividendes dont le droit est établi et non échu	47 904
<b>Total</b>	<b>521 632</b>

Cette augmentation se détaille comme suit :

	30/06/2021
Nouvelles acquisitions autres que les bons de trésors	41 607
Acquisitions /cessions des Bons de trésors	287 034
Cession ou perte sur titres de participation	(4 258)
Remboursement des emprunts Nationaux	(8 115)
Libération / Rétrocession et ou pertes sur Fonds gérés	164 400
Dotation aux provisions sur titres d'investissement	(6 989)
Reprise de provisions sur titres d'investissement	885
Intérêts réservés sur portefeuille d'investissements	(837)
Variation des créances rattachées et de la part de dividendes dont le droit est établi et non échu	47 904
<b>Total</b>	<b>521 632</b>

Les mouvements intervenus sur le portefeuille titres d'investissements durant le premier semestre 2021 sont détaillés comme suit :

	Titres d'investissement	Titres de participation et titres en portage	Parts dans les entreprises liées et dans les coentreprises	Fonds gérés	Total
<b>Encours brut au 31/12/2020 hors créances rattachées</b>	<b>1 649 663</b>	<b>124 015</b>	<b>355 610</b>	<b>533 501</b>	<b>2 662 789</b>
Acquisitions/Libérations effectuées au cours du 1er semestre 2021	32 992	16	32 001	222 000	287 009
Cessions / liquidations ou remboursements effectuées au cours du 1er semestre 2021	(7 781)	-	(492)	(56 000)	(64 273)
<b>Encours brut au 30/06/2021 hors créances rattachées</b>	<b>1 674 874</b>	<b>124 031</b>	<b>387 119</b>	<b>699 501</b>	<b>2 885 525</b>
Créances rattachées sur Bons de Trésor	57 324				57 324
Créances rattachées sur portefeuille d'investissements autres que les BTA	80	1 282	22 643	20 022	44 027
Provisions et agios réservés pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-	(16 964)	(30 300)	(18 873)	(66 137)
<b>Total portefeuille d'investissements au 30/06/2021</b>	<b>1 732 278</b>	<b>108 349</b>	<b>379 462</b>	<b>700 650</b>	<b>2 920 739</b>

### III-6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition en hors taxes majorée de la TVA non récupérable à l'exception du matériel de transport qui figure au bilan pour son coût d'achat en toutes taxes comprises.

Les amortissements des valeurs immobilisées sont pratiqués selon la méthode d'amortissement linéaire et calculés selon les taux d'amortissement reconnus par la réglementation fiscale en vigueur à l'exception du fonds de commerce.

Les dotations aux amortissements sont déterminées et enregistrées sur la base de la valeur comptable des immobilisations nette de la valeur récupérable et en fonction de la date d'acquisition de chaque élément d'immobilisation.

Les taux d'amortissement qui sont appliqués sont les suivants :

Immobilisation	Durée de vie	Taux d'amortissement
<b>Immobilisations incorporelles</b>		
Logiciels	3 ans	33,33%
Licences	3 ans	33,33%
Fonds de commerce	20 ans	5%
<b>Immobilisations corporelles</b>		
Bâtiments	20 et 40 ans	5% et 2,5%
Installations générales, agencements et aménagement des bâtiments	10 ans	10%
Equipements de bureaux	10 ans	10%
Matériel de transport	5 ans	20%
Matériel informatique	6,67 ans	15%
Immobilisations à statut juridique particulier	10 ans	10%

Les actifs immobilisés nets de leurs amortissements ont enregistré une augmentation de 31 004 mD en passant de 209 503 mD au 30/06/2020 à 240 507 mD au 30/06/2021.

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Immobilisations incorporelles	83 633	78 567	82 647	5 066
Amortissement des immobilisations incorporelles	(73 135)	(69 290)	(71 096)	(3 845)
Immobilisations corporelles	427 867	391 997	427 100	35 870
Amortissements des immobilisations corporelles	(228 262)	(217 749)	(222 002)	(10 513)
Immobilisations en cours et avances	30 404	25 978	14 225	4 426
<b>Total Valeurs immobilisées</b>	<b>240 507</b>	<b>209 503</b>	<b>230 874</b>	<b>31 004</b>

Les mouvements intervenus durant le premier semestre 2021 sur les postes d'actifs immobilisés se détaillent comme suit :

	31/12/2020	Acquisitions du 1er semestre 2021	Cessions ou mise en rebus du 1er semestre 2021	Reclassements du 1er semestre 2021	30/06/2021
Licence	32 036	276	(40)	-	32 272
Logiciels informatiques	45 949	-	-	750	46 699
Fonds de commerce et droit au bail	4 662	-	-	-	4 662
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>82 647</b>	<b>276</b>	<b>(40)</b>	<b>750</b>	<b>83 633</b>
Terrains	66 057	-	-	-	66 057
Constructions	111 135	-	-	-	111 135
Agencement, aménagement des constructions	110 960	1 128	-	-	112 088
Immeubles en attente d'affectation	164	-	-	-	164
Immobilisations à statut juridique particulier	345	-	-	-	345
Mobilier de bureaux	20 180	82	-	-	20 262
Matériel informatique	54 750	437	(3 335)	-	51 852
Matériel de transport	1 441	384	(51)	-	1 774
Constructions non affectées aux activités professionnelles	5 007	-	-	-	5 007
Installations générales des constructions	7 440	15	-	-	7 455
Matériel d'exploitation bancaire	24 952	2 022	-	-	26 974
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	53	-	-	-	53
Equipements de bureaux	13 697	62	-	-	13 759
Agencement des équipements de bureaux	1 880	-	(27)	-	1 853
Agencement du mobilier de bureaux	9 039	48	-	-	9 087
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>427 100</b>	<b>4 180</b>	<b>(3 414)</b>	<b>-</b>	<b>427 867</b>
Travaux en cours	13 188	16 929	-	(750)	29 367
Avances sur immobilisations en cours	1 037	-	-	-	1 037
<b>Total Brut des valeurs immobilisées</b>	<b>523 972</b>	<b>21 385</b>	<b>(3 454)</b>	<b>-</b>	<b>541 904</b>

	Amort. Cumulé 31/12/2020	Dotation	Régularisation Cession et mise en rebus	Amort. Cumulé 30/06/2021	VCN au 30/06/2021
Licence	(26 268)	(1 526)	40	(27 754)	4 518
Logiciels informatiques	(41 619)	(475)	-	(42 094)	4 605
Fonds de commerce et droit au bail	(3 209)	(77)	-	(3 286)	1 376
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>(71 096)</b>	<b>(2 077)</b>	<b>40</b>	<b>(73 135)</b>	<b>10 498</b>
Terrains	-	-	-	-	66 057
Constructions	(47 853)	(1 665)	-	(49 519)	61 616
Agencement, aménagement des constructions	(74 158)	(3 332)	-	(77 489)	34 599
Immeubles en attente d'affectation	-	-	-	-	164
Immobilisations à statut juridique particulier	(340)	(1)	-	(340)	5
Mobilier de bureaux	(12 371)	(667)	-	(13 038)	7 224
Matériel informatique	(42 801)	(2 011)	3 335	(41 476)	10 376
Matériel de transport	(1 089)	(73)	51	(1 110)	664
Constructions non affectées aux activités professionnelles	(120)	(3)	-	(123)	4 884
Installations générales des constructions	(6 606)	(56)	-	(6 662)	793
Matériel d'exploitation bancaire	(17 204)	(1 296)	-	(18 500)	8 474
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	(34)	(2)	-	(36)	17
Equipements de bureaux	(10 926)	(288)	-	(11 214)	2 545
Agencement des équipements de bureaux	(1 598)	(30)	9	(1 619)	234
Agencement du mobilier de bureaux	(6 743)	(232)	-	(6 975)	2 112
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>(221 843)</b>	<b>(9 656)</b>	<b>3 395</b>	<b>(228 104)</b>	<b>199 762</b>
Travaux en cours	-	-	-	-	29 367
Avances sur immobilisations en cours	-	-	-	-	1 037
Prov. Autres immobilisations corporelles	(159)	-	-	(159)	(159)
<b>Total Brut des valeurs immobilisées</b>	<b>(293 098)</b>	<b>(11 733)</b>	<b>3 435</b>	<b>(301 397)</b>	<b>240 507</b>

### III-7. Autres actifs

Le total de ce poste est passé de 433 892 mD en Juin 2020 à 449 907 mD en Juin 2021, enregistrant une augmentation de 16 015 mD.

		30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Comptes de régularisation	(1)	110 746	100 584	110 206	10 162
Autres comptes d'actifs	(2)	339 161	333 308	331 485	5 853
<b>Total Autres actifs</b>		<b>449 907</b>	<b>433 892</b>	<b>441 691</b>	<b>16 015</b>

### (1) Les comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont passés entre Juin 2020 et Juin 2021 de 100 584 mD à 110 746 mD, soit une augmentation de 10 162 mD.

### (2) Les autres comptes d'actifs

Les autres comptes d'actifs ont augmenté de 5 853 mD en passant de 333 308 mD en Juin 2020 à 339 161 mD en Juin 2021. Cette augmentation provient des comptes suivants :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Débiteurs divers	316 682	311 658	309 920	5 024
Comptes de stocks	4 787	3 728	4 437	1 059
Charges à répartir	3 528	4 640	4 036	(1 112)
Frais d'études	14 164	13 282	13 093	882
<b>Total Autres comptes d'actifs</b>	<b>339 161</b>	<b>333 308</b>	<b>331 485</b>	<b>5 853</b>

Ainsi, le total du bilan a enregistré entre Juin 2020 et Juin 2021, un accroissement de 1 810 699 mD ou 11,18%, en passant de 16 202 828 mD à 18 013 527 mD.

#### NOTE IV – Passif du bilan

*(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)*

Le passif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- PA1 : Banque Centrale, Centre de Chèques Postaux
- PA2 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers
- PA3 : Dépôts et avoirs de la clientèle
- PA4 : Emprunts et ressources spéciales
- PA5 : Autres passifs

#### IV-1. BCT et CCP

Le volume de ce poste est passé d'une période à l'autre de 2 132 mD à 1 377 mD, soit une diminution de 755 mD.

Cette variation est due principalement à une diminution des chèques BCT en attente de règlement à hauteur de 510 mD et à une diminution du solde créditeur de nos comptes en devises tenus chez la BCT de 173 mD.

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Chèques BCT en attente de règlement	1 358	1 868	780	(510)
Comptes BCT en devises	18	191	-	(173)
Dettes rattachées des comptes BCT et CCP	1	73	-	(72)
<b>Total Banque Centrale et CCP</b>	<b>1 377</b>	<b>2 132</b>	<b>780</b>	<b>(755)</b>

#### IV-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le volume de ce poste est passé d'une période à l'autre de 1 006 940 mD à 489 394 mD, soit une diminution de 517 546 mD.

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	468 629	1 000 356	599 678	(531 727)
Dépôts des établissements financiers	20 765	6 584	7 321	14 181
<b>Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers</b>	<b>489 394</b>	<b>1 006 940</b>	<b>606 999</b>	<b>(517 546)</b>

Cette variation est expliquée par :

(A) Une diminution des dépôts et avoirs des établissements bancaires de 531 727 mD , qui sont passés de 1 000 356 mD en Juin 2020 à 468 629 mD en Juin 2021.

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Emprunt en dinars auprès de la BCT	-	611 000	381 000	(611 000)
Emprunt en dinars auprès des banques	50 000	68 000	47 000	(18 000)
Dépôts des correspondants Banquiers	234 496	178 616	144 805	55 880
Autres sommes dues	184 117	141 369	26 715	42 748
Dettes rattachées	16	1 371	158	(1 355)
<b>Dépôts et avoirs des établissements bancaires</b>	<b>468 629</b>	<b>1 000 356</b>	<b>599 678</b>	<b>(531 727)</b>

(B) Une augmentation des dépôts des établissements financiers de 14 181 mD , qui sont passés de 6 584 mD en Juin 2020 à 20 765 mD en Juin 2021. Cette variation provient essentiellement des dépôts des sociétés de leasing.

#### IV-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 2 098 749 mD, en passant de 12 846 369 mD en Juin 2020 à 14 945 118 mD en Juin 2021. Cette augmentation provient des postes suivants :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Dépôts à vue	7 321 418	6 468 415	7 319 353	853 003
Dépôts d'épargne	3 387 314	3 019 012	3 273 193	368 302
Comptes à échéance	2 772 446	2 254 565	2 479 192	517 881
Bons à échéance	286 823	271 553	290 096	15 270
Certificats de dépôts marché monétaire	574 500	330 500	808 000	244 000
Dettes rattachées	100 412	94 262	93 176	6 150
Autres sommes dues	502 205	408 062	523 821	94 143
<b>Total Dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>14 945 118</b>	<b>12 846 369</b>	<b>14 786 831</b>	<b>2 098 749</b>

#### IV-4. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales ont enregistré une augmentation de 52 290 mD, en passant de 340 153 mD en Juin 2020 à 392 443 mD en Juin 2021. Cette augmentation provient des postes suivants :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Emprunts et dettes pour ressources spéciales	37 038	39 899	39 440	(2 861)
Dettes rattachées sur ressources spéciales	145	117	110	28
Fonds publics	22 888	15 006	21 120	7 882
<b>Total fonds publics et des organismes extérieurs</b>	<b>60 071</b>	<b>55 022</b>	<b>60 670</b>	<b>5 049</b>
Emprunts subordonnés	318 141	273 306	251 956	44 835
Dettes rattachées aux emprunts	14 231	11 825	15 562	2 406
<b>Total Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>392 443</b>	<b>340 153</b>	<b>328 188</b>	<b>52 290</b>

Ce poste est composé principalement de :

- \* De l'emprunt subordonné BIAT 2014 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en Décembre 2014 pour un montant de 50 000 md.
- \* De l'emprunt subordonné BIAT 2016 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2016 pour un montant de 70 000 md.
- \* De l'emprunt subordonné BIAT 2017 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2017 pour un montant de 80 000 md.
- \* De l'emprunt subordonné BIAT 2018 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2018 pour un montant de 55 000 md.
- \* De l'emprunt subordonné BIAT 2019-1 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2020 pour un montant de 45 000 md.
- \* De l'emprunt subordonné BIAT 2019-2 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2020 pour un montant de 105 000 md.
- \* De l'emprunt subordonné BIAT 2020-1 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2021 pour un montant de 113 475 md.
- \* Des ressources reçues des fonds publics et des organismes extérieurs en vue d'être utilisées par la Banque pour financer les crédits à la clientèle.

Ces fonds ont enregistré une augmentation de 5 049 mD en passant de 55 022 mD en Juin 2020 à 60 071 mD en Juin 2021.

Cette variation provient des remboursements effectués au profit de ces mêmes fonds pour les montants échus, compensés par le déblocage de nouvelles ressources. Cette variation est détaillée comme suit :

	Solde au 30/06/2020	Ressources	Remboursements	Solde au 30/06/2021
AFD	5 829	-	(2 789)	3 040
BEI	1 106	-	(730)	376
BIRD	3 532	-	(1 143)	2 389
CFD	3 674	-	(1 070)	2 604
ESPAGNOLE	960	635	(230)	1 365
FDCI	254	-	(10)	244
FONAPRA	5 092	474	(1 004)	4 562
FOPRODI	2 179	44	(104)	2 119
FOSDA FOSEP	156	-	(56)	100
PREMIER LOGEMENT	5 543	2 491	-	8 034
RESTRUC. FINANCIERE	1 232	4 828	-	6 060
RESTRUC. PARTICIPATIF	550	1 220	-	1 770
ITL	18 936	2 242	660	21 838
KFW	4 604	-	(222)	4 382
PROPARCO	7	-	-	7
BAD	1 250	-	(214)	1 036
<i>Dettes rattachées</i>	<i>117</i>	<i>145</i>	<i>(117)</i>	<i>145</i>
<b>TOTAL</b>	<b>55 022</b>	<b>12 079</b>	<b>(7 029)</b>	<b>60 071</b>

#### IV-5. Autres passifs

Le total de ce poste est passé de 433 319 mD au 30 Juin 2020 à 497 851 mD au 30 Juin 2021, enregistrant une augmentation de 64 532 mD. Cette variation provient des sous-rubriques suivantes :

		30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Provisions pour passifs et charges	(1)	136 110	106 024	103 461	30 086
Comptes d'attente et de régularisation	(2)	236 557	211 546	222 733	25 011
Autres comptes	(3)	125 184	115 749	71 500	9 435
<b>Total Autres passifs</b>		<b>497 851</b>	<b>433 319</b>	<b>397 694</b>	<b>64 532</b>

#### (1) Provisions pour passifs et charges

Les provisions pour passifs et charges sont passés entre Juin 2020 et Juin 2021 de 106 024 mD à 136 110 mD, soit une augmentation de 30 086 mD. Cette variation concerne les rubriques suivantes :

		30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Provisions pour risques d'exploitation		122 111	90 189	88 905	31 922
Provisions sur engagements hors bilan		13 999	15 835	14 556	(1 836)
<b>Total Provisions pour passifs et charges</b>		<b>136 110</b>	<b>106 024</b>	<b>103 461</b>	<b>30 086</b>

## (2) Comptes d'attente et de régularisation

Les comptes d'attente et de régularisation sont passés entre Juin 2020 et Juin 2021 de 211 546 mD à 236 557 mD, soit une augmentation de 25 011 mD.

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Autres produits constatés d'avance	6 533	8 305	7 950	(1 772)
Charges à payer	88 903	85 478	90 629	3 425
Comptes d'attente à régulariser	141 121	117 763	124 153	23 358
<b>Total Comptes d'attente et de régularisation</b>	<b>236 557</b>	<b>211 546</b>	<b>222 733</b>	<b>25 011</b>

## (3) Autres comptes

Les autres comptes sont passés entre Juin 2020 et Juin 2021 de 115 749 mD à 125 184 mD, soit une augmentation de 9 435 mD.

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Etat, impôts et taxes	85 134	74 879	34 286	10 255
Comptes de retenues	35 640	36 037	31 680	(397)
Autres créditeurs divers	4 410	4 833	5 534	(423)
<b>Total Autres comptes</b>	<b>125 184</b>	<b>115 749</b>	<b>71 500</b>	<b>9 435</b>

## NOTE V – Etat des capitaux propres

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

Le total des capitaux propres est passé entre Juin 2020 et Juin 2021 de 1 573 915 mD à 1 687 344 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 113 429 mD ou 7,21% .

Le tableau qui suit résume les variations des capitaux propres de la situation intermédiaire arrêtée à la date du 30 Juin 2020 à celle arrêtée à la date du 30 Juin 2021.

	Capital Social	Réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
<b>Solde au 30/06/2020</b>	<b>178 500</b>	<b>757 616</b>	<b>3</b>	<b>535 664</b>	<b>102 132</b>	<b>1 573 915</b>
Résultat du 2ème semestre 2020	-	-	-	-	179 710	179 710
Fonds social	-	300	-	-	-	300
<b>Solde au 31/12/2020</b>	<b>178 500</b>	<b>757 916</b>	<b>3</b>	<b>535 664</b>	<b>281 842</b>	<b>1 753 925</b>
Affectation du résultat	-	167 850	-	(64 508)	(103 342)	-
Dividendes distribués	-	-	-	-	(178 500)	(178 500)
Fonds social	-	184	-	-	-	184
Résultat net du 1er semestre 2021	-	-	-	-	111 735	111 735
<b>Solde au 30/06/2021</b>	<b>178 500</b>	<b>925 950</b>	<b>3</b>	<b>471 156</b>	<b>111 735</b>	<b>1 687 344</b>

En application des dispositions de l'article 19 de la Loi n°2013-54 du 30 Décembre 2013 portant Loi de finances pour la gestion de 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 30 Juin 2021 à 89 610 md et se détaillent comme suit :

<i>Réserves soumis à un régime fiscal particulier non disponibles :</i>	55 587 md
<i>Réserves soumis à un régime fiscal particulier disponibles :</i>	33 867 md
<i>Autres Réserves :</i>	147 md
<i>Report à nouveau :</i>	9 md

Ainsi, les fonds propres devenus disponibles en franchise de retenue s'élèvent au 30/06/2021 à 34 023 md.

#### **NOTE VI – Etat des engagements hors bilan**

*(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)*

1) Les garanties reçues figurant sur l'état des engagements hors bilan ne comportent pas les garanties non déductibles au sens de la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque centrale de Tunisie. En outre, ces garanties figurent en Hors bilan pour la valeur de la créance inscrite au bilan et se rapportant à ces garanties. Ainsi, le surplus des garanties par rapport à l'encours de chaque créance est exclu de cette situation.

2) Les opérations de change non dénouées à la date du 30/06/2021 s'élèvent à 539.248 mD.

3) La valeur des titres à livrer résultant d'opérations de titres s'élève au 30/06/2020 à 35 mD.

#### **NOTE VII – Etat de résultat**

*(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)*

##### **VII-1. Les produits d'exploitation bancaire**

Le total de ce poste est passé de 721 423 mD au 30 Juin 2020 à 757 192 mD au 30 Juin 2021, enregistrant une augmentation de 35 769 mD ou 4,96%.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés ;
- Commissions en produits ;
- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- Revenus du portefeuille titres d'investissement.

##### **VII-1-1. Les Intérêts et revenus assimilés**

Les intérêts et revenus assimilés sont passés de 503 135 mD au 30/06/2020 à 481 792 mD au 30/06/2021, enregistrant une diminution de 21 343 mD. Cette variation est détaillée comme suit :

	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>Variation</b>
Intérêts sur comptes ordinaires banques	65	117	262	(52)
Intérêts sur comptes de prêts interbancaires	6 014	6 723	15 537	(709)
Intérêts sur crédits à la clientèle	394 751	406 095	798 762	(11 344)
Intérêts sur comptes débiteurs à la clientèle	57 100	65 697	131 634	(8 597)
Intérêts et produits assimilés sur engagements de garantie	14 553	14 081	28 631	472
Autres intérêts et revenus assimilés	9 309	10 422	21 971	(1 113)
<b>Total Intérêts et revenus assimilés</b>	<b>481 792</b>	<b>503 135</b>	<b>996 797</b>	<b>(21 343)</b>

### VII-1-2. Les commissions en produits

Les commissions en produits sont passés de 97 105 mD au 30/06/2020 à 107 043 mD au 30/06/2021, enregistrant une augmentation de 9 938 mD . Cette variation est détaillée comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Commission sur opérations de change	942	610	1 140	332
Commission sur engagements de financement	25 093	21 405	55 080	3 688
Commission sur engagement de garantie	6 229	5 603	11 700	626
Commission sur prestations de services financiers	34 541	32 049	69 141	2 492
Commissions sur autres opérations bancaires	40 238	37 438	78 485	2 800
<b>Total Commissions (en produits)</b>	<b>107 043</b>	<b>97 105</b>	<b>215 546</b>	<b>9 938</b>

### VII-1-3. Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Ces gains totalisent 60 640 mD au 30/06/2021 contre 58 690 mD au 30/06/2020, soit une augmentation de 1 950 mD.

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Revenus des titres de transaction (a)	451	2 000	3 119	(1 549)
Revenus sur titres de placement	64	67	67	(3)
Gains sur opérations de change et d'arbitrage (b)	60 125	56 623	110 514	3 502
<b>Total</b>	<b>60 640</b>	<b>58 690</b>	<b>113 700</b>	<b>1 950</b>

Cette variation est détaillée comme suit :

#### (a) Revenus des titres de transaction

Les produits des titres de transaction sont passés entre Juin 2020 et Juin 2021 de 2 000 mD à 451 mD, soit une diminution de 1 549 mD. Ces produits sont détaillés comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Intérêts des titres de transactions	238	1 364	2 135	(1 126)
Plus ou moins-value de cession ou de remboursement	301	317	673	(16)
Plus ou moins-value de réévaluation des titres BTA	(88)	319	311	(407)
<b>Total Revenus des titres de transaction</b>	<b>451</b>	<b>2 000</b>	<b>3 119</b>	<b>(1 549)</b>

#### (b) Gain net sur opérations de change

Les gains nets sur les opérations de change qui sont composés principalement des gains et des pertes provenant des opérations de change manuel, du change des devises au comptant et à terme sont passés de 56 623 mD au 30/06/2020 à 60 125 mD au 30/06/2021 enregistrant une augmentation de 3 502 mD.

#### VII-1-4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement qui sont composés principalement des intérêts perçus sur les titres d'investissement souscrits par la banque, des dividendes perçus sur les titres de participation et des produits sur titres en portage ont enregistré une augmentation de 45 224 mD en passant d'une période à une autre de 62 493 mD à 107 717 mD.

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Intérêts et revenus des titres d'investissement	81 966	50 400	107 605	31 566
Revenus des parts dans les entreprises liées	22 687	11 925	17 034	10 762
Revenus des titres participation	3 064	168	1 696	2 896
<b>Total Revenus du portefeuille d'investissement</b>	<b>107 717</b>	<b>62 493</b>	<b>126 335</b>	<b>45 224</b>

#### VII-2. Les charges d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé de 255 124 mD au 30 Juin 2020 à 260 610 mD au 30 Juin 2021, enregistrant une diminution de 5 486 mD ou 2,15%.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées
- Commissions encourues.

##### VII-2-1. Les Intérêts encourus et les charges assimilées

Les intérêts encourus et les charges assimilées sont passés de 253 634 mD au 30/06/2020 à 258 671 mD au 30/06/2021, enregistrant une augmentation de 5 037 mD. Cette variation est détaillée comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Intérêts sur comptes ordinaires banques	252	280	483	(28)
Intérêts sur comptes d'emprunts interbancaires	1 840	3 095	4 319	(1 255)
Intérêts sur dépôts de la clientèle	231 534	203 360	418 647	28 174
Intérêts sur emprunt obligataire et subordonné	15 972	13 952	27 068	2 020
Intérêts sur ressources spéciales	725	622	1 235	103
Autres intérêts et charges	8 348	32 325	56 056	(23 977)
<b>Total Intérêts encourus et charges assimilées</b>	<b>258 671</b>	<b>253 634</b>	<b>507 808</b>	<b>5 037</b>

##### VII-2-2. Les Commissions encourues

Les commissions encourues sont passés de 1 490 mD au 30/06/2020 à 1 939 mD au 30/06/2021, enregistrant une augmentation de 449 mD. Cette variation est détaillée comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Commissions sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	1 932	1 439	3 341	493
Commissions sur autres opérations	7	51	390	(44)
<b>Total Commissions encourues</b>	<b>1 939</b>	<b>1 490</b>	<b>3 731</b>	<b>449</b>

### VII-3. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique enregistre au 30/06/2021 un montant de 81 271 mD ventilé comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Dotation aux provisions sur créances de la clientèle	(60 515)	(83 194)	(161 375)	22 679
Dotation aux provisions pour risques et charges *	(36 413)	(4 985)	(9 295)	(31 428)
<b>Total des dotations</b>	<b>(96 928)</b>	<b>(88 179)</b>	<b>(170 670)</b>	<b>(8 749)</b>
Pertes sur créances	(8 092)	(12 816)	(66 801)	4 724
<b>Total des dotations et des pertes sur créances</b>	<b>(105 020)</b>	<b>(100 995)</b>	<b>(237 471)</b>	<b>(4 025)</b>
Reprise de provisions sur créances de la clientèle	22 290	38 242	101 726	(15 952)
Reprise de provisions pour pertes et charges	1 382	1 177	1 788	205
<b>Total des reprises</b>	<b>23 672</b>	<b>39 419</b>	<b>103 514</b>	<b>(15 747)</b>
Récupérations créances passées en perte	77	65	138	12
<b>Total des reprises et des récupérations sur créances</b>	<b>23 749</b>	<b>39 484</b>	<b>103 652</b>	<b>(15 735)</b>
<b>Solde</b>	<b>(81 271)</b>	<b>(61 511)</b>	<b>(133 819)</b>	<b>(19 760)</b>

" Ce montant englobe la dotation de l'Indemnité de Départ à la Retraite estimée au 30 juin 2021 selon la méthode actuarielle en retenant les paramètres de calcul modifiés issus de l'accord de place signé le 26 juillet 2021, et dont l'impact a été constaté en totalité sur le premier semestre 2021 pour 30 077 mD.

### VII-4. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le volume de cette rubrique enregistre au 30/06/2021 un solde en perte de 5 548 mD ventilé comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Dotation aux provisions sur titres de participation, portage et des fonds gérés	(2 621)	(2 709)	(3 988)	88
Dotation aux provisions sur les parts des entreprises liées et co-entreprises	-	-	(3 088)	-
<b>Total des dotations</b>	<b>(2 621)</b>	<b>(2 709)</b>	<b>(7 076)</b>	<b>88</b>
Charges et pertes sur titres	(4 501)	(4 024)	(9 525)	(477)
<b>Total des dotations et des pertes</b>	<b>(7 122)</b>	<b>(6 733)</b>	<b>(16 601)</b>	<b>(389)</b>
Reprise de provisions sur les parts des entreprises liées et co-entreprises	-	-	885	-
Plus-value de cession des titres de participation	1 574	-	112	1 574
<b>Total des reprises</b>	<b>1 574</b>	<b>-</b>	<b>997</b>	<b>1 574</b>
<b>Total des reprises et des plus-value</b>	<b>1 574</b>	<b>-</b>	<b>997</b>	<b>1 574</b>
<b>Solde</b>	<b>(5 548)</b>	<b>(6 733)</b>	<b>(15 604)</b>	<b>1 185</b>

## VII-5. Autres produits d'exploitation

Cette rubrique, qui est composée principalement des produits de location et des intérêts sur les crédits au personnel, est passée entre Juin 2020 et Juin 2021 de 5 941 mD à 5 615 mD, enregistrant ainsi une diminution de 326 mD.

## VII-6. Frais de personnel

Cette rubrique, qui est composée principalement de salaires, des charges sociales et des autres charges de personnel, est passée entre Juin 2020 et Juin 2021 de 113 664 mD à 123 064 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 9 400 mD.

## VII-7. Charges générales d'exploitation

L'augmentation de 7 132 mD enregistrée entre Juin 2020 et Juin 2021 résulte d'une augmentation des frais d'exploitation non bancaires à concurrence de 3 449 mD et d'une augmentation des autres charges générales d'exploitation à hauteur de 3 683 mD.

## VII-8. Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Le solde de cette rubrique enregistre au 30/06/2021 un montant de 18 533 mD ventilé comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	2 077	1 524	3 330	553
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	9 656	9 645	18 968	11
Dotations aux amortissements des charges reportées	6 800	6 088	14 202	712
<b>Total</b>	<b>18 533</b>	<b>17 257</b>	<b>36 500</b>	<b>1 276</b>

## VII-9. Solde en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde de cette rubrique est une perte de 458mD provient essentiellement des plus-values de cession d'immobilisations.

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Moins-values de cession d'immobilisations	(11)	-	(16)	(11)
Autres pertes et gains ordinaires	(583)	29	167	(612)
+value de cession d'immobilisation	136	92	112	44
<b>Total Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires</b>	<b>(458)</b>	<b>121</b>	<b>263</b>	<b>(579)</b>

## VII-9. Impôt sur les bénéfices

Le solde de cette rubrique enregistré au 30/06/2021 un montant de 81 584 mD contre 73 077 mD au 30/06/2020, soit une augmentation de 8 507 mD ou 11,64%. Le solde au 30/06/2020 englobe le montant de la contribution sociale de solidarité calculée conformément aux dispositions prévues par l'article 53 de la Loi de Finances pour l'année 2018 tel que modifié par l'article 39 de la Loi des Finances pour l'année 2020.

## NOTE VIII – Portefeuille d'encaissement

La valeur des chèques, effets et autres valeurs assimilées détenus par la banque pour le compte de tiers, en attente d'encaissement s'élève au 30/06/2021 à 924 462 mD. En application des dispositions prévues par la norme comptable sectorielle des établissements bancaires, ces valeurs ne figurent pas au Bilan.

## Note IX – Etat de flux de trésorerie

*(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)*

### IX-1. Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 30/06/2021 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 22 143 mD.

Cette variation est imputable aux postes suivants :

Désignation	30/06/2021
Produits d'exploitation bancaire	(37)
Dépôts des établissements bancaires	33 336
Prêts et avances accordées à la clientèle	(18 378)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	38
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	7 184
<b>Variation nette</b>	<b>(22 143)</b>

### IX-2. Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

La trésorerie de la Banque est passée de 914 211 mD au 30/06/2020 à 2 042 178 mD au 30/06/2021, enregistrant une augmentation de 1 127 967 mD. Elle se détaille comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
<b>Liquidités en TND</b>				
Caisse dinars	126 825	114 754	120 164	6 661
Correspondants débiteurs	26 952	64 736	31 004	(4 052)
Correspondants créditeurs	(1 358)	(1 868)	(780)	(578)
Equivalents de liquidités débiteurs	10 282	6 017	4 936	5 346
Equivalents de liquidités créditeurs	(184 117)	(141 369)	(26 715)	(157 402)
<b>Total des liquidités en TND</b>	<b>(21 416)</b>	<b>42 270</b>	<b>128 609</b>	<b>(63 686)</b>
<b>Liquidités en devises</b>				
Caisse en devise	77 597	14 253	27 616	49 981
Correspondants débiteurs	1 499 156	1 133 900	1 617 774	(118 618)
Correspondants créditeurs	(234 514)	(178 808)	(144 805)	(89 709)
Placements en devises	768 991	558 232	1 031 915	(262 924)
<b>Total des liquidités en devises</b>	<b>2 111 230</b>	<b>1 527 577</b>	<b>2 532 500</b>	<b>583 653</b>
Titres de transactions	2 364	23 364	8 022	(5 658)
Emprunt dinars	(50 000)	(679 000)	(428 000)	378 000
<b>Liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>2 042 178</b>	<b>914 211</b>	<b>2 241 131</b>	<b>1 127 967</b>

## BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE « BIAT »

### RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUI 2021

*Mesdames, Messieurs les actionnaires de la Banque Internationale Arabe de Tunisie - BIAT*

#### **Introduction**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons effectué un examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT », au 30 Juin 2021, ainsi que de l'état de résultat, et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 18.013.527 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 111.735 KDT.

Les organes de direction et d'administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au COVID-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

### ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### ***Conclusion***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT », au 30 Juin 2021, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**Tunis, le 27 Août 2021**

### **Les commissaires aux comptes**

**FMBZ KPMG TUNISIE**

**FINOR**

**Kalthoum BOUGUERRA**

**Walid BEN SALAH**

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES

#### **Attijari Bank**

**Siège Social** : 24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

Attijari Bank publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : Mr Mohamed LOUZIR (Cabinet MS Louzir) et Mr Noureddine HAJJI (AMC Ernst & Young).

**ATTIJARI BANK**  
**BILAN**  
**ARRETE AU 30 JUIN 2021**  
**(UNITE : en milliers de Dinars)**

	Note	30/06/2021	30/06/2020 (*)	31/12/2020	Variation juin/décembre	
					Montant	%
<b>ACTIF</b>						
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	1 851 518	1 373 590	1 803 047	48 471	3%
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	266 328	320 669	238 538	27 790	12%
AC3- Créances sur la clientèle *	(1-3)	6 221 345	6 041 291	5 979 454	241 891	4%
AC4- Portefeuille-titres commercial	(1-4)	191 831	240 574	146 587	45 244	31%
AC5- Portefeuille d'investissement	(1-5)	1 237 438	972 099	1 003 918	233 520	23%
AC6- Valeurs immobilisées	(1-6)	131 472	124 792	132 575	(1 103)	(1%)
AC7- Autres actifs *	(1-7)	365 310	361 333	380 823	(15 513)	(4%)
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>10 265 242</b>	<b>9 434 348</b>	<b>9 684 942</b>	<b>580 300</b>	<b>6%</b>
<b>PASSIF</b>						
PA1- Banque Centrale, CCP	(2-1)	351 062	418 039	287 079	63 983	22%
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(2-2)	21 141	50 663	153 285	(132 144)	(86%)
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle *	(2-3)	8 575 506	7 724 290	7 972 358	603 148	8%
PA4- Emprunts et ressources spéciales	(2-4)	109 449	154 956	134 358	(24 909)	(19%)
PA5- Autres passifs *	(2-5)	400 758	294 631	285 750	115 008	40%
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>9 457 916</b>	<b>8 642 579</b>	<b>8 832 830</b>	<b>625 086</b>	<b>7%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>						
CP1- Capital	(3)	203 710	203 710	203 710	0	0%
CP2- Réserves		320 896	320 729	320 815	81	0%
CP4- Autres capitaux propres		3 646	3 646	3 646	0	0%
CP5- Résultats reportés		213 938	192 229	192 229	21 709	11%
CP6- Résultat de la période		65 136	71 455	131 712	(66 576)	(51%)
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>807 326</b>	<b>791 769</b>	<b>852 112</b>	<b>(44 786)</b>	<b>(5%)</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>10 265 242</b>	<b>9 434 348</b>	<b>9 684 942</b>	<b>580 300</b>	<b>6%</b>

(\*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

**ATTIJARI BANK**  
**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**  
**ARRETE AU 30 JUIN 2021**  
**(UNITE : en milliers de Dinars)**

	Note	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/décembre	
					Montant	%
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>(4-1)</b>					
<b>HB1-</b> Cautions, avals et autres garanties données		594 553	488 162	602 935	(8 382)	(1%)
<b>HB2-</b> Crédits documentaires		582 819	247 060	232 889	349 930	150%
<b>HB3-</b> Actifs donnés en garantie		185 000	260 000	170 000	15 000	9%
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>		<b>1 362 372</b>	<b>995 222</b>	<b>1 005 824</b>	<b>356 548</b>	<b>35%</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>(4-2)</b>					
<b>HB4-</b> Engagements de financement donnés		351 282	361 410	391 356	(40 074)	(10%)
<b>HB5-</b> Engagements sur titres		38	38	38	0	0%
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>351 320</b>	<b>361 448</b>	<b>391 394</b>	<b>(40 074)</b>	<b>(10%)</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>(4-3)</b>					
<b>HB6-</b> Engagements de financement reçus		0	64 137	65 836	(65 836)	(100%)
<b>HB7-</b> Garanties reçues		2 800 678	2 452 860	2 360 287	440 391	19%
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>		<b>2 800 678</b>	<b>2 516 997</b>	<b>2 426 123</b>	<b>374 555</b>	<b>15%</b>

**ATTIJARI BANK**  
**ETAT DE RESULTAT**  
**PERIODE DU 01 JANVIER 2021 AU 30 JUIN 2021**  
**(UNITE : en milliers de Dinars)**

	Note	30/06/2021	30/06/2020 (*)	Exercice 2020 (*)	Variation juin/juin	
					Montant	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>						
PR1- Intérêts et revenus assimilés *	(5-1)	270 770	305 187	583 155	(34 417)	(11%)
PR2- Commissions (en produits) *	(5-2)	62 511	48 641	108 321	13 870	29%
PR3- Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières *	(5-3)	36 448	32 916	65 162	3 532	11%
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement *	(5-4)	37 968	30 582	56 074	7 385	24%
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>407 697</b>	<b>417 326</b>	<b>812 712</b>	<b>(9 629)</b>	<b>(2%)</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>						
CH1- Intérêts encourus et charges assimilées *	(5-5)	(142 871)	(166 480)	(313 739)	23 609	(14%)
CH2- Commissions encourues *		(5 779)	(6 056)	(11 793)	277	(5%)
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>(148 650)</b>	<b>(172 536)</b>	<b>(325 532)</b>	<b>23 886</b>	<b>(14%)</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>259 047</b>	<b>244 790</b>	<b>487 180</b>	<b>14 257</b>	<b>6%</b>
PR5CH4- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/créances, hors bilan et passif		(11 968)	(22 009)	(31 110)	10 042	(46%)
PR6CH5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement *	(5-6)	698	242	204	456	189%
PR7- Autres produits d'exploitation *		4 029	5 107	10 217	(1 079)	(21%)
CH6- Frais de personnel *	(5-7)	(102 359)	(75 328)	(153 828)	(27 030)	36%
CH7- Charges générales d'exploitation *	(5-8)	(34 326)	(32 701)	(63 058)	(1 625)	5%
CH8- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations *		(7 018)	(6 008)	(12 489)	(1 010)	17%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>108 103</b>	<b>114 093</b>	<b>237 116</b>	<b>(5 990)</b>	<b>(5%)</b>
PR8CH9- Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	(5-9)	1 356	(11)	1 414	1 367	(12520%)
CH11- Impôt sur les bénéfices		(40 824)	(27 140)	(81 392)	(13 684)	50%
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>68 635</b>	<b>86 942</b>	<b>157 138</b>	<b>(18 307)</b>	<b>(21%)</b>
PR9CH10- Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	(5-10)	(3 499)	(15 488)	(25 426)	11 989	(77%)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>65 136</b>	<b>71 455</b>	<b>131 712</b>	<b>(6 318)</b>	<b>(9%)</b>
<b>RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>65 136</b>	<b>71 455</b>	<b>131 712</b>	<b>(6 318)</b>	<b>(9%)</b>
Résultat de base par action (en DT)	(5-11)	1,60	1,75	3,23	(0,16)	(9%)
Résultat dilué par action (en DT)	(5-11)	1,60	1,75	3,23	(0,16)	(9%)

(\*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

**ATTIJARI BANK**  
**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**  
**PERIODE DU 01 JANVIER 2021 AU 30 JUIN 2021**  
**(UNITE : en milliers de Dinars)**

	Note	30/06/2021	30/06/2020 (*)	Exercice 2020	Variation juin/décembre	
					Montant	%
<b>ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>						
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		358 226	340 579	713 573	(355 347)	(50%)
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(150 917)	(160 704)	(316 080)	165 163	(52%)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		13 769	(6 068)	(5 010)	18 779	(375%)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(235 116)	(319 312)	(280 132)	45 016	(16%)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		602 974	570 309	817 883	(214 909)	(26%)
Titres de placement		(37 966)	(91 052)	16 351	(54 317)	(332%)
Sommes versées au personnel et crédoeurs divers *		(86 041)	(76 571)	(181 514)	95 473	(53%)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		76 312	26 433	(27 550)	103 862	(377%)
Impôts sur les bénéfices *		(47 443)	(56 488)	(94 605)	47 162	(50%)
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>		<b>493 798</b>	<b>227 126</b>	<b>642 916</b>	<b>(149 118)</b>	<b>(23%)</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>						
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		44 289	40 500	56 137	(11 848)	(21%)
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(239 076)	(13 133)	(35 121)	(203 955)	581%
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(5 951)	(7 649)	(21 747)	15 796	(73%)
<b>FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(200 738)</b>	<b>19 718</b>	<b>(731)</b>	<b>(200 007)</b>	<b>-</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>						
Remboursement d'emprunts		(24 000)	(24 000)	(36 000)	12 000	(33%)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(827)	(200)	(7 876)	7 049	(90%)
Dividendes versés		(110 003)	0	0	(110 003)	-
Flux sur fonds social *		81	45	130	(49)	(37%)
<b>FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		<b>(134 749)</b>	<b>(24 155)</b>	<b>(43 746)</b>	<b>(91 003)</b>	<b>208%</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		<b>158 311</b>	<b>222 689</b>	<b>598 439</b>	<b>(440 128)</b>	<b>(74%)</b>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		1 420 660	822 221	822 221	598 439	73%
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE</b>	<b>(6)</b>	<b>1 578 971</b>	<b>1 044 910</b>	<b>1 420 660</b>	<b>158 311</b>	<b>11%</b>

(\*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETEES AU 30 JUIN 2021 :**

### **I. PRESENTATION DE LA BANQUE**

Attijari Bank est une société anonyme au capital de 203 709 985 dinars, régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Le capital social de la banque est porté de 198 741 450 dinars à 203 709 985 dinars, par incorporation de réserves à prélever sur le compte «Résultats reportés».

L'augmentation de capital est réalisée par la création de 993 707 actions gratuites conformément à la décision de l'AGE du 20 avril 2018.

Le siège social de la banque est sis à 24 Rue Hedi Karray- centre urbain nord 1080 Tunis.

Attijari Bank est une banque de dépôt privée. Son capital social, divisé en 40 741 997 actions d'une valeur nominale de cinq dinars chacune, est détenu à hauteur de 58,98% par des actionnaires étrangers.

<b>Actionnaire</b>	<b>Montant</b>	<b>% de détention</b>
Actionnaires Etrangers	120 148 500	58,98%
Actionnaires Tunisiens	83 561 485	41,02%
<b>Total</b>	<b>203 709 985</b>	<b>100%</b>

### **II. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS**

Les états financiers semestriels d'Attijari Bank arrêtés au 30 juin 2021 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

### **III. METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES**

Les états financiers d'Attijari Bank sont élaborés sur la base de mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2021 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers arrêtés au 31/12/2020.

Les principes et méthodes comptables se résument comme suit :

#### **1. Créances à la clientèle**

##### **1.1. Règles de présentation des créances à la clientèle**

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

## 1.2. Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

### **Actifs courants :**

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

### **Actifs classés :**

#### **Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier**

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

#### **Classe 2 : Actifs incertains**

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

#### **Classe 3 : Actifs préoccupants**

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

#### **Classe 4 : Actifs compromis**

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Attijari Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Les garanties prises en compte par la banque se détaillent comme suit :

- Les dépôts affectés auprès d'Attijari Bank (bons de caisse, comptes à terme, comptes épargne,...) ;
- Les garanties reçues de l'Etat Tunisien ;
- Les garanties reçues des banques et assurances ;
- Les garanties reçues du FNG (Fonds national de garantie) et la SOTUGAR ;
- Les garanties réelles : selon les règles édictées par la BCT.

### 1.3 Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars ainsi que les créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

### 1.4 Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

### 1.5 Provision collective

Conformément à la circulaire aux banques BCT N°91 -24 du 17 Décembre 1991 modifiée par la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012 telle que modifiée par la circulaire 2021-01 du 11 janvier 2021, la banque a constitué au titre du premier semestre 2021 des provisions à caractère général dites « provisions collectives » sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1).

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n° 2021-01 du 11 janvier 2021.

Cette méthodologie prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes, par segment de clientèle et par secteur d'activité;
- Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe de contreparties. Ce taux correspond aux risques additionnels de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 de l'année N-1. Les risques additionnels étant calculés à partir des aggravations annuelles de classe (engagement 0 et 1 de l'année N-1 devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année N).
- L'application de majorations significatives aux taux de migration des groupes de contreparties allant de 1% (commerce, santé, TIC) jusqu'à 7.75% (agences de voyage).
- L'application des taux de provision qui correspondent aux taux les plus élevés entre les taux minimums prévus par la méthodologie BCT pour chaque secteur d'activité et les taux de provision historiques de la banque :

Groupe de contreparties	Taux de provisionnement minimum en %
<b>Professionnels du secteur privé</b>	
Agriculture	20
Industries mécaniques et électriques	25
Oléifacteurs	35
Industries agroalimentaires	25
Industries pharmaceutiques	20
Autres industries	25
BTP	25
Tourisme	25
Agences de voyage	25
Agence de location de voitures	25
Promotion immobilière	20
Exportateurs d'huile d'olive	30
Commerce	25
Santé	20
Télécom et TIC	20
Autres services	25

<b>Contreparties publiques</b>	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	20
Autres organismes publics	20
<b>Particuliers</b>	
Particuliers du secteur privé : Crédits logements	10
Particuliers du secteur privé : Crédits à la consommation	20
Particuliers du secteur public : Crédits logements	10
Particuliers du secteur public : Crédits à la consommation	20

Le montant des provisions collectives est revu à chaque date d'arrêté des comptes annuels. L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de l'exercice.

Le montant des provisions collectives est estimé au 30/06/2021 à 48 800 KDT. Ainsi et compte-tenu du stock de 45 386 KDT constitué en 2020, une provision complémentaire nette de 3 413 KDT a été dotée au titre du premier semestre 2021.

## **1.6 Provision additionnelle**

Selon les dispositions de la circulaire BCT n°2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4

N : année d'arrêté des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4.

L'application de cette circulaire a fait dégager un stock de provision de 77 643 KDT au 30/06/2021 dont une dotation additionnelle nette de 1 560 KDT au titre du premier semestre 2021.

## **2. Portefeuille-titres**

### **2.1. Règles de présentation du portefeuille-titres**

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille-titres commercial soit dans la rubrique portefeuille-titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

#### **Portefeuille-titres commercial :**

- **Titres de transaction :**  
Il s'agit des titres, qu'ils soient à revenu fixe ou variable, négociables sur un marché liquide et détenus en vue de leur revente dans un avenir proche.
- **Titres de placement :**  
Il s'agit des titres, qu'ils soient à revenu fixe ou variable, qui ne répondent ni aux critères retenus pour les titres de transaction, ni à ceux retenus pour les titres d'investissement ni encore à ceux retenus pour les titres de participation ou pour les parts dans les entreprises associées, co-entreprises ou entreprises liées.

## **Portefeuille d'investissement :**

- **Titres d'investissement** : Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.
- ✓ **Titres de participation** : Sont classés parmi les titres de participation :
  - Les actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante sans pour autant que l'établissement bancaire n'intervienne dans la gestion de la société émettrice.
  - Les actions et autres titres à revenu variable détenus pour permettre la poursuite des relations bancaires entretenues avec la société émettrice, et qui ne peuvent pas être classés parmi les parts dans les entreprises associées, ou les parts dans les co-entreprises ou encore les parts dans les entreprises liées.
- ✓ **Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées** : Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

### **2.2. Règles d'évaluation des titres**

Les titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou des parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées, et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

#### **- Titres de transaction**

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat. Par ailleurs, les bons de trésors sont évalués sur la base de la courbe publiée par le Conseil du Marché Financier.

#### **- Titres de placement**

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

#### **- Titres d'investissement**

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Les moins-values latentes ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

### **2.3. Règles de comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres**

Les dividendes sur les titres détenus sont comptabilisés en produits dès le moment où le droit au dividende est établi.

Les intérêts sur les titres sont comptabilisés selon le principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts des obligations et des bons courus à la date de clôture constituent des produits à recevoir à comptabiliser en produits.

### **3. Valeurs immobilisées**

#### **3.1. Immeubles d'exploitation**

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- Matériel informatique	15%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Logiciels	20%
- Global bancaire	14,30%

Le siège social est amorti selon l'approche par composants qui consiste à amortir séparément chacun des éléments constitutifs importants selon un taux d'amortissement approprié, ainsi le nouveau siège est amorti comme suit :

- Gros œuvres	2%
- Installation fixe	5%
- Aménagement	7%

Par ailleurs, les charges à répartir sont résorbées linéairement en appliquant les taux suivants :

Charges à répartir hors frais d'émission des emprunts	33%
Frais d'émission des emprunts	14,30%

#### **3.2. Immobilisations destinées à la vente**

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière, le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal majoré des coûts et frais engagés.

Ces actifs sont classés en «Immobilisations destinées à la vente» sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En vertu des dispositions de la norme comptable internationale IFRS 05, une entité doit classer un actif non courant ou un groupe d'actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée, principalement, par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. De même, en application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individuelle et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre le coût d'entrée et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

En effet, les immeubles hors exploitation introduits par voie de recouvrement sont acquis dans l'unique objectif de les céder et recouvrer les créances impayés et sont, ainsi, classés en « Immobilisations destinées à la vente » une fois ils remplissent les conditions édictées par la norme comptable internationale IFRS 05.

#### **4. Créances et dettes rattachées**

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés.

#### **5. Comptabilisation des engagements hors bilan**

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds pour la valeur nominale.

#### **6. Comptabilisation des provisions pour départ à la retraite**

La banque comptabilise des provisions au titre des avantages post-emploi accordé à son personnel par référence à la norme internationale IAS 19. Ces engagements sont évalués en tenant compte du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.

#### **7. Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle**

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse servis à la clientèle font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes spéciaux d'épargne sont positionnés trimestriellement.

#### **8. Règles de prise en compte des produits**

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2021. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2021 sont déduits du résultat.

#### **9. Règle de prise en compte des charges**

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2021. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2021 sont rajoutées au résultat.

#### **10. Règles de réévaluation et de constatation des résultats de change**

Les éléments d'actifs, de passifs et de hors bilan libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant en vigueur au 30/06/2021.

Les charges et les produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de leur prise en compte.

Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont pris en compte dans le résultat du premier semestre 2021.

## **11. Règle de prise en compte des charges**

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2021. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2021 sont rajoutées au résultat.

## **12. Charge d'impôt**

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

## **13. Notification contrôle social**

La banque a reçu courant le mois de décembre 2020 une notification de contrôle social. Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise au 30/06/2021.

## **14. Présentation des états financiers**

Les états financiers arrêtés et publiés par la banque au 30 juin 2021, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2020 que celles relatives au premier semestre 2021.

## **15. Changement de présentation**

En application des dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n°11 relative aux modifications comptables, les changements de présentation ont été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2020 et du premier semestre 2020 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparabilité de la façon suivante :

### **Retraitements du bilan**

<b>Rubrique</b>	<b>30/06/2020 Publié</b>	<b>Reclassement de présentation</b>	<b>30/06/2020 Retraité</b>
<b>AC3-</b> Créances sur la clientèle *	6 047 468	(6 177)	6 041 291
<b>AC7-</b> Autres actifs *	355 156	6 177	361 333
<b>PA3-</b> Dépôts et avoirs de la clientèle *	7 742 307	(18 017)	7 724 290
<b>PA5-</b> Autres passifs *	276 614	18 017	294 631

(\*) Il s'agit du reclassement des crédits accordés au personnel et des créances rattachées du poste AC3 «Créances sur la clientèle» vers le poste AC7 «Autres actifs».

(\*) Il s'agit du reclassement des dépôts du personnel et des dettes rattachées du poste PA3 «Dépôts et avoirs de la clientèle» vers le poste PA5 «Autres passifs».

### **Retraitements de l'état de résultat**

<b>Rubrique</b>	<b>30/06/2020 Publié</b>	<b>Reclassement de présentation</b>	<b>30/06/2020 Retraité</b>
<b>PR1-</b> Intérêts et revenus assimilés *	305 220	(33)	305 187
<b>PR2-</b> Commissions (en produits) *	49 570	(929)	48 641
<b>PR3-</b> Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières *	31 294	1 622	32 916
<b>PR4-</b> Revenus du portefeuille d'investissement *	29 108	1 474	30 582
<b>CH1-</b> Intérêts encourus et charges assimilées *	(165 775)	(705)	(166 480)
<b>CH2-</b> Commissions encourues *	(4 673)	(1 383)	(6 056)

<b>PR6\CH5-</b> Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement *	2 382	(2 140)	242
<b>PR7-</b> Autres produits d'exploitation *	5 419	(312)	5 107
<b>CH6-</b> Frais de personnel *	(75 288)	(40)	(75 328)
<b>CH7-</b> Charges générales d'exploitation *	(35 288)	2 587	(32 701)
<b>CH8-</b> Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations *	(5 866)	(142)	(6 008)
	<b>Exercice 2020 Publié</b>	<b>Reclassement de présentation</b>	<b>Exercice 2020 Retraité</b>
<b>PR1-</b> Intérêts et revenus assimilés *	583 722	(567)	583 155
<b>PR2-</b> Commissions (en produits) *	110 270	(1 949)	108 321
<b>PR3-</b> Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières *	62 331	2 831	65 162
<b>PR4-</b> Revenus du portefeuille d'investissement *	54 599	1 475	56 074
<b>CH1-</b> Intérêts encourus et charges assimilées *	(312 744)	(995)	(313 739)
<b>CH2-</b> Commissions encourues *	(10 168)	(1 625)	(11 793)
<b>PR6\CH5-</b> Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement *	2 359	(2 155)	204
<b>PR7-</b> Autres produits d'exploitation *	10 870	(653)	10 217
<b>CH6-</b> Frais de personnel *	(153 758)	(70)	(153 828)
<b>CH7-</b> Charges générales d'exploitation *	(66 766)	3 708	(63 058)
<b>CH8-</b> Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations *	(12 489)	(0)	(12 489)

#### Retraitements de l'état des flux de trésorerie

Rubrique	30/06/2020	Reclassement de présentation	30/06/2020
Sommes versées au personnel et créiteurs divers *	(105 874)	29 303	(76 571)
Impôts sur les bénéfices *	(27 140)	(29 348)	(56 488)
Flux sur fonds social *	0	45	45

(\*) Il s'agit du reclassement des mouvements sur le fonds social du flux « Sommes versées au personnel et créiteurs divers » vers le flux « Flux sur fonds social ».

(\*) Il s'agit du reclassement des décaissements relatifs aux acomptes prévisionnels et des retenues à la source à récupérer du flux « Sommes versées au personnel et créiteurs divers » vers le flux « Impôts sur les bénéfices ».

#### **NOTES EXPLICATIVES** (Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

#### **NOTES SUR LE BILAN**

#### **NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF**

L'actif du bilan est composé des postes suivants :

- AC1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT
- AC2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers
- AC3 : Créances sur la clientèle
- AC4 : Portefeuille titres commercial
- AC5 : Portefeuille d'investissement
- AC6 : Valeurs immobilisées
- AC7 : Autres actifs

### **NOTE 1-1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Cette rubrique accuse au 30 juin 2021 un solde débiteur de 1 851 518 KDT contre 1 803 047 KDT au 31 décembre 2020, soit une augmentation de 48 471 KDT.

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Caisses en dinars et en monnaies étrangères	101 686	86 342	98 076	3 610	4%
Avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 749 832	1 287 249	1 704 971	44 861	3%
<b>Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</b>	<b>1 851 518</b>	<b>1 373 590</b>	<b>1 803 047</b>	<b>48 471</b>	<b>3%</b>

Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Caisse Dinars	69 193	65 978	76 733	(7 540)	(10%)
Caisse Devises	18 276	8 726	10 270	8 006	78%
Avoirs auprès des transporteurs de fonds	14 217	11 638	11 073	3 144	28%
<b>Total Caisses en dinars et en monnaies étrangères</b>	<b>101 686</b>	<b>86 342</b>	<b>98 076</b>	<b>3 610</b>	<b>4%</b>
Banque Centrale comptes ordinaires en dinars	65 449	112	0	65 449	-
Banque Centrale comptes ordinaires en devises	1 004 116	901 202	1 155 442	(151 326)	(13%)
Placements auprès de la banque centrale	680 305	385 986	549 731	130 574	24%
Centres de chèques postaux et TGT	333	237	91	242	266%
Provisions sur les avoirs auprès de la BCT	(371)	(288)	(293)	(78)	27%
<b>Total Avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</b>	<b>1 749 832</b>	<b>1 287 249</b>	<b>1 704 971</b>	<b>44 861</b>	<b>3%</b>
<b>Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</b>	<b>1 851 518</b>	<b>1 373 590</b>	<b>1 803 047</b>	<b>48 471</b>	<b>3%</b>

### **NOTE 1-2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers**

Cette rubrique accuse un solde au 30 juin 2021 de 266 328 KDT contre 238 538 KDT au 31 décembre 2020, enregistrant ainsi une augmentation de 27 790 KDT.

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Créances et avoirs sur les établissements bancaires	98 745	138 259	57 186	41 559	73%
Créances et avoirs sur les établissements financiers	167 583	182 410	181 352	(13 769)	(8%)
<b>Total créances et avoirs sur les établissements bancaires et financiers</b>	<b>266 328</b>	<b>320 669</b>	<b>238 538</b>	<b>27 790</b>	<b>12%</b>

Le détail des créances sur les établissements bancaires et sur les établissements financiers se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Avoirs en compte sur les établissements bancaires non résidentes	19 257	115 808	30 796	(11 539)	(37%)
Prêts aux établissements bancaires en dinars	80 000	0	0	80 000	-
Prêts aux établissements bancaires en devises	0	22 873	26 799	(26 799)	(100%)
Créances rattachées sur les avoires et prêts aux établissements bancaires	2	19	13	(11)	(88%)
Provisions sur les établissements bancaires	(513)	(441)	(422)	(91)	22%
<b>Total Créances et avoires sur les établissements bancaires</b>	<b>98 745</b>	<b>138 259</b>	<b>57 186</b>	<b>41 559</b>	<b>73%</b>
Avoirs en compte sur les établissements financiers	151	15 937	5 676	(5 525)	(97%)
Prêts aux établissements financiers	167 433	166 473	175 676	(8 243)	(5%)
<b>Total Créances et avoires sur les établissements financiers</b>	<b>167 583</b>	<b>182 410</b>	<b>181 352</b>	<b>(13 769)</b>	<b>(8%)</b>
<b>Total créances sur les établissements bancaires et financiers</b>	<b>266 328</b>	<b>320 669</b>	<b>238 538</b>	<b>27 790</b>	<b>12%</b>

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT.

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Au 30/06/2021, aucune créance sur les établissements bancaires et financiers n'est douteuse.

### **NOTE 1-3 : Créances sur la clientèle**

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2021 un solde de 6 221 345 KDT contre 5 979 454 KDT au 31 décembre 2020, enregistrant ainsi une augmentation de 241 891 KDT.

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Comptes débiteurs de la clientèle	276 105	243 821	239 132	36 973	15%
Autres concours à la clientèle	5 925 392	5 781 682	5 720 660	204 732	4%
Crédits sur ressources spéciales	19 848	15 789	19 662	186	1%
<b>Total créances sur la clientèle</b>	<b>6 221 345</b>	<b>6 041 291</b>	<b>5 979 454</b>	<b>241 891</b>	<b>4%</b>

Les comptes débiteurs de la clientèle se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Comptes débiteurs de la clientèle	301 446	269 802	263 873	37 573	14%
Agios réservés sur comptes débiteurs de la clientèle	(36 098)	(36 526)	(35 209)	(889)	3%
Créances rattachées sur comptes débiteurs de la clientèle	10 757	10 545	10 468	289	3%
<b>Total Comptes débiteurs de la clientèle</b>	<b>276 105</b>	<b>243 821</b>	<b>239 132</b>	<b>36 973</b>	<b>15%</b>

Les autres concours à la clientèle se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Autres concours à la clientèle en dinars	5 250 472	5 085 906	5 163 615	86 857	2%
Autres concours à la clientèle en devises	674 920	695 776	557 045	117 875	21%
<b>Total Autres concours à la clientèle</b>	<b>5 925 392</b>	<b>5 781 682</b>	<b>5 720 660</b>	<b>204 732</b>	<b>4%</b>

Les crédits sur ressources spéciales s'élèvent à 19 848 KDT au 30/06/2021 et sont composés de :

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Crédits sur ressources budgétaires	3 936	2 850	3 188	748	23%
Crédits sur ressources extérieures	15 966	12 992	16 527	(561)	(3%)
Agios réservés sur ressources extérieures	(54)	(53)	(53)	(1)	2%
<b>Total des crédits sur ressources spéciales</b>	<b>19 848</b>	<b>15 789</b>	<b>19 662</b>	<b>186</b>	<b>1%</b>

Les mouvements des créances douteuses sur la clientèle et des provisions correspondantes au cours du premier semestre 2021 se présentent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/décembre	
				Montant	%
<b>Montant brut des créances classées</b>	<b>453 202</b>	<b>451 444</b>	<b>448 385</b>	<b>4 817</b>	<b>1%</b>
<b>Provisions sur les créances début de période</b>	<b>334 547</b>	<b>306 328</b>	<b>306 328</b>	<b>28 219</b>	<b>9%</b>
Dotation aux provisions individuelles	15 181	13 938	21 024	(5 843)	(28%)
Reprise de provisions individuelles	(7 388)	(18 997)	(21 166)	13 778	(65%)
Dotation aux provisions additionnelles	5 224	4 156	7 643	(2 419)	(32%)
Reprise de provisions additionnelles	(3 664)	(394)	(809)	(2 855)	353%
Dotation aux provisions collectives	5 127	23 140	23 809	(18 682)	(78%)
Reprise de provisions collectives	(1 713)	0	(1 200)	(513)	43%
Reprise de provisions sur cession de créances	(15 417)	0	(1 082)	(14 335)	1325%
<b>Provisions sur les créances fin de période</b>	<b>331 897</b>	<b>328 171</b>	<b>334 547</b>	<b>(2 650)</b>	<b>(1%)</b>

La variation des agios réservés exprimés en KDT se présente comme suit :

<b>Agios réservés au 31/12/2020</b>	<b>89 992</b>
Dotations aux agios réservés	7 439
Reprises des agios réservés	(5 671)
Reprises des agios réservés suite à la cession de créances	(2 635)
<b>Total des agios réservés au 30/06/2021</b>	<b>89 125</b>

La répartition des agios réservés par nature d'engagement se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Agios réservés sur comptes débiteurs de la clientèle	36 098	36 527	35 209	889	3%
Agios réservés sur autres concours à la	52 973	53 052	54 730	(1 757)	(3%)

clientèle					
Agios réservés sur ressources spéciales	54	53	53	1	2%
<b>Total des agios réservés</b>	<b>89 125</b>	<b>89 632</b>	<b>89 992</b>	<b>(867)</b>	<b>(1%)</b>

#### **NOTE 1-4 : Portefeuille titres commercial**

Cette rubrique accuse un solde de 191 831 KDT au 30 juin 2021 contre 146 587 KDT au 31 décembre 2020, enregistrant ainsi une augmentation de 45 244 KDT.

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/décembre	
				Montant	%
<b>Titres de transaction</b>					
Actions cotées	949	1 400	1 368	(419)	(31%)
SICAV	2 050	574	954	1 096	115%
<b>Total des titres de transaction</b>	<b>2 999</b>	<b>1 974</b>	<b>2 322</b>	<b>677</b>	<b>29%</b>
<b>Titres de placement</b>					
<i>Titres à revenus fixe</i>					
BTA	166 681	138 912	126 940	39 741	31%
BTC	8 000	33 202	0	8 000	-
Créances rattachées sur BTA & BTC	2 427	1 360	5 774	(3 347)	(58%)
Provisions sur BTA	(3)	(92)	(788)	785	(100%)
<i>Titres à revenus variable</i>					
Actions cotées	0	494	544	(544)	(100%)
Actions non cotées	0	52 944	0	0	-
SICAV	11 968	11 968	11 968	0	0%
Provisions sur actions	(174)	(158)	(173)	(1)	1%
Provisions sur SICAV	(67)	(28)	0	(67)	-
<b>Total des titres de placement</b>	<b>188 832</b>	<b>238 600</b>	<b>144 265</b>	<b>44 567</b>	<b>31%</b>
<b>Total portefeuille titres commercial</b>	<b>191 831</b>	<b>240 574</b>	<b>146 587</b>	<b>45 244</b>	<b>31%</b>

Le portefeuille commercial est composé en totalité de titres cotés.

Au cours du premier semestre 2021, il n'a pas eu de transfert du portefeuille transaction vers le portefeuille placement.

Selon la norme comptable sectorielle n°25, les plus-values latentes sur les titres de placement ne sont pas constatées. Au 30/06/2021, le montant des plus-values de réévaluation sur les titres de placement s'élève à 5 536 KDT.

Les mouvements des provisions pour dépréciation des titres de placement au cours du premier semestre 2021 exprimés en KDT se présentent comme suit :

DESIGNATION	BTA Placement	SICAV	Actions cotées	Total
<b>Provisions pour dépréciation au 31/12/2020</b>	<b>788</b>	<b>0</b>	<b>174</b>	<b>962</b>
Dotations aux provisions 2021	0	67	0	<b>67</b>
Reprises des provisions 2021	(785)	0	0	<b>(785)</b>
<b>Provisions pour dépréciation au 30/06/2021</b>	<b>3</b>	<b>67</b>	<b>174</b>	<b>244</b>

## **NOTE 1-5 : Portefeuille d'investissement**

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 237 438 KDT au 30 juin 2021 contre 1 003 918 KDT au 31 décembre 2020, enregistrant ainsi une augmentation de 233 520 KDT.

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Titres d'investissement	935 992	723 406	705 777	230 215	33%
Parts dans les participations avec convention de rétrocession	182 249	182 251	182 249	(0)	(0%)
Titres de participation	64 884	17 458	67 638	(2 754)	(4%)
Parts dans les entreprises associées & co-entreprises	206	86	86	120	139%
Parts dans les entreprises liées	54 107	48 898	48 168	5 939	12%
<b>Total portefeuille d'investissement</b>	<b>1 237 438</b>	<b>972 099</b>	<b>1 003 918</b>	<b>233 520</b>	<b>23%</b>

Les mouvements sur le portefeuille d'investissement au cours du premier semestre 2021 en KDT et la ventilation des titres selon qu'ils sont cotés ou non se présentent comme suit :

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2020	Acquisitions / Autres entrées 2021	Cessions / Rétrocession 2021	Valeurs brutes au 30/06/2021
<b>Titres d'investissement</b>	<b>666 428</b>	<b>247 817</b>	<b>0</b>	<b>914 245</b>
BTA Cotés	666 428	247 817	0	914 245
<b>Obligations</b>	<b>11 743</b>	<b>0</b>	<b>(9 286)</b>	<b>2 457</b>
Cotées	11 743	0	(9 286)	2 457
<b>Titres de participation</b>	<b>119 039</b>	<b>544</b>	<b>0</b>	<b>119 583</b>
Cotés	23 019	544	0	23 563
Non cotés	96 020	0	0	96 020
<b>Fonds gérés</b>	<b>185 254</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>185 254</b>
Non cotés	185 254	0	0	185 254
<b>Total</b>	<b>982 464</b>	<b>248 361</b>	<b>(9 286)</b>	<b>1 221 539</b>

Les mouvements des provisions pour dépréciation des titres d'investissement au cours du premier semestre 2021 exprimés en KDT se présentent comme suit :

DESIGNATION	Provisions sur BTA Investissement	Provisions pour dépréciation titres de participation	Provisions sur placements SICAR
<b>Montant à la clôture de l'exercice 2020</b>	<b>50</b>	<b>7 098</b>	<b>3 005</b>
Dotations aux provisions	0	0	0
Reprises des provisions	0	(765)	0
<b>Montant à la clôture du premier semestre 2021</b>	<b>50</b>	<b>6 333</b>	<b>3 005</b>

### **NOTE 1-6 : Valeurs immobilisées**

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 131 472 KDT au 30 juin 2021 contre 132 575 KDT au 31 décembre 2020, soit une diminution de 1 103 KDT et se détaillent comme suit :

<b>DESCRIPTION</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>VARIATION</b>	<b>%</b>
<b>Immobilisations Incorporelles nettes</b>	<b>13 537</b>	<b>4 762</b>	<b>8 775</b>	<b>184%</b>
Immobilisations incorporelles brutes	66 803	56 441	10 362	18%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(53 266)	(51 679)	(1 587)	3%
<b>Immobilisations Corporelles nettes</b>	<b>95 613</b>	<b>94 972</b>	<b>641</b>	<b>1%</b>
Immobilisations corporelles brutes	225 853	220 731	5 122	2%
Amortissement des immobilisations corporelles	(130 240)	(125 759)	(4 481)	4%
<b>Immobilisations en cours</b>	<b>854</b>	<b>11 254</b>	<b>(10 400)</b>	<b>(92%)</b>
<b>Immobilisations hors exploitation nettes</b>	<b>6 177</b>	<b>6 296</b>	<b>(119)</b>	<b>(2%)</b>
Immobilisations hors exploitation brutes	6 535	6 535	0	0%
Amortissement des immobilisations hors exploitation	(358)	(239)	(119)	50%
<b>Immobilisations destinés à la vente</b>	<b>15 291</b>	<b>15 291</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>Total</b>	<b>131 472</b>	<b>132 575</b>	<b>(1 103)</b>	<b>(1%)</b>

Par ailleurs, les flux de mouvements des immobilisations tenant compte des acquisitions et de sorties se présente comme suit :

DESIGNATION	Valeur brute au 31/12/2020	Acquisition	Transfert/ sortie	Valeur brute au 30/06/2021	Amort. et Prov au 31/12/2020	Dotation	Dotation aux provisions	Transfert/sortie	Amort. et Prov au 30/06/2021	Valeur nette au 30/06/2021
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>56 441</b>	<b>314</b>	<b>10 048</b>	<b>66 803</b>	<b>(51 679)</b>	<b>(1 587)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(53 266)</b>	<b>13 537</b>
Logiciels	56 441	314	10 048	66 803	(51 679)	(1 587)	0	0	(53 266)	13 537
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>220 731</b>	<b>4 364</b>	<b>757</b>	<b>225 852</b>	<b>(125 757)</b>	<b>(4 896)</b>	<b>(36)</b>	<b>452</b>	<b>(130 237)</b>	<b>95 615</b>
Terrains	5 528	0	0	5 528	0	0	0	0	0	5 528
Constructions	104 540	0	0	104 540	(44 687)	(1 845)	0	0	(46 532)	58 008
Agencement Aménagement Installation	44 080	1 401	1 213	46 694	(34 554)	(955)	0	0	(35 509)	11 185
Matériel de Transport	2 210	0	(375)	1 835	(1 465)	(143)	0	375	(1 233)	602
Matériel & Mobilier de bureaux	12 039	828	(2)	12 865	(7 053)	(412)	(23)	0	(7 488)	5 377
Matériels Informatique	25 919	1 573	(34)	27 458	(19 068)	(879)	(6)	32	(19 921)	7 537
Matériels Monétique	10 640	185	(45)	10 780	(6 017)	(419)	0	45	(6 391)	4 389
Matériel de sécurité	15 775	377	0	16 152	(12 913)	(243)	(7)	0	(13 163)	2 989
<b>Immobilisation en cours</b>	<b>11 254</b>	<b>860</b>	<b>(11 260)</b>	<b>854</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>854</b>
Immobilisations incorporelles en cours	10 021	860	(10 045)	836	0	0	0	0	0	836
Immobilisations corporelles en cours	1 233	0	(1 215)	18	0	0	0	0	0	18
<b>Immobilisations hors exploitation</b>	<b>6 535</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 535</b>	<b>(239)</b>	<b>(119)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(358)</b>	<b>6 177</b>
<b>Immobilisations destinés à la vente</b>	<b>15 289</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15 289</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15 289</b>
<b>Total valeurs immobilisées</b>	<b>310 250</b>	<b>5 538</b>	<b>(455)</b>	<b>315 333</b>	<b>(177 675)</b>	<b>(6 602)</b>	<b>(36)</b>	<b>452</b>	<b>(183 861)</b>	<b>131 472</b>

Aucune garantie ou sûreté n'est consentie à des tiers sur les immobilisations de la banque.

### **NOTE 1-7 : Autres actifs**

Le poste des autres actifs accuse un solde de 365 310 KDT au 30 juin 2021 contre un solde de 380 823 KDT au 31 décembre 2020, soit une diminution de 15 513 KDT.

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Comptes d'attente et de régularisation	20 048	20 919	26 124	(6 076)	(23%)
Autres	339 079	334 943	347 729	(8 650)	(2%)
Provisions sur autres actifs	6 183	5 471	6 970	(787)	(11%)
<b>Total autres actifs</b>	<b>365 310</b>	<b>361 333</b>	<b>380 823</b>	<b>(15 513)</b>	<b>(4%)</b>

Les mouvements des provisions sur autres actifs exprimés en KDT se présentent comme suit :

<b>Provisions sur autres actifs au 31/12/2020</b>	<b>6 970</b>
Dotation du premier semestre 2021	294
Reprise du premier semestre 2021	(1 081)
<b>Provisions sur autres actifs au 30/06/2021</b>	<b>6 183</b>

### **NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF**

Le passif du bilan est composé des postes suivants :

- PA1 : Banque Centrale et CCP
- PA2 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers
- PA3 : Dépôts et avoirs de la clientèle
- PA4 : Emprunts et ressources spéciales
- PA5 : Autres passifs

### **NOTE 2-1 : Banque Centrale et CCP**

Le poste Banque Centrale et CCP accuse un solde de 351 062 KDT au 30 juin 2021 contre un solde de 287 079 KDT au 31 décembre 2020, enregistrant ainsi une augmentation de 63 983 KDT.

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Emprunts auprès de la BCT	351 000	417 000	287 000	64 000	22%
Dettes rattachées sur emprunts auprès de la Banque Centrale	62	1 039	79	(17)	(22%)
<b>Total Banque centrale et CCP</b>	<b>351 062</b>	<b>418 039</b>	<b>287 079</b>	<b>63 983</b>	<b>22%</b>

### **NOTE 2-2 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers**

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30 juin 2021 à 21 141 KDT contre 153 285 KDT au 31 décembre 2020, enregistrant ainsi une diminution de 132 144 KDT.

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	7 257	39 464	143 533	(136 276)	(95%)

Dépôts et avoirs des établissements financiers	13 884	11 199	9 752	4 132	42%
<b>Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers</b>	<b>21 141</b>	<b>50 663</b>	<b>153 285</b>	<b>(132 144)</b>	<b>(86%)</b>

Le détail des dépôts et avoirs des établissements bancaires se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Avoirs sur les établissements bancaires	7 257	7 464	63 533	(56 276)	(89%)
Emprunts auprès des établissements bancaires	0	32 000	80 000	(80 000)	(100%)
<b>Total dépôts et avoirs des établissements bancaires</b>	<b>7 257</b>	<b>39 464</b>	<b>143 533</b>	<b>(136 276)</b>	<b>(95%)</b>

Toutes les dettes sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

### **NOTE 2-3 : Dépôts et avoirs de la clientèle**

Les dépôts de la clientèle présentent au 30 juin 2021 un solde de 8 575 506 KDT contre 7 972 358 KDT au 31 décembre 2020, enregistrant une augmentation de 603 148 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Dépôts à vue	4 096 945	3 673 262	3 704 497	392 448	11%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	4 478 561	4 051 028	4 267 861	210 700	5%
<b>Total dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>8 575 506</b>	<b>7 724 290</b>	<b>7 972 358</b>	<b>603 148</b>	<b>8%</b>

Les autres dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Comptes d'épargne	2 704 725	2 461 144	2 595 827	108 898	4%
Bons de caisse	551 841	558 103	541 616	10 225	2%
Comptes à terme	419 043	454 237	368 359	50 684	14%
Placements en devises	48 006	81 791	69 912	(21 906)	(31%)
Pensions livrées	195 814	75 836	178 392	17 422	10%
Certificats de dépôts	195 000	126 000	237 500	(42 500)	(18%)
Autres sommes dues à la clientèle	340 238	268 785	252 867	87 371	35%
Dettes rattachées	23 894	25 132	23 388	506	2%
<b>Total des autres dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>4 478 561</b>	<b>4 051 028</b>	<b>4 267 861</b>	<b>210 700</b>	<b>5%</b>

## **NOTE 2-4 : Emprunts et ressources spéciales**

Les emprunts et ressources spéciales présentent au 30 juin 2021 un solde de 109 449 KDT contre 134 358 KDT au 31 décembre 2020, enregistrant une diminution de 24 909 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Emprunts matérialisés	28 048	64 721	53 244	(25 196)	(47%)
Ressources spéciales	81 401	90 235	81 114	287	0%
<b>Total emprunts et ressources spéciales</b>	<b>109 449</b>	<b>154 956</b>	<b>134 358</b>	<b>(24 909)</b>	<b>(19%)</b>

Les mouvements sur les emprunts matérialisés hors dettes rattachées exprimés en KDT au cours du premier semestre 2021 se présentent comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2020	Nouveaux emprunts en 2021	Remboursements en 2021	Solde au 30/06/2021
<b>Emprunts à long terme</b>	<b>51 408</b>	<b>0</b>	<b>(24 000)</b>	<b>27 408</b>
Emprunt Obligataire Subordonné 2015	10 780	0	0	10 780
Emprunt Subordonné Privé 2016	12 000	0	(12 000)	0
Emprunt Obligataire Subordonné 2017	28 628	0	(12 000)	16 628
<b>Total</b>	<b>51 408</b>	<b>0</b>	<b>(24 000)</b>	<b>27 408</b>

Les ressources spéciales sont ventilées en ressources budgétaires et ressources extérieures comme suit :

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Ressources budgétaires	8 585	8 704	8 651	(66)	(1%)
Ressources extérieures	72 816	81 531	72 463	353	0%
<b>Total ressources spéciales</b>	<b>81 401</b>	<b>90 235</b>	<b>81 114</b>	<b>287</b>	<b>0%</b>

Aucune ressource spéciale n'est relative à une partie liée ou à une entreprise associée.

La ventilation des ressources extérieures par ligne se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/décembre	
				Montant	%
<b>Lignes extérieures en dinars</b>					
Ligne extérieure BERD	1 899	1 899	1 899	(0)	(0%)
Ligne extérieure Italienne	15 862	12 992	16 721	(859)	(5%)
Ligne extérieure Espagnole	104	0	115	(11)	(10%)
Dettes rattachées	25	10	27	(2)	(8%)
<b>Total Lignes extérieures en dinars</b>	<b>17 890</b>	<b>14 901</b>	<b>18 762</b>	<b>(872)</b>	<b>(5%)</b>
<b>Lignes extérieures en devises</b>					

Emprunt IFC en devises	52 779	64 137	52 669	110	0%
Dettes rattachées	2 147	2 493	1 032	1 115	108%
<b>Total Lignes extérieures en devises</b>	<b>54 926</b>	<b>66 630</b>	<b>53 701</b>	<b>1 225</b>	<b>2%</b>
<b>Total ressources extérieures</b>	<b>72 816</b>	<b>81 531</b>	<b>72 463</b>	<b>353</b>	<b>0%</b>

### **NOTE 2-5 : Autres passifs**

Les autres passifs présentent un solde de 400 758 KDT au 30 juin 2021 contre un solde de 285 750 KDT au 31 décembre 2020, enregistrant une augmentation de 115 008 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Provisions pour risques et charges	16 963	16 943	17 164	(201)	(1%)
Provisions pour congés payés	10 185	7 316	7 685	2 500	33%
Provisions pour avantages post-emploi	26 818	12 979	13 477	13 340	99%
Comptes d'attente et de régularisation	192 951	137 527	121 955	70 996	58%
Autres	153 841	119 866	125 469	28 371	23%
<b>Total autres passifs</b>	<b>400 758</b>	<b>294 631</b>	<b>285 750</b>	<b>115 008</b>	<b>40%</b>

Il est à noter que la banque a reçu au cours l'exercice 2019 un avis de vérification fiscale portant sur les périodes allant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2018. La banque a répondu à l'Administration Fiscale dans les délais en fournissant ses oppositions vis-à-vis des résultats reçus.

En couverture des risques éventuels liés à ce contrôle et en concertation avec les conseillers fiscaux, la banque a estimé et comptabilisé dans ses états financiers arrêtés au 30/06/2021 les provisions jugées nécessaires.

### NOTE 3 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 30 juin 2021 à 203 710 KDT composé de 40 741 997 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libéré en totalité.

DESIGNATION		Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légales	Autres réserves	Réserves à régime fisc particulier	Fonds social *	Réserve spéciale de réinvestissement	Ecart de réévaluation **	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
<b>Situation des capitaux propres au</b>	<b>31.12.20</b>	<b>203 710</b>	<b>103 473</b>	<b>20 373</b>	<b>1 793</b>	<b>399</b>	<b>14 777</b>	<b>180 000</b>	<b>3 646</b>	<b>192 229</b>	<b>131 712</b>	<b>852 112</b>
Affectation résultat bénéficiaire 2020												
Report à nouveau										21 709	(21 709)	<b>0</b>
Dividendes											(110 003)	<b>(110 003)</b>
<b>Situation des capitaux propres après affectation</b>		<b>203 710</b>	<b>103 473</b>	<b>20 373</b>	<b>1 793</b>	<b>399</b>	<b>14 777</b>	<b>180 000</b>	<b>3 646</b>	<b>213 938</b>	<b>0</b>	<b>742 109</b>
Mouvements sur le fonds social							81					<b>81</b>
Résultat de la période											65 136	<b>65 136</b>
<b>Situation des capitaux propres au</b>	<b>30.06.21</b>	<b>203 710</b>	<b>103 473</b>	<b>20 373</b>	<b>1 793</b>	<b>399</b>	<b>14 858</b>	<b>180 000</b>	<b>3 646</b>	<b>213 938</b>	<b>65 136</b>	<b>807 326</b>

\*Au 30/06/2021, la rubrique fonds social correspond à des utilisations remboursables.

\*\* Aucun mouvement n'a affecté la rubrique « écart de réévaluation » au cours du premier semestre 2021.

## NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan sont composés des postes suivants :

- HB1 : Cautions, avals et autres garanties données ;
- HB2 : Crédits documentaires ;
- HB3 : Actifs donnés en garantie ;
- HB4 : Engagements de financement donnés ;
- HB5 : Engagements sur titres ;
- HB6 : Engagements de financement reçus ;
- HB7 : Garanties reçues ;

### NOTE 4-1 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 30 juin 2021 un solde de 594 553 KDT contre 602 935 KDT au 31 décembre 2020, enregistrant ainsi une diminution de 8 382 KDT.

Les crédits documentaires s'élèvent à 582 819 KDT au 30 juin 2021 contre 232 889 KDT au 31 décembre 2020, enregistrant ainsi une augmentation de 349 930 KDT.

Les actifs donnés en garantie sont constitués exclusivement de BTA donnés en garantie et s'élèvent à 185 000 KDT au 30 juin 2021 contre 170 000 KDT au 31 décembre 2020, enregistrant ainsi une augmentation de 15 000 KDT.

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Cautions, avals et autres garanties données	594 553	488 162	602 935	(8 382)	(1%)
Crédits documentaires	582 819	247 060	232 889	349 930	150%
Actifs donnés en garantie	185 000	260 000	170 000	15 000	9%
<b>Total passifs éventuels</b>	<b>1 362 372</b>	<b>995 222</b>	<b>1 005 824</b>	<b>356 548</b>	<b>35%</b>

### NOTE 4-2 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 351 320 KDT au 30 juin 2021. Ils correspondent à des engagements de financement donnés pour 351 282 KDT et à des engagements sur titres pour 38 KDT (participations souscrites et non libérées).

La défalcation des « Engagements de financements donnés » par contrepartie se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/décembre	
				Montant	%
En faveur de la clientèle	351 282	361 410	391 356	(40 074)	(10%)
<b>Total engagements de financements donnés</b>	<b>351 282</b>	<b>361 410</b>	<b>391 356</b>	<b>(40 074)</b>	<b>(10%)</b>

### NOTE 4-3 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des engagements de financement reçus et à des garanties reçues.

Les garanties reçues s'élèvent à 2 800 678 KDT au 30 juin 2021 contre un solde de 2 360 287 KDT au 31 décembre 2020, soit une augmentation de 440 391 KDT.

La ventilation des garanties reçues par contrepartie se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Etablissements de crédits	683 160	300 474	438 136	245 024	56%
Clientèle	2 117 518	2 152 386	1 922 151	195 367	10%
<b>Total garanties reçues</b>	<b>2 800 678</b>	<b>2 452 860</b>	<b>2 360 287</b>	<b>440 391</b>	<b>19%</b>

(\*) Une convention de partage des risques a été signée le 23 décembre 2020 entre Attijari Bank Tunisie et la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD).

En vertu de cette convention, la BERD offre à sa banque partenaire Attijari bank, des dispositifs de participation aux risques, assumant ainsi une partie du risque lié aux prêts qu'Attijari bank octroi à ses clients, à condition que la responsabilité effective et potentielle de la BERD ne dépasse à aucun moment l'équivalent de 20 000 000 EUR au maximum.

Au vue de cette convention, la BERD perçoit un pourcentage sur chaque commission payable par l'emprunteur à sa banque partenaire Attijari bank.

### **NOTE SUR LES OPERATION DE CHANGE :**

Les opérations de change au comptant non dénouées à la date du 30/06/2021 se présentent comme suit:

Description	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Devises vendues au comptant à livrer	(21 156)	(31 059)	(59 729)
Devises achetées au comptant à recevoir	46 361	58 687	79 868
<b>Total</b>	<b>25 205</b>	<b>27 628</b>	<b>(20 139)</b>

Les opérations de change à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 30/06/2021 se présentent comme suit:

Description	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Devises vendues à terme à livrer	(332 772)	(194 615)	(572 427)
Devises achetées à terme à recevoir	14 685	201 070	0
<b>Total</b>	<b>(318 087)</b>	<b>6 455</b>	<b>(572 427)</b>

## **NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**

### **LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE**

Le total des produits d'exploitation bancaire est passé de 417 326 KDT au 30 juin 2020 à 407 697 KDT au 30 juin 2021, enregistrant ainsi une diminution de 9 629 KDT, soit une régression de 2%.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- PR1 : Intérêts et revenus assimilés ;
- PR2 : Commissions en produits ;
- PR3 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- PR4 : Revenus du portefeuille titres d'investissement.

### NOTE 5-1 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 270 770 KDT au 30 juin 2021 contre 305 187 KDT au 30 juin 2020, enregistrant ainsi une diminution de 34 417 KDT.

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/juin	
				Montant	%
Opérations avec les établissements bancaires, financiers et BCT	1 357	2 742	4 997	(1 385)	(51%)
Opérations avec la clientèle	247 515	277 673	532 138	(30 158)	(11%)
Autres intérêts et revenus assimilés	21 898	24 772	46 020	(2 874)	(12%)
<b>Total intérêts et revenus assimilés</b>	<b>270 770</b>	<b>305 187</b>	<b>583 155</b>	<b>(34 417)</b>	<b>(11%)</b>

Le détail des intérêts et revenus assimilés de la banque se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/juin	
				Montant	%
Intérêts sur prêts interbancaires	1 353	2 654	4 893	(1 301)	(49%)
Intérêts sur comptes ordinaires bancaires	4	87	104	(83)	(95%)
<b>Total opérations avec les établissements bancaires, financiers et BCT</b>	<b>1 357</b>	<b>2 742</b>	<b>4 997</b>	<b>(1 385)</b>	<b>(51%)</b>
Intérêts sur crédits accordés à la clientèle	235 475	261 237	500 527	(25 761)	(10%)
Intérêts sur comptes clientèle débiteurs	12 040	16 437	31 611	(4 396)	(27%)
<b>Total opérations avec la clientèle</b>	<b>247 515</b>	<b>277 673</b>	<b>532 138</b>	<b>(30 158)</b>	<b>(11%)</b>
Intérêts et produits assimilés sur avals, cautions et acceptations bancaires	3 186	3 069	6 354	117	4%
Report/déport sur change à terme	18 712	21 703	39 666	(2 990)	(14%)
<b>Total autres intérêts et revenus assimilés</b>	<b>21 898</b>	<b>24 772</b>	<b>46 020</b>	<b>(2 874)</b>	<b>(12%)</b>
<b>Total intérêts et revenus assimilés</b>	<b>270 770</b>	<b>305 187</b>	<b>583 155</b>	<b>(34 417)</b>	<b>(11%)</b>

### NOTE 5-2 : Commissions en produits

Les commissions totalisent 65 511 KDT au 30 juin 2021 contre 48 641 KDT au 30 juin 2020, enregistrant ainsi une augmentation de 13 870 KDT.

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/juin	
				Montant	%
Gestion de compte et autres services financiers	25 211	23 552	48 630	1 659	7%
Opérations de crédits	14 673	8 491	19 935	6 182	73%
Opérations monétiques	5 789	4 635	11 980	1 154	25%
Chèques, effets, virements et autres moyens de paiement	6 585	3 890	11 346	2 695	69%
Opérations à l'internationale	6 474	5 494	11 094	980	18%
Bancassurance	2 755	1 906	3 682	849	45%
Autres opérations bancaires	1 024	673	1 654	351	52%
<b>Total commissions en produits</b>	<b>62 511</b>	<b>48 641</b>	<b>108 321</b>	<b>13 870</b>	<b>29%</b>

### **NOTE 5-3 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières**

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent, au 30 juin 2021, un montant de 36 448 KDT contre 32 916 KDT au 30 juin 2020, enregistrant ainsi une augmentation de 3 532 KDT.

<b>DESIGNATION</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>Variation juin/juin</b>	
				<b>Montant</b>	<b>%</b>
Gains \ Pertes nets sur titres de transaction	(176)	355	757	(531)	(150%)
Gains nets sur titres de placement	9 314	9 104	17 592	210	2%
Gains nets sur opérations de change	27 310	23 457	46 813	3 853	16%
<b>Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières</b>	<b>36 448</b>	<b>32 916</b>	<b>65 162</b>	<b>3 532</b>	<b>11%</b>

Le détail des gains nets sur titres de transaction se présente comme suit :

<b>DESIGNATION</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>Variation juin/juin</b>	
				<b>Montant</b>	<b>%</b>
Plus-values sur la cession des titres de transaction	59	344	529	(285)	(83%)
Moins-values sur la cession des titres de transaction	(7)	(10)	(11)	3	
Plus-values sur la réévaluation des titres de transaction	167	409	718	(242)	(59%)
Moins-values sur la réévaluation des titres de transaction	(395)	(388)	(480)	(7)	2%
<b>Total gains nets sur titres de transaction</b>	<b>(176)</b>	<b>355</b>	<b>757</b>	<b>(531)</b>	<b>(150%)</b>

Le détail des gains nets sur titres de placement se présente comme suit :

<b>DESIGNATION</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>Variation juin/juin</b>	
				<b>Montant</b>	<b>%</b>
<b>Titres de placement à revenu fixe</b>					
Intérêts & revenus assimilés sur titres de placement à revenu fixe	8 212	7 442	16 597	770	10%
Reprises des provisions pour dépréciation des titres de placement à revenu fixe	785	1 066	0	(281)	(26%)
<b>Total Titres de placement à revenu fixe</b>	<b>8 998</b>	<b>8 509</b>	<b>16 597</b>	<b>489</b>	<b>6%</b>
<b>Titres de placement à revenu variable</b>					
Dividendes sur titres de placement à revenu variable	277	525	525	(248)	(47%)
Plus-values provenant de la cession des titres de placement à revenu variable	39	29	29	11	37%
Reprises des provisions pour dépréciation des actions cotées	0	42	441	(42)	(100%)
<b>Total Titres de placement à revenu variable</b>	<b>316</b>	<b>596</b>	<b>995</b>	<b>(280)</b>	<b>(47%)</b>
<b>Total gains nets sur titres de placement</b>	<b>9 314</b>	<b>9 104</b>	<b>17 592</b>	<b>210</b>	<b>2%</b>

#### **NOTE 5-4 : Revenus du portefeuille d'investissement**

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent 37 968 KDT au 30 juin 2021 contre 30 582 KDT au 30 juin 2020, soit une augmentation de 7 385 KDT.

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/juin	
				Montant	%
Intérêts & revenus assimilés sur titres d'investissement	31 192	24 050	47 899	7 141	30%
Dividendes & revenus assimilés sur titres de participation	2 066	6 498	8 126	(4 432)	(68%)
Dividendes & revenus assimilés sur parts dans les entreprises associés	2	0	0	2	-
Dividendes & revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	4 708	34	49	4 674	13597%
<b>Total Revenus du portefeuille d'investissement</b>	<b>37 968</b>	<b>30 582</b>	<b>56 074</b>	<b>7 385</b>	<b>24%</b>

#### **LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE**

Le total des charges d'exploitation bancaire est passé de 172 536 KDT au 30 juin 2020 à 148 650 KDT au 30 juin 2021, enregistrant ainsi une diminution de 23 886 KDT, soit une régression de 14%.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées ;
- Commissions encourues ;

#### **NOTE 5-5 : Intérêts encourus et charges assimilées**

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 30 juin 2021 un solde de 142 871 KDT contre 166 480 KDT au 30 juin 2020, soit une régression de 23 609 KDT.

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/juin	
				Montant	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	5 184	31 661	42 589	(26 477)	(84%)
Opérations avec la clientèle	132 955	127 998	261 270	4 957	4%
Emprunts et ressources spéciales	3 105	3 291	5 688	(186)	(6%)
Autres intérêts et charges	1 627	3 530	4 192	(1 903)	(54%)
<b>Total intérêts encourus et charges assimilées</b>	<b>142 871</b>	<b>166 480</b>	<b>313 739</b>	<b>(23 609)</b>	<b>(14%)</b>

#### **NOTE 5-6 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement**

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2021 à 698 KDT contre 242 KDT au 30 juin 2020. Il s'analyse ainsi :

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/juin	
				Montant	%
Dotation aux provisions sur titres de participation	(67)	(212)	(258)	145	(69%)

Reprise de provisions sur titres de participation	765	355	359	410	116%
Plus-value de cession des titres de participation	0	5	0	(5)	(100%)
Reprise de provisions sur BTA	0	94	12	(94)	(100%)
Dotation aux provisions sur fonds géré	0	0	(3)	0	-
Reprise de provisions sur fonds géré	0	0	94	0	-
<b>Total des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement</b>	<b>698</b>	<b>242</b>	<b>204</b>	<b>456</b>	<b>189%</b>

#### **NOTE 5-7 : Frais de personnel**

Les frais du personnel s'élèvent à 102 359 KDT au 30 juin 2021 contre 75 328 KDT au 30 juin 2020, enregistrant ainsi une augmentation de 27 030 KDT due essentiellement à l'application de l'accord de la place signé le 26 juillet 2021, prévoyant l'augmentation salariale et la modification de l'assiette de calcul de l'indemnité de départ à la retraite.

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/juin	
				Montant	%
Rémunération du personnel	69 155	56 353	116 522	12 802	23%
Charges sociales	14 884	13 772	27 431	1 111	8%
Charges fiscales	1 267	1 212	2 211	55	5%
Autres charges liées au personnel	17 053	3 991	7 664	13 061	327%
<b>Total frais de personnel</b>	<b>102 359</b>	<b>75 328</b>	<b>153 828</b>	<b>27 030</b>	<b>36%</b>

#### **NOTE 5-8 : Charges générales d'exploitation**

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de 34 326 KDT au 30 juin 2021 contre 32 701 KDT au 30 juin 2020, enregistrant ainsi une augmentation de 1 625 KDT.

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/juin	
				Montant	%
Frais d'exploitation non bancaires	16 459	14 976	30 158	1 483	10%
Autres charges générales d'exploitation	17 867	17 725	32 900	143	1%
<b>Total charges générales d'exploitation</b>	<b>34 326</b>	<b>32 701</b>	<b>63 058</b>	<b>1 625</b>	<b>5%</b>

#### **NOTE 5-9 : Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires**

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2021 à 1 356 KDT contre (11) KDT au 30 juin 2020. Il s'analyse ainsi :

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/juin	
				Montant	%
Autres gains ordinaires	1 627	172	2 542	1 455	846%
Autres pertes ordinaires	(564)	(183)	(1 239)	(381)	208%
Plus-value de cession d'immobilisation	293	0	111	293	-
<b>Total solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires</b>	<b>1 356</b>	<b>(11)</b>	<b>1 414</b>	<b>1 367</b>	<b>(12430%)</b>

### **NOTE 5-10 : Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires**

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2021 à 3 499 KDT contre 15 488 KDT au 30 juin 2020. Il s'analyse ainsi :

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/juin	
				Montant	%
Cotisation sociale de solidarité conjoncturelle	3 499	1 551	4 651	1 948	126%
Redevance conjoncturelle au profit du budget de l'Etat	0	2 187	9 025	(2 187)	(100%)
Dons au profit de l'Etat	0	11 750	11 750	(11 750)	(100%)
<b>Total solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires</b>	<b>3 499</b>	<b>15 488</b>	<b>25 426</b>	<b>(11 989)</b>	<b>(77%)</b>

### **NOTE 5-11 : Résultat par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de l'entité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat de base par action au titre du premier semestre 2021 est de 1,60 DT.

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	En %
Résultat net en KDT	65 136	71 455	131 712	(8,8%)
Nombre moyen d'actions	40 741 997	40 741 997	40 741 997	0,0%
<b>Résultat de base par action (en DT)</b>	<b>1,60</b>	<b>1,75</b>	<b>3,23</b>	<b>(9%)</b>
<b>Résultat dilué par action (en DT)</b>	<b>1,60</b>	<b>1,75</b>	<b>3,23</b>	<b>(9%)</b>

### **NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements de liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction.

Ainsi, la trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 1 420 660 KDT au 31 décembre 2020 à 1 578 971 KDT au 30 juin 2021 enregistrant une augmentation de 158 311 KDT.

Cette augmentation résulte des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation à hauteur de 493 798 KDT, des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement à hauteur de (200 738) KDT et des flux affectés aux activités de financement à hauteur de (134 749) KDT.

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à 1 578 971 KDT s'analysent comme suit

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation juin/décembre	
				Montant	%
<b>Liquidités et équivalents de liquidités actif</b>	<b>1 951 102</b>	<b>1 512 559</b>	<b>1 830 139</b>	<b>120 963</b>	<b>7%</b>

Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 851 844	1 373 878	1 803 340	48 504	3%
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	99 258	138 681	26 799	72 459	270%
<b>Liquidités et équivalents de liquidités passif</b>	<b>372 131</b>	<b>467 649</b>	<b>409 479</b>	<b>(37 348)</b>	<b>(9%)</b>
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	358 247	456 450	399 728	(41 481)	(10%)
Liquidités et équivalents de liquidités sur les établissements financiers	13 884	11 199	9 751	4 134	42%
<b>Liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>1 578 971</b>	<b>1 044 910</b>	<b>1 420 660</b>	<b>158 311</b>	<b>11%</b>

### **Note sur les événements postérieurs à la date de clôture :**

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 30/08/2021. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

A ce titre, aucun événement postérieur au 30/06/2021 qui nécessite une note ou une modification des comptes n'est parvenu.

## **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2021**

**Mesdames, messieurs les Actionnaires**

**De la Banque Attijari de Tunisie**

### **Introduction**

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Banque Attijari de Tunisie, au 30 juin 2021 ainsi que de l'état des engagements hors bilan, de l'état de résultat, et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 10 265 242 mille dinars et un bénéfice net de la période s'élevant à 65 136 mille dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

### **Etendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

## **Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Attijari de Tunisie au 30 juin 2021, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

## **Paragraphe d'observation**

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les situations décrites au niveau de :

- La note « III.13 Notification contrôle social » aux états financiers se rapportant à une notification de contrôle social reçue en octobre 2020. Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.
- La note explicative « 2.5 Autres passifs » aux états financiers se rapportant à une notification de redressement à la suite d'une vérification fiscale subie en 2019. Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport. En couverture des risques éventuels liés à ces contrôles, et sur la base des évolutions récentes, la banque a constaté les provisions jugées nécessaires.

**Tunis, le 31 Août 2021**

### **Les Commissaires aux Comptes**

**AMC Ernst & Young**

**Cabinet MS Louzir**

**Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited**

**Mohamed LOUZIR**

**Noureddine Hajji**